

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Proletaires de Musique

Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Num.) LE NUMERO : 1 F. FRANCE un an 6 F. 1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4636 64 PARIS CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE 121, rue La Fayette PARIS-10^e Tél. 073 39 42

NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

De tous les langages que nous cherchons à communiquer, la musique est sans doute le plus universel.

Jacques DUHAMEL.

N° 265 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES OCTOBRE 1973

NOS GRANDES FÉDÉRATIONS

FÉDÉRATION des SOCIÉTÉS MUSICALES du NORD et du PAS-DE-CALAIS

En homme du Nord, j'ai vivement apprécié les efforts et les résultats des dirigeants de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont entrepris depuis plusieurs années une réforme spectaculaire de leurs structures fondamentales et de leurs activités.

De tous temps, cette Fédération a tenu une grande place au sein de la Confédération et son premier Président M. Alfred Richart, dont nous avons publié le panegyrique lors d'une précédente édition, fut un des pionniers de notre organisation nationale.

Bref, à la faveur d'une vaste enquête que j'ai l'intention de mener près de toutes les Fédérations, j'ai estimé que l'expérience tentée et réussie par nos amis du Nord, méritait d'être connue de l'ensemble de nos ressortissants confédérés et d'être citée en exemple.

J'ai donc demandé à son Président M. Louis Briancan, qui anime l'équipe fédérale du Nord et du Pas-de-Calais, de répondre à deux questions précises :

Ci-dessous, la Fédération en 1973 : Comment voyez-vous l'avenir ?

Pour mieux comprendre les vues expérimentées par mon correspondant il faut savoir qu'il a fait carrière dans l'Administration Municipale. Il fut secrétaire général de Caudebec — que c'est en sa qualité de Président de l'Harmonie Municipale de cette ville qu'il fut appelé à siéger en 1956 au Comité de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, où il devint le collaborateur de notre ami Omer Dufour, vice-président de la C.M.F.

Il accéda à la présidence en 1968, au décès du titulaire M. Henri Rousse.

C'est dire que si l'action menée est indiscutablement frappée de la marque de l'administrateur expérimenté, la vision du devenir de la musique et de nos sociétés populaires musicales, procède d'une grande connaissance des problèmes humains de cette génération.

C'est avec son autorisation que je lire aux lecteurs du Journal des extraits de sa réponse, dont ils apprécieront à la fois, la franchise et le bon sens.

Jules SEMLER-COLLERY

CE QU'EST LA FEDERATION DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS EN 1973 ?

Avec la réforme des structures fédérales, nous avons simultanément déconcentré, décentralisé, démocratisé notre organisation générale.

Notre Conseil d'Administration est à présent issu de la volonté des musiciens exprimés dans leurs assemblées régionales.

Le Bureau fédéral est devenu l'émanation de ce dernier.

Dès la mise en place de ces nouvelles structures, le Conseil d'Administration a dressé un plan-programme de réalisations urgentes, adopté par un Congrès statutaire, à savoir :

- Acquisition et aménagement d'un Siège ;
- Installation d'une organisation administrative permanente ;
- Modernisation et développement du Journal ;
- Réforme financière ;
- Audience et intérêt des Pouvoirs Publics ;
- Action en faveur de l'enseignement scolaire et post-scolaire de la musique ;
- Décentralisation et multiplication des activités musicales ;
- Réforme et développement des œuvres sociales ;
- Participation et animation à l'organisation confédérale.

— Installation d'une organisation administrative permanente ;

— Modernisation et développement du Journal ;

— Réforme financière ;

— Audience et intérêt des Pouvoirs Publics ;

— Action en faveur de l'enseignement scolaire et post-scolaire de la musique ;

— Décentralisation et multiplication des activités musicales ;

— Réforme et développement des œuvres sociales ;

— Participation et animation à l'organisation confédérale.

Suite page 3

25ème ANNIVERSAIRE DU CONSEIL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE (septembre 1973)

Message de M. René MAHEU, Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Au nom de l'Unesco, comme en mon nom personnel, je suis heureux de rendre hommage à l'œuvre accomplie depuis un quart de siècle par le Conseil International de la Musique, à la création duquel l'Organisation s'honore d'avoir présidé.

Le Conseil et l'Unesco sont unis par une communion d'idées qui s'est concrétisée dès l'abord dans une collaboration constante et fructueuse, inspirée par un même souci de favoriser la compréhension entre les peuples au plus profond de leur sensibilité par les produits les plus expressifs de leur créativité artistique.

Le Conseil cependant ne se contente pas d'assurer la liaison entre l'Unesco et les organismes nationaux compétents. En organisant des échanges de vues entre musiciens de différents pays, en encourageant la création d'œuvres nouvelles, notamment au moyen de la Tribune internationale des compositeurs, et en diffusant des enregistrements caractéristiques de diverses cultures, il fait aussi fonction d'animateur de la vie musicale dans le monde. Son action à cet égard se fait chaque jour plus efficace.

Mais voici que d'autres horizons

se découvrent, qui sollicitent de la part du Conseil comme à l'Unesco de nouveaux élan. Au moment où s'affirme dans l'ensemble des pays une volonté de renouer l'éducation et où les moyens modernes de diffusion permettent d'atteindre un public de plus en plus vaste, il apparaît opportun d'aider les responsables de l'éducation à redécouvrir la valeur éducative de la musique. Trop longtemps reléguée au rang de simple art d'agrément ou exploitée dans ses manifestations les moins nobles, à des fins commerciales, la musique fait encore souvent figure de parent pauvre dans l'éducation scolaire. Or, il est peu d'activités permettant une formation aussi complète de la personne humaine que la pratique de la musique, notamment sous sa forme instrumentale. Exigeant la maîtrise coordonnée du corps et de l'esprit, cette pratique a l'avantage de développer harmonieusement l'intelligence motrice — dont on sait l'importance pour l'évolution du mental — les facultés intellectuelles, le sens esthétique et la volonté même, et le caractère, par la discipline qu'elle impose. En outre, la musique de groupe favorise l'esprit d'équipe et l'intégration sociale. Comme la danse sa sœur, la musique est au plus haut point génératrice de fraternité humaine.

Suite page 4

69ème ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

Paris 25, 26, 27, 28 Octobre 1973

Jeudi 25 octobre à 14 heures au Siège, 121, rue La Fayette, réunion du Conseil d'Administration.

A 17 h. au Siège, 121, rue La Fayette, réunion de la Commission de vérification des Comptes.

Vendredi 26 octobre à 9 h. 30 : au Siège 121, rue La Fayette, réunion de la Commission de la Musique à l'Ecole.

A 14 h. 30, au F.I.A.P., 30, rue Cabanis - Paris 14ème (voir plan ci-contre) 69ème ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

Ordre du jour :

- 1) Vérification des pouvoirs des délégués.
- 2) Ouverture des Débats par le Président.
- 3) Allocution du Président.
- 4) Rapport Moral par M. Thirault Secrétaire Général de la C.M.F.

- 5) Rapport financier par A. Ameller, Trésorier de la C.M.F.
- 6) Rapport de la Commission de vérification des comptes.
- 7) Etude des questions à l'Ordre du Jour et des Vœux.

20 h. 45 SALLE GAVEAU, rue La Boétie, Grand Concert de Gala par la Musique de la Police Nationale sous la direction du Commandant Bigot.

Samedi 27 octobre au F.I.A.P., 30, rue Cabanis Paris 14ème (métro Glacière) — à 9 heures : 2ème séance de l'Assemblée Générale.

- 1) Elections.
- 2) Suite des débats sur les questions à l'Ordre du Jour.

- 3) Sujets divers.
- 4) Date et lieu du prochain Congrès.

13 h. : Déjeuner aux « Armes de Colmar ».

Dimanche 28 octobre : au Conservatoire de Paris, 14, rue de Madrid, concours d'Excellence.

8 h. : Appel des candidats.

8 h. 15 : dictée, théorie, lecture chantée, lecture instrumentale.

13 h. : suite du concours public : les instruments.

9 h. : concours public pour tous à l'issue du concours, lecture du palmarès.

CONCERT DE GALA PAR LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

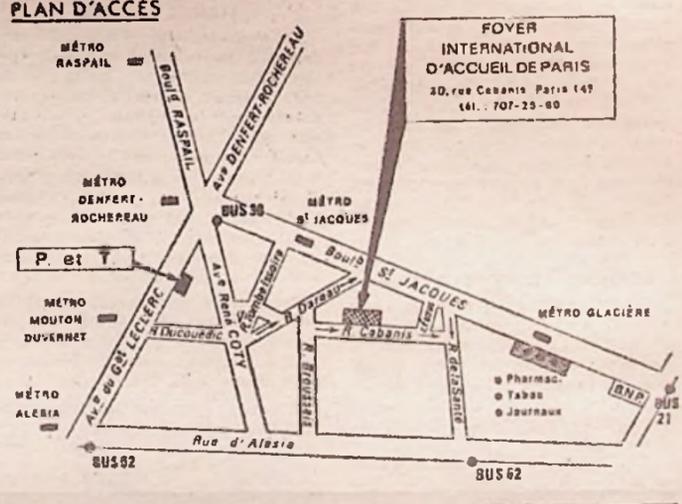
PROGRAMME

1ère partie

1. Joyeuse marche, E. Chabrier ;
2. Symphonie en ré mineur - 1er mouvement (lento - allegro non troppo), C. Franck, transcription Paris ;
3. Parade concerto, S. Lancelu, (pour piano et orchestre d'harmonie) 1ère audition à Paris - soliste, le compositeur.

2ème partie

4. Arc pour grand orchestre d'harmonie, P. Scarlottino ;
5. Valse caprice (dirigée par l'auteur), J. Sempombe, (Les pins du Jauréty) ;
6. Respighi, (Les pins de la Villa Borghèse, (Pins près d'une cathédrale - Collety) ;
7. Les Pins de Rome, (Les pins de la Voie Appienne).



Pour le Centre Musical de Toucy

Montant des sommes déjà reçues : 1.482,45 F.

Mlle Sylvie BIGNON (Stagiaire de Boulouris-sur-Mer) La Ferté-Alais (91) 200,00 F. ; M. Henri OUEAUD - Saint-Denis (93) 50,00 F. ; M. PETIT Orléans (Loiret) 20,00 F. ; Mme CLERISSE Menton (Alpes-Maritimes) 4,00 F.

Total à ce jour : 1.756,45 F.

DISTINCTIONS

Nous sommes heureux d'apprendre que le Commandant Jules SEMLER-COLLERY, Président de la Confédération Musicale de France, vient d'être promu Officier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

C'est la reconnaissance par les autorités gouvernementales des nombreux mérites de notre Président, l'éminent Compositeur qui se dépense sans cesse pour la Musique et les Musiciens, et en particulier pour ceux des Sociétés Musicales.

Tous les Membres de notre grande famille accueilleront cette nouvelle avec joie.

C'est avec plaisir que dans la même promotion, nous trouvons le nom de Madame Laurence MONTEIL, secrétaire à la Confédération Musicale de France, qui vient d'être nommée Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, pour services éminents rendus aux Arts et aux Lettres.

Nous lui adressons également nos bien sincères félicitations.

Suite page 4

LE COIN DES JEUNES

Jean CRAS

Parmi « tant de marins qui sont partis joyeux pour des courses lointaines » beaucoup sont revenus et ont laissé un nom dans le patrimoine de leur pays. Dans le nôtre, je ne pense pas me tromper en disant que notre grand Albert Roussel (auquel j'ai consacré plusieurs articles) est le plus célèbre.

Alors que Roussel quitta la mer pour accomplir son œuvre musicale et revenir se reposer près d'elle dans l'éternité, Jean CRAS n'abandonna jamais sa première destination.

Né à Brest, le 22 mai 1879, il devait partager sa vie entre la mer et la musique. A six ans, il commençait à composer. A treize, mieux que des ébauches, il écrit des mélodies formant un recueil

qui sera terminé sept ans après. Ses sentiments religieux le poussent à écrire une Messe à 4 voix et orgue (1894). Il avait quinze ans. Puis, deux ans après, il réalise son rêve de se lancer, avec un camarade, dans une œuvre lyrique en actes intitulée Echo.

L'amour de la musique avait jeté une ombre sur celui de la marine et le fit échouer aux examens de 1895 pour l'entrée à l'École Navale. Il dut interrompre ce qui contrariait son entrée au Borda.

Trois ans après la réussite lui donna raison puisqu'il put alors s'embarquer pour sa première campagne : Madère, les Antilles, l'Amérique, le Sénégal. Il y trouva un enrichissement considérable. Ces longs mois enchantèrent sa vision en accumulant une foule

Suite page 5

CHRONIQUE des DISQUES

SWEELINCK : L'ORGUE

Amsterdam au XVII^e : apogée de l'orgue. Intéressante, l'écriture de Sweelinck est libre et pittoresque. D'abord des Fantaisies : la F. n° 3 est unifiée alors que la F. n° 14 est diversifiée ; comportant des effets d'écho, la F. n° 15 est modale ; la F. n° 4 ingénieuse ; construite sur ostinato, la F. n° 9 est fluide. On trouvera aussi des Variations sur des thèmes protestants, très belles.

Patronné par Marchal et Messiaen, L. Thiry possède bien son instrument et lui fait rendre le maximum. Il joue sur un orgue parisien dont il sait choisir les registres fruités.

Enregistrement très honorable, livré en pochette album. ARION 37 173.

BOYCE : SYMPHONIES

Chez ce compositeur britannique du XVIII^e, on retrouve l'influence italienne ; une certaine analogie avec J. Chrét. Bach n'est pas incompatible ; enfin les dernières pièces se réfèrent à Haendel. Dans les 8 symphonies, on goûtera surtout l'agreste n° 4 ; la n° 5 avec trompettes et timbres (fanfare éclatante, fugue vigoureuse) ; les grandioses n° 6 et 7 ; la dernière (importante ouverture « à la française » et charmant air pour les flûtes).

Résurrection intéressante, qui a respecté les sources. La dir. de J. Faerber est ferme, énergique, précise (Orch. de chambre de Württemberg). Clarté et légèreté de l'enregistrement. CANDIDE (VOX) 36 020.

RAMEAU

Quelques extraits de l'opéra-ballet « Les Paladins » (1760). Il est bâti sur un argument sans grand intérêt, mais la musique de Rameau n'est jamais à dédaigner. Si les airs peuvent paraître assez fades (malgré le talent de Anne-M. Rodde, H. Farge et J.-C. Benoît, chanteurs éprouvés) on se sent beaucoup plus d'affinités avec les symphonies et danses instrumentales, pleines de vivacité, d'entrain, de franchise, de saveur, d'humour.

Mené par J.-C. Magloire, l'Ens. « Grande Ecurie et Chambre du Roy » (avec 2 cors naturels) projette des sonorités assez crues. La réalisation est équilibrée et « réelle ». C.B.S. 76 065.

MOZART, BEETHOVEN, R. STRAUSS : L'ORCHESTRE A CORDES

L'extraordinaire et pathétique Adagio et fugue (K. 546) hérite de Bach et préfigure Beethoven. De ce dernier justement, voici la Grande fugue (op 133) : après un prélude hésitant entre arrogance et soumission, se déroule une fugue gigantesque. Enfin les « Métamorphoses » sont constituées par un long et bouleversant adagio qui se place bien dans la ligne des œuvres précédentes.

Purité plénitude vigueur distinguent les traductions, marquées en outre par de réelles concentration et élévation de pensée (cordes du Berliner Philharmoniker, avec H. Von Karajan). Dans la dernière pièce, l'intérêt est continuellement et idéalement soutenu. D.G.G. 2530 066

BEETHOVEN : QUATUORS A CORDES

Le 10^e (op 74) est particulièrement « humain » : l'auteur y lutte déjà contre le destin (1 - certains accompagnements en pizzicati lui valent le surnom les harpes. 2 - admirable mélodie descendant peu à peu de l'aigu vers le grave. 3 - presto rageur à 2 trios. 4 final apaisant).

Le 11 mérite son appellation « sérieux » (1 - impression d'ensemble vigoureuse. 2 - quiétude, apparente seulement, 3 - brusquement attaqué, le scherzo est mordant. 4 - fébrile).

Grâce à la compréhension « on profondeur » du Quartetto Italiano : une pensée avivée, une expression concentrée, un style apuré, une modération dans le langage (peut-être même l'op 95 n'est-il pas assez pathétique ?). Bonne prise de son. Notice analytique. PHILIPS 7500 180.

TCHAIKOVSKY, PAGANINI

Nous avons déjà parlé de l'illustre Concerto de violon du premier ! (1 - établi sur de bonnes bases, le long développement s'égaré parfois. 2 - « Canonetta » mélancolique. 3 - vivace, dansant, capricieux). Canpoli a un jeu sensuel, plein de charme, flexible ; solide, son archet réussit, dans la virtuosité, à ne « peser » aucunement. Le London Symphony Orch., discret, sonne fort bien (dir. A. Argenta).

La réduction, par Kreisler, du chantant et acrobatique Concerto n° 1 de l'Italien, permet ensuite au violoniste

de projeter un feu d'artifice éblouissant, prodigieux. L'enregistrement baigne dans l'espace et la clarté. Excellent disque. DECCA 117183.

TCHAIKOVSKY

Le Concerto de piano n° 2, moins célèbre que le premier, moins impulsif, est peut-être plus fascinant pour l'intimité : très lyrique, il sert davantage la cause musicale.

Voici restituée la partition originale (car elle fut remaniée) d'après le manuscrit autographe. Sylvia Kerszenbaum, jeune Argentine, joue en femme intelligente, spirituelle, fine, sensible. Son clavier sait « chanter » ou éclabousser de virtuosité, à volonté. L'Orch. O.R.T.F., placé sous la baguette de J. Martinon la seconde méticuleusement Acoustique bien proportionnée. VOIX DE SON MAITRE C 069 12 124.

FRANCK : POEMES SYMPHONIQUES

D'abord Le Chasseur maudit : après des appels de cor pendant le recueilliement dominical, la chasse maudite s'élanche ; elle s'achèvera dans les flammes de l'enfer. Disciplinée et intelligente, la Philharmonie de Budapest suit attentivement J.-M. Martin, très pondéré ; d'où version contrôlée, équilibrée, aux reliefs et progressions étudiées.

« Les Eolides » contraste : élégance fluide, en général paisible. Le conducteur sait lui ajouter un peu de la « saveur » dont elle manque. Puis il donne avec tendresse radieuse l'interlude de Rédemption qui, dans la ferveur, a certaines suavité et allégresse.

Reproduction : profondeur du champ sonore. ERATO EFM 8067.

MUSIQUE TCHEQUE POUR VIOLON ET PIANO

Smetana est représenté par : Polka poétique noblement populaire, Fête de paysans brillante, « orchestrale », Lied ; Dvorak par la nostalgique et vivace Danse slave n° 1 (arrangement Kreisler). Les 4 Pièces de Suk forment un tout (1 - grandiose. 2 - fougueux. 3 - très « slave ». 4 - terriblement vélocité). La Sonate n° 1 de Martinu est, regrettablement, trop peu connue (1 - de poignants récitatifs du violon entourant le « bond ». 2 - des pizzic. encadrent un épisode lyrique. 3 - syncopé, débordant de vitalité).

Belle petite anthologie, présentée par des artistes consciencieux et sensibles, chez qui cette musique « typée » éveille des échos sains et profonds : Flora Elphège et J. Martin.

Enregistrement fidèle et équilibré, livré en pochette-album. ARION 37 173.

STRAUSS / MAHLER

Les Métamorphoses (5 quatuors à cordes et 3 contrebasses) testament musical de Strauss, voguent de la passion à l'apaisement résigné. Variations amplificatrices très inspirées, sur 3 thèmes. Mais l'exploit contrapuntique est doublé d'un fort potentiel émotionnel.

H. Stadlmar est à la tête de l'Orch. de ch. de Munich : la pensée est concentrée ; l'exécution intense, bien qu'avec une expression pondérée dans la « tension du discours ». Une bouleversante quoique sereine méditation.

De la 10^e Symphonie (inachevée) de Mahler subsiste l'Adagio, qui est également émouvant et sublime. L'ardente version proposée possède plénitude et transparence à la fois.

Attention : première réalisation quadruphonique française (mais peut s'entendre sur un appareil normal) caractérisée par la limpidité, en regard à la densité de l'écriture. DECCA 7152.

DANSES ET RHAPSODIES

Réalisation au titre alléchant, de la collection didactique « Classiques immortels de la musique ». Assemblage d'œuvres orchestrales d'auteurs, époques et pays différents, possédant en commun la liberté formelle et le caractère dansant.

Successivement : 3 danses allemandes de Mozart et 4 Contredances de Beethoven (élégantes et racées, écrites pour les bals de Vienne) ; 5 danses hongroises de Brahms, langoureuses ou fougueuses ; pimpante rhapsodie hongroise de Liszt ; 3 danses slaves de Dvorak, fraîches et jaillissantes ; danse russe de Moussorgsky ; 2 pages alertes de « La fiancée vendue » (Smetana), Csardas de Strauss, danses polonoises du « Prince Igor » (Borodine) envolées et étourdissantes, 2 danses du « Tricorne » (De Falla) très audacieuses ; frénétique danse du « Khat-chaturian » ; joyeuse Rhapsodie in blue (Gershwin) influencée par le jazz. Répétitions soignées d'éditeurs qui

avaient fait leurs preuves, tant en ce qui concerne les interprétations (dues à divers orch.) qu'en ce qui touche la reproduction sonore. Présentation en bel album de 2 disques, avec importante notice illustrée. GUILDE SMS 5219/20.

VILLA-LOBOS : GUITARE

La structure classique au service de l'inspiration nationale ! Marqués par la prédominance du mineur, les 5 Préludes baignent dans une nostalgie assez romantique. Maria-L. Sao Marcos joue avec une sensibilité frémissante cette musique consanguine.

La Suite populaire brésilienne (4 pièces en rythme — peu marqué — de mazurka, écossaise, valse, gavotte, suivies d'un final ayant plus de caractère) sait s'échapper des données folkloriques, d'ailleurs attrayantes. Interprétation : la poésie prend le pas sur la virtuosité.

Reproduction fidèle au timbre. B.A.M. 5813.

PROKOFIEV : LE VIOLON

Bravo pour la réunion sur une même gravure — au demeurant agréable — des 2 Concerti violon-orch.

Le populaire premier (1917) est original et difficile. Primesautier, il vole aisément de la tendresse au sarcasme 2 - chantant, rêveur ; scherzo parfois suave parfois insouciant ; finale brutal, « fauve ». Dans le second (1935) plus de sérénité ; moins de préoccupation d'étonner, et pourtant plus de magie sonore (1 - certain caractère rapsode. 2 - caustique. 3 - très « chorégraphique »).

Stoika Milanova trouve là un champ d'action propice, y révélant de grandes qualités plastiques. Sonorité carrossante alliée à technique éprouvée. Notice : biographie et tableau synoptique. HARMONIA MUNDI 117

VARESE

Demeure à découvrir par ceux qui persistent à l'ignorer, à redécouvrir par ceux qui s'acharnent à ne pas l'accepter. Ce disque permettra de le mieux comprendre. En fait il apparaît comme un précurseur génial, isolé, orientant surtout ses recherches vers le Rythme, le Timbre, l'Organisation spatiale.

Dans Arcana, le grand orch. est traité de façon insolite et insolente. Intégrales — ce titre indique assez la référence mathématique — utilise une dizaine de vents et la percussion. Tandis que seul triomphe l'arsenal percussif, manié par 13 artistes, dans Ionisation. Z. Mehta (Los Angeles) les dirige avec, respectivement : sang-froid mordant, objectivité, virtuosité. Réalisation : présence aérée. DECCA 7146.

SATIE ET MILHAUD : L'ORCHESTRE

Le ballet Les aventures de Mercure, d'une verve humoristique, ne manque ni de couleur ni de sensibilité. La belle excentrique, « music-hall music », est d'un entrain débridé et gouailleur. Quant à Jack in the box, nous l'avons déjà mentionné (orchestration de Milhaud).

...Ainsi s'établit la filière avec les Saudades do Brazil, suite de danses typiques, séduisante et bigarrée, rythmée, et voluptueuse.

B. Herrmann (à la tête du London Festival Players) fait preuve d'à-propos : truculence dénuée de vulgarité. La reproduction fait pénétrer au cœur de l'orch. DECCA.

STRAVINSKY : JAZZ

Ce compositeur a œuvré dans tous les genres, s'est intéressé à tous les styles. Du jazz, il retient la vitalité rythmique, la richesse instrumentale, en en « dépassant » la portée.

Quelques exemples s'échelonnant sur toute sa carrière, certains inédits : Prélude, Pastorale, Ragtime syncopé, Octuor ayant des attaches classiques (fl., clar., basson, trompettes, trombones : assemblage insolite et cru ! Tango lugubre ; Concertino fantasque et grimaçant ; enfin une espèce de chef-d'œuvre : l'Ebony Cone (soli de clarin. : B. Goodman).

Dues au Columbia chamber Ens. et au Columbia jazz Ens., tracées par l'auteur, ces versions paraissent indiscutables. Réalisation perspicace, « fouillée ». C.B.S. 76 025.

« LA GUITARE DE MAROTO »

Récital éclectique ; première face surtout composée de folklore international ; seconde à prédominance espagnole et mexicaine (Albeniz, Turina, Ponce, Barrios avec une entraînante « petenera », etc...).

Le guitariste S. Maroto fait montre de très vives sensibilité et délicatesse, conservées jusque dans les passages de virtuosité ; la caresse de ses doigts sur des cordes magiques « patissées » et « archetées » le message. Il est en outre responsable des arrangements, et ainsi de 3 des morceaux proposés. UNIDISC 1221.

MUSIQUE ETHNIQUE : IRAN

Ce disque fait partie de la collection « Mus. et traditions du monde » dirigée par mon ami et ancien élève H. de Fraysseix, établie sur des bases sérieuses. Le ney est un instrument classique du Proche-Orient ; sonorité intermédiaire entre clarinette et hautbois. H. Kassaï adopte une technique avec lèvres et dents, suivant le souffle et le registre, obtenant ainsi des contrastes frappants (on pourrait croire parfois qu'il change d'instrument) et les mélismes sont infléchis suivant une courbe très souple, soutenus par les pulsations de la percussion. Les exemples consistent en improvisations et suites de variations. Retenons particulièrement le 2d de la 2^e face, assez envoûtant. Notice très fournie : historique-géographie du pays, civilisation, influences musicales, etc... Magnifique photo en couleurs d'une couple. C.B.S. 65 414.

Roland CHAILLON de l'Académie Charles Cros.

P.S. — Il ne nous a malheureusement pas été possible d'entendre les émissions des 15 et 29-7 et 26-8.

P.S. — Notre collaborateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les « coquilles », parfois regrettables, qui ornent sa chronique d'août-septembre.

« LES MUSICIENS DU SOIR »

Le 1/7 — L'Harmonie de Courrières s'intitule judicieusement « L'union fait la force ». Elle est propriétaire d'un grand et beau local (que nous visitons). Outre un pas-redoublé et ne polka, elle n'hésite pas, sous la dir. de M. J. Zehalo, à s'attaquer à l'ouverture de G. Tell de Rossini (effets d'orage sur scène).

R. Ch.

LE FESTIVAL DU MARAIS 1973

Nous avons pu assister à quelques manifestations :

— Le 14/6, à St-Merri. Le Chœur de la Cathédrale d'Uppsala (Suède) chante avec beaucoup de rigueur un répertoire à cappella s'étendant de Palestrina et Bach, à Durufé et Zimmermann.

— Le 16. Avec « 1 Musici » jouant Bach et Vivaldi, c'est la perfection. Salle comble et enthousiaste.

— Le 19. Du XV^e au XVIII^e se situe l'essentiel du programme présenté par la Chorale d'Innsbruck (basses plus remarquables que les ténors ; voix de femme très fraîches et justes) conduite par un chef jeune, dynamique, efficace.

— Le 22, aux Blancs Manteaux. Délicieux récital d'orgue par Tagliavini (Frescobaldi, etc...).

— Le 26 à l'Hôtel d'Aumont. Concert aux chandelles : mélodies de Mozart par Rita Streich (voix de cristal, compréhension nuancée des textes, diction excellente) et H. Deutsch au piano-forte (subtilité, tact, présence). Une entente parfaite.

— Le 27. « Sonances » originales et envoûtantes de l'alliage Cuivres (Ars nova) et orgue ; de la Renaissance à Darasse et Chaynes.

— Le 5/7. La claveciniste Blandine Verlet, dont le jeu élégant « cerne » avec précision la musique, fut très applaudie dans Scarlatti, Bach, etc...

— Le 6. Mozart (les 3 dernières symphonies) interprété par J. Krips ; avec des gestes à peine ébauchés, il obtient ce qu'il veut de l'Orch. de l'Opéra. Grand succès, longues ovations.

— Egalement : un concert très varié et assez étonnant du Groupe de recherches (Messiaen, Maléc, Bayle) où les instruments se mêlent souvent à l'électronique. L'Ensemble des flûtes et trompettes de Varsovie, dans des costumes et un programme anciens très pittoresques ; etc... etc...

— En résumé : éclectisme et intérêt. Nous annoncerons avec plaisir les projets du Festival 74.

R.C.H.

L'auteur de la Chronique des Disques décline toute responsabilité quant aux coquilles du précédent article.

MOZART raconté en 50 chefs-d'œuvre

de Paul Roussel distribué en France par les Editions Hachette.

C'est la vie de Mozart, racontée d'après les lettres de sa femme Constance, et en même temps, une analyse musicale de 50 œuvres, parmi les plus connues du génial compositeur.

Cette analyse, ou plus exactement ce documentaire se rapporte toujours au chef-d'œuvre composé par Mozart à l'époque correspondante de sa vie.

L'auteur a présenté sur la vie et l'œuvre de Mozart à la radio de Radio-Canada 130 émissions d'une heure en 1969 et 160 autres en 1971. Ceci est le gage de l'abondance et de la précision d'une documentation qui donne un très grand intérêt à ce livre d'environ

340 pages.

Cet ouvrage nous fait vivre l'intimité du musicien. Les lecteurs y trouveront, à côté des remarquables concertos pour piano et des quatuors à cordes, modèles du genre, beaucoup de détails et d'anecdotes sur les quintettes à vent, les Noces de Figaro, Don Juan, l'enlèvement au Sérail, la Flûte Enchantée, le concerto en la majeur pour clarinette et sur bien d'autres œuvres encore.

Donc, livre très intéressant, qui mérite de figurer non seulement dans les bibliothèques des Ecoles de Musique et des Sociétés Musicales, mais aussi dans celle de chaque musicien désireux de mieux connaître la vie et les œuvres du grand Mozart.

R.T.



classique-moderne



MANUFACTURE STRAVINSKY DE MUSIQUE Instrumentation des danses

HENRI SELMER PARIS

FÉDÉRATION NORD - PAS-DE-CALAIS

Suite de la page 1

Avec M. le Préfet régional, les autorités régionales et locales, MM. Ehemann et Tirault ont inauguré notre siège, dont l'acquisition et l'aménagement ont été réalisés en un temps record.

L'amortissement d'un prêt à moyen terme (1969-70) est assuré par une subvention exceptionnelle des Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais.

Notre organisation administrative permanente est assurée par MM. Guilbert, secrétaire général et Rose, secrétaire administratif. Elle sera complétée le 1er octobre prochain par une secrétaire qualifiée, qui libérera les membres du Bureau d'une partie de la tâche ardue qu'ils assument bénévolement.

Notre journal modernisé dans sa présentation, sa rédaction, a doublé ses lecteurs et son budget est équilibré.

Il est adressé à toutes les Fédérations, aux hautes autorités administratives, aux élus régionaux et locaux des deux départements. Ainsi, notre activité n'est plus ignorée.

Nous avons pu constater qu'un mois sur le plan régional, elle était unanimement appréciée.

Nos finances font l'objet de soins particuliers d'un administrateur expert-comptable professionnel.

Le Conseil d'administration dresse chaque année : budget, compte de gestion, bilan, qui sont publiés dans le journal et soumis aux autorités accordant leur aide financière.

L'aide financière des deux départements, dont la majeure partie est ristournée aux sociétés suivant des critères d'activités définis et approuvés, est passée en cinq ans de 4.200 F à 190.000 F nouveaux, par an.

Un vœu du Conseil Général du Nord, tendant à subventionner les festivals fédéraux, a été adopté à l'unanimité de cette assemblée lors de sa 1ère session 1973.

Notre action en faveur de « La Musique à l'École », à notre grand regret n'a pas eu le succès final escompté, au moins dans l'immédiat.

Celle relative à l'enseignement post-scolaire de la musique a été couronnée par un accroissement sensible des présentations aux examens fédéraux.

De nouvelles études en cours vont la parfaire. Nous avons par ailleurs provoqué et soutenu de nombreuses expériences : municipalité, école, société, dans les milieux ruraux.

En plus du Festival fédéral annuel, toujours suivi très honorablement (50 à 70 sociétés participantes), sont organisés 20 festivals de délégations régionales, réunissant ensemble 3 à 400 sociétés.

Nous avons mis de l'ordre dans l'organisation et la gestion de nos œuvres sociales et ainsi triplé ses effets en faveur des musiciens.

Nous connaissons notre participation à l'action fédérale.

Elle aurait pu être plus active si le Congrès 1972, n'avait été aussi peu inspiré et aussi injuste dans son indifférence en ce qui nous concerne.

Nous en avons digéré l'amertume et tiré les conclusions.

COMMENT VOYONS-NOUS L'AVENIR ?...

Voire seconde question est plus délicate à traiter.

De simples chiffres illustreront mon point de vue.

1072 sociétés en 1914
1009 — 1939
689 — 1969
644 — 1973

Nous paraissions avoir stoppé l'hémorragie.

Mais, pour combien de temps ?

La Musique avec un grand M, celle que j'appelle volontiers la Musique « savante » peut, à la suite de récentes mesures gouvernementales retrouver un prestige évanoué.

Cependant, pour elle-même faudrait-il qu'elle nourrisse ses serviteurs ; pour autrui, qu'elle fasse réellement œuvre d'éducation et de propagande.

Combien de temps nos sociétés populaires de musique que nous avons choisies de grouper, d'aider, de promouvoir, survivront-elles aux conditions, aux contraintes, de la vie en société moderne ?

Là est notre problème.

Nous n'aurons fait véritablement œuvre utile que lorsque nous serons parvenus à réintroduire la musique dans la vie des hommes, reconquis son droit de cité et rétabli son rayonnement.

Pour examiner ce problème, il faut distinguer, les sociétés urbaines et rurales.

Les premières peuvent tenir avec plus ou moins de bonheur, suivant la volonté et la valeur des animateurs ; en raison de la densité

des populations, des structures d'enseignement post-scolaire, du concours des cadres professionnels exerçant dans les conservatoires et autres écoles de musique, du soutien financier des collectivités locales.

Les secondes, de loin les plus nombreuses, qui demeurent généralement livrées au pur bénévolat, ne peuvent résister éternellement à l'exode rural, à l'absence très inquiétante de cadres expérimentés, au vieillissement de leur ossature dirigeante, au recrutement rare et difficile, et enfin aux besoins financiers.

Pour nombre d'entre elles, le point de rupture n'est pas très éloigné.

Nous pouvons dire à l'examen des déflections de ces dernières années, que sauf le cas des grandes sociétés industrielles abandonnées de leurs mécènes patronaux, ce sont surtout des sociétés rurales ou semi-rurales qui ont été contraintes à l'abandon.

On sait par ailleurs que de nombreuses autres figurant nominativement sur nos contrôles n'ont plus aucune activité : que d'autres se groupent pour fonctionner sous la même direction, sinon sous la même bannière.

Nous serions coupables d'ignorer ces faits.

Il n'y a que l'école qui peut procurer le moyen de développer les premières et sauver les secondes.

Or, sauf de rares exemples, maîtres et élèves se détournent de l'enseignement musical scolaire.

L'Education Nationale n'a pas les moyens et ne semble pas avoir l'autorité pour imposer cette discipline légalement prévue et volontairement abandonnée.

La jeunesse du monde du travail qui peuple traditionnellement nos sociétés populaires de musique, blâsée d'études et de programmes d'une scolarité prolongée, a perdu la notion de l'effort quant à l'étude post-scolaire en général, et à celle de la musique en particulier. Elle se vire aux loisirs plus faciles.

Prétendre le contraire, ce serait masquer une dure réalité.

Cette jeunesse sur qui nous devons compter pour survivre est-elle responsable ?

Non, si on considère son éducation dans la famille d'abord, à l'école ensuite.

Non, si on se réfère aux conditions contraignantes et aux conséquences de l'évolution irréversible de la condition sociale des hommes.

On est trappé de la place que tient la musique dans les pays où cette évolution est apparemment moins développée ou simplement moins rapide.

Pour conclure, à mon avis, à plus ou moins longue échéance, et sauf de rares exceptions, subsisteront les sociétés des centres urbains bénéficiant de larges possibilités de recrutement, du soutien financier des municipalités, du concours des cadres professionnels intéressés par un complément de fonction.

Les mesures que nous avons prises, l'action que nous avons menée, ont redonné un peu d'espoir, ramené des énergies, rassemblé des dévouements, et sans doute retardé l'échéance pour nombre de sociétés de notre Fédération.

Le plus grave de tout ceci c'est que la plupart des valeurs musicales qui vivent dans l'ambiance des conservatoires, des services culturels ministériels, ne semblent pas se rendre compte de cette situation.

A moins qu'elles portent déjà le deuil de la musique populaire.

M. Briancou résume ensuite schématiquement le point de vue de sa Fédération en ce qui concerne l'enseignement musical scolaire, dont depuis plusieurs années il se fait l'ardent défenseur dans nos congrès nationaux, et dont son jeune ami J.-P. Gaveriaux s'est fait le brillant avocat lors du congrès d'octobre 1972 à Paris.

Lorsqu'en 1968 me fut confiée la présidence, limitée volontairement dans le temps et l'exécution du programme précité, je croyais fermement qu'une vaste et énergique action en faveur de l'enseignement musical scolaire, aurait raison des réticences des tenants à tous les échelons de l'Education nationale.

Nous avons donc forgé une organisation qui devait répondre au renouvellement escompté de nos sociétés locales devant naître peu à peu de cette éducation de masse à l'école.

Nous étions fondés à attendre de l'école les mêmes services et les mêmes résultats que ceux enregistrés actuellement en matière sportive.

Avec le temps, notre dévouement, tout le monde devait y trouver son compte.

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

DEMANDEZ NOS DIFFERENTS CATALOGUES EN VOUS REFERANT A CETTE PUBLICITE

HARMONIE ET FANFARE

ORCHESTRE A PLECTRE

ENSEIGNEMENT MUSICAL INSTRUMENTAL

VOCAL

CHANT CHORAL

DEUX NOUVEAUTES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Arrangements de Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Arrangements de Sylvain DAGOSTO, chef de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F., Grand Prix International du Disque 1973 de l'Académie Charles Cros.

Collection graduée à l'usage des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Collections dirigées par Pierre Duclos :

- a) Les maîtres du chant ;
- b) Les plus belles pages du chant ;
- c) Florilège du chant contemporain.

Œuvres sérieuses et de variétés arrangées pour chœurs à 3 ou 4 voix.

- a) Le Parrain
Musique de Nino Rota
- b) Overture Texane
Musique et arrangement de Serge Lançen

Service de vente et expédition :

25, rue d'Hauteville — PARIS - 10ème

Nos sociétés puisant dans ce vaste réservoir intité et prééduqué : les conservatoires élargissant leurs possibilités de découverte de l'élite : nos organisations ayant l'occasion de développer leur action, enfin le pays quittant le rang peu reluisant qui est le sien sur le plan international en matière d'éducation musicale.

Sans doute l'Education Nationale doit-elle faire face à de nombreux et difficiles problèmes, et place-t-elle la musique à la dernière page du catalogue de ses soins.

C'est bien pourquoi nous avons tant insisté jusque dans le Cabinet de M. Challey pour qu'elle permette dans l'immédiat et provisoirement, la pénétration à l'école de nos éducateurs locaux, qui tout de même ont fait leurs preuves dans leurs sociétés.

Mais cela n'a pas dépassé les limites de la considération.

Mieux, que penser de cette décision dont le Congrès de Lavaur s'est fait l'écho, de la nomination de 20 conseillers pédagogiques pour la France ?

Mesure insuffisante et inopérante, de laquelle le Nord est étonnamment exclu...

Si les choses demeuraient en l'état, comment ne pas envisager l'avenir sous un jour sombre.

Les bonnes intentions doivent être appliquées à temps pour être efficaces.

o o o

Dans sa conclusion, M. Briancou se montre en véritable homme du Nord, plein de vigueur et de bon sens...

o o o

A mon avis, devant cette situation, nos Fédérations, la Confédération devrait adopter une attitude plus ferme vis-à-vis des responsables ministériels pour réclamer le respect de la discipline musicale à l'école primaire.

Cette dernière existe, elle n'a pas à être inventée, mais simplement organisée.

Egalement agir par tous les moyens afin de présenter la musique aux jeunes, non comme une science réservée à l'élite, mais comme un loisir à la portée de tous.

Agir pour faire pénétrer la musique dans les assemblées de jeunes, dans des rassemblements scolaires organisés à l'image des Jeunesses Musicales de France, dont l'action freinée par les difficultés financières devrait être soutenue.

Agir pour fournir aux orchestres nationaux, ceux de la radio, des conservatoires ; aux théâtres lyriques, les moyens d'une pénétration, d'une propagande, d'une éducation généralisée et décentralisée.

L'évolution humaine que nous constatons n'est pas anti-culturelle.

Cependant nombre d'attitudes, de comportements, laissent croire aux jeunes, au monde du travail, que la musique est un loisir réservé, comme si elle n'était pas, par l'effort personnel du travailleur un élément de promotion sociale.

Nous exerçons à cheval sur deux générations et essayons d'assurer à la fois la solidité et la pérennité de nos organisations.

C'est une tâche difficile, car si nous sommes les tenants vieilliss-

sants de l'ancienne, il ne semble pas que les hommes de la nouvelle soient préparés au combat qu'il faudrait dès à présent mener pour subsister.

Bien sûr, mon cher Président, nos actes doivent-ils se délester de tout pessimisme exagéré, mais de même ne devons-nous afficher un optimisme trompeur, nous garder de congratulations et de satisfécits publics laissant croire à ceux qui nous observent que nous exerçons sans problèmes, et que la musique va bien comme dans le meilleur des mondes.

Sans aucun doute nos initiatives, nos actions, gagneraient-elles en efficacité si elles étaient teintées d'une certaine « grogne » honnêtement mesurée, sincèrement justifiée, largement diffusée.

Très certainement nous serions mieux écoutés, compris, aidés, si sur le plan national, le néfaste isolement de nos sociétés était remplacé par une profonde coordination des actes, une production plus vaste, plus ordonnée, plus spectaculaire, de nos activités musicales ; si enfin nous faisons l'impression de force, d'unité, de détermination.

Remercions notre ami de son remarquable exposé et souhaitons que d'autres Fédérations nous disent aussi ce qu'elles pensent du présent, comment elles entrevoient l'avenir en nous contant par surcroît toute l'« histoire de leur passé ».

J. S. C.

R.T.

Votre discothèque

Livre de Paul ROUSSEL

Editions HACHETTE

Ici, pas d'analyse d'œuvres, mais des suggestions discographiques.

C'est un véritable guide, très utile pour constituer ou renouveler sa discothèque.

A la fin du volume, l'auteur propose quatre discothèques de base : une de 10 disques seulement, une de 25 disques, une de 50 et une de 100 disques.

Auparavant, un catalogue de 144 compositeurs célèbres et de leurs 1.600 œuvres souvent avec différents interprètes, constitue une sélection considérable depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours. Il est assorti d'une Histoire des Musiciens qui est en même temps une Histoire de la Musique, ce qui permet de faire un choix judicieux pour compléter sa discothèque de base.

C'est en un volume de plus de 300 pages, un guide indispensable à tout musicien soucieux de suivre l'évolution de la Musique au cours des siècles, et aussi à tout mélomane averti.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dalmei

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

LA MUSIQUE A L'ECOLE

L'AGIEM (Association Générale des Institutrices Maternelles et Classes Infantines) a tenu son congrès national de Paris sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Education Nationale et sous la présidence d'honneur de Mme Ploux, secrétaire d'Etat auprès de M. le Ministre de l'Education Nationale, du 27 au 30 juin 1973, sur le thème : La musique à l'école maternelle, la formation musicale de l'institutrice d'école maternelle.

Depuis sa création, qui remonte maintenant à plus de 50 ans, l'AGIEM organise chaque année un congrès sur un thème pédagogique, choisi par une inspectrice générale, avec le concours des inspectrices départementales faisant partie de leur service.

Depuis l'an dernier, le thème proposé pour une durée de trois ans, et adopté, est l'Education musicale à l'école maternelle.

Mme Goutet, inspectrice générale de l'Instruction publique, assumait la direction pédagogique des 3 congrès prévus.

Le 1er a eu lieu en 1972 à Besançon, sur « l'Enfant et la Musique ». Un bilan de tout ce que l'on faisait à l'école maternelle en matière d'éducation musicale avait été dressé à cette occasion. Ce bilan, riche et positif, a rendu néanmoins nécessaire le thème du 2ème congrès de Paris : « La formation professionnelle des institutrices, en musique activité d'éveil ».

La première journée s'est déroulée sous la présidence effective de Mme Ploux, secrétaire d'Etat auprès de M. le Ministre de l'Education Nationale, et M. M. Lavigne, directeur du cabinet de Mme Ploux présida la dernière journée de ces travaux.

Ce congrès suivi par plus de 3.000 institutrices a tenu ses assises au Parc Floral de Vincennes, cadre bien agréable, permettant quelques instants de détente entre ces séances très denses d'informations.

Les 27 et 29 juin, la totalité des participantes regroupées entendirent des conférences faites par d'éminentes personnalités du monde musical.

M. Marcel Landowski, directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, prononça une allocution fort appréciée, lors de l'ouverture du congrès. Il insista en expliquant que la musique doit « s'apprendre » mais dans la joie ! Il dit que l'un des éléments essentiels est la sensibilité de l'enfant. Pour le « choix des exemples il faut tenir compte du milieu socio-culturel, il est donc très important de savoir faire un choix. Il précisa que pour l'approche de la musique moderne, il y a un seuil à ne pas dépasser pour la perception en ce qui concerne les enfants.

Monsieur Jacques Chailley, Inspecteur Général de l'Education Musicale fit une Conférence sur « l'âge mental dans le monde musical ». Les explications étaient parfois un peu difficiles à suivre pour des « non initiés » et le fait que Monsieur Chailley ait bien voulu chanter et faire chanter son auditoire, n'était pas suffisant pour rendre son exposé moins complexe.

M. Pierre Schaeffer, chef du service de la recherche de l'ORTF, traita un sujet plein d'ouvertures : « Les pédagogies, les musiques ».

M. Brigueot, animateur musical des Affaires Culturelles, vice-président du CIAM, fit une brillante conférence « Evolution ? Révolution ? Rupture ? » Réflexions sur des problèmes de notre temps avec illustrations musicales.

La journée du 28 juin se déroula dans 12 circonscriptions de Paris et de la Couronne, sous la direction des inspectrices départementales, sur des thèmes variés choisis par leurs soins (utilisation du disque, méthodes actives, culture vocale, rapports avec la télévision et la radio scolaire, etc. et la Musicothérapie).

A moins d'avoir le don d'ubiquité, il n'était pas possible d'assister à la totalité de ces séances de travail. J'ai donc fait un premier choix, me proposant par la suite de reprendre contact avec les responsables de ces conférences.

En premier lieu, j'ai donc noté à Charenton-le-Pont une intéressante initiative de Jacqueline Guadin, directrice de l'école maternelle et présidente de la section Agzien du Val-de-Marne, divers ateliers par petits groupes.

Le thème : La musique enregistrée est-elle point de départ ou complément de la connaissance musicale ?

M. Maurice Dhélin, professeur d'éducation musicale développa son cours sur l'éducation, le chant, les enfants « Chantez les enfants » (école maternelle 5ème classe).

M. Doury, directeur de l'Ecole nationale de Musique de St-Amand, traita de l'éducation musicale - formation des maîtres - pédagogie de la musique école maternelle 2ème classe.

M. Michel Gulomar, chargé de recherches au CNRS fit une recherche à propos de l'ouverture du « Vaisseau Fantôme » de Wagner pour une 1ère classe de l'école maternelle.

M. Blas Sanchez chante pour les petits, histoires sans paroles (pour instruments Orff). M. Sanchez est professeur de guitare au Conservatoire de Vitry. Son expérience concernait la 8ème classe d'école maternelle.

Mme France Strauss, professeur de pédagogie au professorat d'Education Musicale traita « Des chansons d'enfants et de leurs enregistrements » pour une classe de 9ème école maternelle.

M. Georges Rouvère, chargé de mission au service de la recherche de l'Orfèvre fit une table ronde sur la Pédagogie du Disque et la Musique.

A la Cinémathèque de la ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, une Table ronde sur le thème « Matrise progressive de situations de communication à travers des réalisations enfantines ». De très intéressants documents audio-visuels et la participation du groupe de Recherche Musicale de l'ORTF.

L'après-midi, lors d'une présentation de documents sur le thème d'études le congrès, une expérience a retenu particulièrement mon attention.

Bien que la méthode ne soit pas nouvelle, elle garde toute sa valeur, illustrant bien la sensibilité des enfants dont parlait M. Marcel Landowski.

Je veux parler de ce jeu au Cirque, dans lequel la petite fille « cheval » chante sur un thème de mélodie irlandaise, les petites filles sourient dansent sur un Scherzo de Jacques Ibert, le Lion et l'éléphant sur une musique de Camille Saint-Saëns et où l'on demande un bonbon sur un poème d'Anne Sylvestre.

Ouvrir la fenêtre de la musique en faisant de chaque enfant pendant un instant, un être nouveau, dans un monde nouveau, me semble très important. Cet enfant se trouve à la fois plongé dans des harmonies de couleur et de son. N'est-ce pas l'éveil, l'ouverture, la découverte, l'enrichissement ?

Cette expérience réalisée par Madame Viviane Berjand pour une classe maternelle, grande Section au Lycée Franco-Japonais de Tokyo, est très intéressante.

Etait présentée également par le Groupe de musique expérimentale de Bourges, une nouvelle technique expérimentale de pédagogie musicale « Gmcbogosse », complexe d'appareils électro-acoustiques dont la simplicité de manipulation, les possibilités et les applications pédagogiques constituent un réel progrès en animation musicale.

L'un des groupes de travail les plus importants fut celui de Boulogne, au Théâtre de l'Ouest Parisien (TOP), avec plus de 500 congressistes qui se penchèrent sur le problème de leur formation initiale et permanente dans le domaine de la musique.

Malgré ses nombreuses occupations, Marcel Landowski avait tenu à apporter ses encouragements avant le déroulement de ces travaux dont il soulignait une fois de plus tout l'intérêt.

Un très beau concert donné par l'orchestre et la chorale des enfants de la Maison de Sèvres (160 exécutants au total). Cette école reçoit en internat des enfants de la maternelle à 18 ans.

M. Terral, professeur d'éducation musicale à l'Ecole Normale des Hauts-de-Seine dirigea ce concert très éclectique, assisté de Mme Terral.

Au programme : La Mer, de C. Charpentier (avec orchestre) ; Un négro spiritual (avec petite percussion) ; Les Nomades, de Jean Ferrat (fort bien harmonisé, avec violon) ; Choral de Bach (Violoncelle) ; Un extrait de Rameau (avec solistes).

A noter particulièrement un Noël sur 5 notes qui illustra bien le travail d'équipe puisque ce Noël, composé tout spécialement pour que les tout petits ne soient pas écartés d'une participation au chant collectif, fut dirigé par l'institutrice (mon spécialiste en matière d'éducation musicale de la classe enfantine).

Un jeune de la classe de Seine avait écrit une composition de musique sérieuse fort intéressante et bien interprétée par les jeunes exécutants enthousiastes et précis.

Ensuite Mme Madeleine Pages, inspectrice départementale de l'Education Nationale, donna une très intéressante et très importante conférence avec projection musicale réalisée par le Groupe Théâtral « Hédonie » direction Yves le Guillouet.

La conférence de Mme Pages « Ma réponse aux non-musiciens » sur le thème La préparation musicale des jeunes enfants, un Art d'Enseigner ou un Art de Vivre ? est d'une très haute tenue, morale et pédagogique.

Abordant le sujet par la proposition d'un acte de foi, elle pose une question : « Croyez-vous Mesdames, pour la conduite de votre vie personnelle, en la valeur essentielle de la musique - véritable science de la vie intérieure - disait Bachelard » (Dialectique de la durée).

Croyez-vous qu'une éducation musicale bien comprise « qui fait appel à la plupart des facultés maternelles de l'être humain » n'est pas seulement pour vos enfants une préparation à la vie, mais constitue elle-même une manifestation permanente et harmonieuse de la vie (Willms) ?

Comme pour toutes les autres disciplines, il est indispensable de savoir le « pourquoi » de votre démarche éducative, afin de mieux découvrir le « comment ».

Mme Pages indique que d'autres moyens sont donnés de croire en la musique et de l'aimer, et de façon bouleversante parfois, c'est-à-dire en ce qui concerne les enfants deshérités et qui débouchent sur la Musicothérapie (voir journal CMF du mois de juin-juillet 73. Congrès ISME de Strasbourg).

A Sèvres, pendant le congrès de l'AGIEM, des conférences et des ateliers traitèrent ce sujet.

Les animateurs, Mme Edith Lecourt et M. Jacques Jost, du Centre de Musicothérapie de Paris, donnèrent une information générale sur la situation de la musicothérapie en Europe et sur les différentes méthodes utilisées.

Après une confrontation d'expériences (musique du Magreb et improvisations d'enfants) présentée par M. Bastide, professeur à l'Université de Paris VIII, une film en 16mm « N'Doep » réalisé par les laboratoires Sandoz, sous la direction du professeur H. Collombet, Andras Zempleni, et montrant une cérémonie d'initiation avec rituel de possession, puis guérison (danse, musique, sacrifice vus sous un angle purement médical) fut soumis à la discussion des participants.

Un des passages importants du rapport était : Pour liquider le complexe « Je ne suis pas musicien » il faut réfléchir sur le mot Culture.

Etre cultivé, veut dire concentrer toutes ses forces pour apprendre à créer. Etre inculte veut dire : orienter son intérêt sur le résultat et en général sur l'œuvre accomplie (W. Howard Musique et Culture). Il faut donc aborder à l'égard de nous-mêmes un changement d'attitude fondamentale, si nous voulons mieux pratiquer notre métier. La pédagogie de l'éveil implique que nous ayons retrouvé tout au fond de nous-même le sens profond de vivre et comme devait l'indiquer par la suite M. Brigueot « cette force éternelle qu'est l'Amour comme moyen de connaissance et de joie ».

M. Brigueot, avec un don de contact absolument exceptionnel avec son auditoire fit une conférence passionnante sur des problèmes de notre temps, « Evolution ? Révolution ? Rupture » avec de nombreuses illustrations musicales.

Partant de la constatation que pour la première fois, contrairement au principe classique d'une évolution qui se veut « historique » (de présent étant la conséquence logique du passé), la nature, sous nos yeux, semble « faire un saut »... ce qui donne lieu à toutes sortes de polémiques autour de nos rapports avec les musiques contemporaines. M. Brigueot propose à ses auditeurs une revue objective et critique d'un certain nombre de courants actuels et très divers qui, non seulement en musique, mais en bien d'autres domaines, permettent, malgré les apparences, de retrouver dans leur essence fondamentale des valeurs permanentes qu'il n'est point besoin d'abandonner.

Cette intervention très appréciée s'est faite au Top à Boulogne, l'après-midi du 28 juin.

M. Brigueot, après une courte causerie, projection vivante de l'ouvrage dont il est l'auteur, s'adressant à ceux qui, en musique, comme dans tous les autres domaines, pensent que le « Faire » apporte un enrichissement personnel d'une autre nature que le « recevoir » suscita une discussion fort animée entre les congressistes.

Pour détendre et laisser le temps de réflexion, M. Brigueot interpéta avec beaucoup de talent ses poésies dites faciles au piano. Poésies pour la jeunesse, de Schumann, Bédouin de Naxos, de F. Poulenc. A la manière de Schubert et Chopin, sous paysages hongroises et danses, de G. Bartók.

Les élèves du Conservatoire National de Boulogne, interprétèrent avec brio une Sonate pour violon et piano de Ravel, et une Sonate pour violon et piano de Beethoven, où l'on pouvait analyser la valeur du silence dans la composition d'une œuvre musicale.

Au Parc Floral, dans la Salle du Congrès un intermède musical pour un ensemble de cuivre, dirigé par Monsieur Soustrot et un ensemble de percussion virent apporter une note récréative à ce congrès.

Je redoutais, une partie de l'auditoire n'étant pas familiarisé avec ces ensembles, d'entendre prononcer le mot de « tintamarre ». Mais il n'en fut rien et les musiciens obtinrent un très vif succès.

L'ensemble de percussion dirigé par Gérard Pérotin, percussionniste des Concerts Colonne et de l'Opéra de Paris, mérite bien un éloge particulier.

Avec ses musiciens Marc Chantreau, Guy Cipriani, Michel Zouloghi et un matériel de très haute qualité et de grande variété de timbres, nous eûmes le plaisir d'entendre une œuvre très brillante.

Interrogé sur la Recherche Musicale de son ensemble et ses compositions, Gérard Pérotin m'indiqua qu'il s'agissait avant tout d'une expérience cherchant à réaliser la synthèse, ou plus exactement la fusion entre deux mondes sonores jusqu'à présent irréductible. D'un côté, l'extension de la richesse des timbres d'instruments à sons indéterminés, employés parfois de façon irrationnelle dans un univers abstrait, d'un autre, la construction de cellules harmoniques et rythmiques isolées, empruntées à la musique traditionnelle, délatant au fur et à mesure du développement, à la manière de bulles de colorations différentes, mais dont les retombées, en s'imbriquant les unes aux autres, finissent par déborder de leur cadre primitif, pour entrer dans « l'autre monde » où l'inévitable friction antinomique provoque une gigantesque explosion comme l'antimatière au contact de la matière, celle-là après quelques soubresauts, engendrant une conclusion évanescence et peut-être exhaustive.

Il était bon que dans ce congrès, toutes les musiques soient approchées.

A la fin du congrès, Mme l'inspectrice Goutet donna des conclusions pédagogiques qui paraîtront dans les revues spécialisées et serviront de base aux travaux à venir.

Je ne pouvais m'empêcher de songer au Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique, présidé par M. Ehrmann qui, dès 1965, demandait que l'enseignement de la musique soit obligatoire de la maternelle à l'Université et je pensais à l'ensemble de nos travaux toujours poursuivis dans ce sens.

Actuellement, une Commission de la musique à l'école, à la Confédération Musicale de France, se penche sur ces problèmes.

Ces efforts représentent une tâche nécessaire.

Pour les très jeunes enfants la Musique doit être sentie avec le cœur, le goût de l'étude d'un instrument et du solfège viendra après.

En ce point particulier concernant les maternelles, cette tâche représente l'option des notions de temps, où l'enseignement de la musique n'est PLUS un DIVERTISSEMENT mais l'ENCLANCHEMENT D'UNE NECESSITE.

Laurence MONTEIL.

Conseil International de la Musique

MESSAGE DE MONSIEUR YEHUDI MENUHIN

Président du Conseil International de la Musique

« Pourquoi ce cri de haine et de guerre, ces révoltes impies ? » Messia de Handel - S'il existe, dans notre monde troublé, quelque institution qui puisse réaliser cet idéal apparemment utopique de fraternité entre les peuples, n'est-ce bien l'Unesco. Ici vraiment, bien que de façon imparfaite, les nations, avec la diversité de leurs constitutions, de leurs idéologies et de leurs religions, se rencontrent en harmonie et en fraternité sur un terrain un peu moins controversé que celui de son grand frère, les Nations Unies.

Combattre le non-respect de l'homme, sauver l'environnement humain de la pollution de toutes sortes, faire connaître aux peuples les chefs-d'œuvre de la création artistique et littéraire, sauvegarder les monuments de Nubie sont des buts dignes d'une organisation qui se consacre entre autres à élargir l'humanité.

Comment le CIM s'intègre-t-il dans ce ministère supra-national pour l'éducation, la science et la culture ? Quels succès avons-nous remportés tout au long de ces 25 années d'existence en accomplissant les buts de l'Unesco ? Proclamons sans modestie que si le CIM n'avait pas existé les différents mondes de la musique auraient été moins conscients de leur existence réciproque. Et à l'intérieur de ces mondes si limités, il eût été plus difficile pour les jeunes générations d'artistes créateurs et interprètes de conquérir le public qu'ils méritent.

Nous sommes reconnaissants à l'Unesco de nous avoir donné l'occasion de créer les conditions nécessaires à un échange fructueux de musique et de musiciens ; aux nombreuses organisations musicales volontaires internationales et nationales qui luttent avec tant d'acharnement, chacune dans le domaine qui lui est propre de la création, de l'éducation, de la recherche et de l'administration, à la réalisation de cet échange ; aux puissantes industries de la musique, si caractéristiques de notre temps, dont ceux qui en sont à la tête nous aident à préserver un élément humain au milieu de la mécanisation et de la commercialisation croissante des arts ; et enfin, aux nombreux gouvernements et municipalités - pas tous encore, hélas - qui sont désireux d'aider la musique en général et le CIM en particulier à jouer son rôle dans le concert des nations.

Je voudrais tout particulièrement remercier les pays et les villes qui ont fourni à l'une ou l'autre de nos organisations internationales membres un siège et les moyens de le faire fonctionner, ainsi que ceux qui, à diverses occasions, ont été mes hôtes de musiciens et d'hommes de musique venus se réunir du monde entier - comme va le faire la Suisse cette année au mois de septembre, à Lausanne et à Genève.

Le sport aujourd'hui, à la fois par ceux qui le pratiquent et leur public, devient plus que tout autre discipline, plus encore que la musique, un langage international. N'est-il pas temps de revenir au concept grec suivant lequel la musique était un sport pour l'esprit ? Peut-être alors réussirions-nous à persuader les autorités nationales et internationales d'accorder à la musique autant de place qu'au sport, à l'école et hors de l'école, à la fois comme discipline pour l'esprit et source de joie.

Puisse ces réflexions trouver écho dans les esprits des nombreux représentants de nos pays et organisations multiples qui viendront se joindre à nous près des deux rives du Lac Léman pour célébrer notre 25ème anniversaire.

BUREAU DU C.I.M.

Directeur : Alain Daniélou ; Directeur-adjoint : John Evans ; Secrétaire Général : Rudolf Heineemann ; Publications : Christian Poche ; Office de liaison : Secrétaire : Habib Touma ; Commission Juridique : Franz Eckert, Rudolf Heineemann, Vilem Pospisil ; Commission financière : Albert Earmann ; Mme Marguerite de Reding, Vassily Zagorsky, Secrétaire ; Secrétaire exécutif : Jack Bornoff ; Assistante de programme : Deanne Arkus-Klein ; Assistante administrative : Georgette Nimaud.

Conseil International de la Musique

Suite de la page 1

Aussi me paraît-il de première importance que l'étude et la pratique de la musique soient reconnues comme une composante essentielle de la formation de l'homme total et prennent place comme telles dans des programmes éducatifs appelés de plus en plus à s'inscrire dans le cadre d'une éducation permanente. J'espère que, conjuguant leurs efforts, le Conseil International de la Musique et l'Unesco sauront mener à bien la grande tâche d'information et de promotion qui dans de trop nombreux pays s'avère nécessaire à cette fin.

C'est dans cette perspective d'une coopération avec ceux qui étudient et plus encore que le terrain des voix chaleureuses pour la poursuite de l'œuvre entreprise par le Conseil International de la Musique et dont cette dernière étape d'un quart de siècle marquée d'ores et déjà nos vives félicitations.



LE COIN DES JEUNES

Suite de la page 1

d'éléments à traduire musicalement.

Au retour il voulut s'y employer mais, malgré son vif enthousiasme, il s'aperçut bien vite qu'il lui manquait l'essentiel pour accomplir autre chose qu'une simple improvisation. Il comprit alors que, sans une solide base harmonique et contrapuntique, il risquait de ne pas réussir.

Cependant l'année 1899 avait vu naître un Trio pour piano, violon et violoncelle. Paris Angelicus pour chant et orgue, A l'Automne. due

Jean Cras rencontre alors Henri Duparc, ce maître qui doit sa célébrité uniquement aux chefs-d'œuvre vocaux qu'il nous a laissés. On sait qu'il les a poussés à des sommets suffisamment élevés pour que l'époque actuelle, dédaigneuse de ce riche moyen d'expression, ne laisse qu'à quelques rares initiés la joie de s'élever dans cet art raffiné.

Henri Duparc fut immédiatement séduit par la nature spontanée du jeune marin-musicien. Il reprit ses erreurs et lui montra les lois essentielles de l'écriture musicale. A côté de cet aspect théorique il lui fit aussi comprendre que la connaissance des grands maîtres est indispensable afin de trouver chez eux de salutaires leçons.

Une tendresse mutuelle s'éveilla alors dans le cœur des deux hommes unis par un égal désir de s'exprimer dans un culte semblable. Si le jeune disciple ne devient pas un savant de son art, limité par sa carrière de marin, il travaille méthodiquement et acquiert le souci de l'ordonnance du style.

Dans son indépendance d'allure, dans le jaillissement libre de ses pensées nous trouverons l'aspect le plus personnel du compositeur attachant qui ne mérite pas l'oubli dans lequel il se trouve actuellement.

Reprenons maintenant le catalogue en 1900 où nous trouvons une Sonate « l'Esprit » pour piano et violon, une autre « l'Âme » pour piano et alto, un *Impromptu* pastoral pour piano et Sept mélodies qui forment un recueil sur des poèmes de Rodenbach, Verlaine et Drouin. Dans leur teinte, parfois un peu grise, on ressent néanmoins cette inflexion poétique, cet accent d'intimité qui imprègnent beaucoup de pages à l'avenir. Elles furent achevées en 1905 et dotées d'un accompagnement de quatuor à cordes. Voici leurs titres : « Douceur du Soir », « Mains lasses », « Sagesse » (l'esprit luit), « Sagesse » (Le son du cor), « Réverie », « Nocturne », « Correspondances ». De la même année datent aussi Cinq Mélodies inédites.

La Société Nationale, en juin 1901, révélait la Sonate « La Chair » pour piano et violoncelle. Notons là deux pièces inédites pour piano : Scherzo en Fa mineur et La Cloche.

D'une plus grande importance sont les Poèmes Intimes pour piano. Ils furent composés en 1902, 1904, 1911 en Islande et au pays de Brest pour être donnés à la Société Nationale en avril 1918. « En Islande » expose, dans une gracieuse indépendance du dialogue, des images tour à tour aléatoires avec charme sa paix, sa douceur et se termine dans une large péroraison.

Dans les années qui suivent, diverses compositions confirment les qualités de sensibilité de Jean Cras. En 1903 et 1904 ce seront le Largo en Fa dièse mineur pour piano et violoncelle, la Valse en mineur pour piano, le Choral et la Marche nuptiale pour orgue, Ave verum pour chant, violon et orgue, daté de 1905. Le Second Trio en Ut pour piano, violon et violoncelle, écrit en 1907, fut créé à la Société Nationale le 29 avril 1911.

Après la Messe a capella, 4 voix mixtes qu'il écrivit à 29 ans, le jeune musicien apporte le témoignage plus profond d'une personnalité plus affirmée dans son premier Quatuor à cordes dont la première audition eut lieu le 5 mars 1910. On sait que cette forme musicale connaît de très hauts sommets et que tout compositeur rêve d'exprimer le meilleur de lui-même à l'aide de ces quatre voix. Celui que nous célébrons aujourd'hui n'a pas échappé à cette haute aspiration en dédaignant les influences strictement modernes ou les procédés d'un classicisme de mauvais aloi. Ici comme ailleurs il se laisse aller à sa spontanéité naturelle et à sa subtile invention. Il pêche peut-être par quelques excès de développement mais sa réflexion, mûrie aux sources d'un Beethoven, selon les conseils de

Duparc, lui permit de nous laisser une œuvre très attachante.

Les instruments dialoguant dans un « Allegro » clair, rempli d'une chaleureuse émotion. On aime la paix méditative de l'Andante ». Quant au « Final », bien qu'il manque peut-être d'une originalité que l'on aurait souhaitée plus vive, il ne trahit pas l'intérêt de ce quatuor. On voudrait le voir figurer sur les pupitres de formations connues et célèbres.

Regina Coeli (1909) y fait suite. Les 3 voix et l'orgue sont traités plus dans le caractère populaire que liturgique pour refléter la joie de la vieille France

L'année 1910 commence avec une œuvre religieuse pour chant et orgue : Ave Maria et se poursuit avec les Elégies pour chant et piano dont la création, sous cette forme, à la Société Nationale le 18 mai 1912 amena l'auteur à réaliser une orchestration dont la consécration eut lieu aux Concerts Pasdeloup en 1920. Quatre poèmes d'Albert Samain servirent le musicien qui poursuivit sa manière simple et directe de composer. Les titres « Désir », « Dans le parc », « Soir », « Arrière saison » sont par eux-mêmes suffisamment suggestifs pour imaginer, dans la collaboration de deux tels hommes, la densité poétique et les élans sincères qui se dégagent de ces mélodies. Il faut souligner combien leur atmosphère spirituelle est propre à des confidences intimes voilées de pudeur.

A partir de 1912 Jean Cras pense à Polyphème, drame lyrique en 4 actes et 5 tableaux sur un livret d'Albert Samain. Cette œuvre sera son souci principal pendant les vicissitudes de la guerre.

Pendant deux années le compositeur n'est plus qu'un lieutenant privé de tout loisir pour se donner à son art et surtout au travail important qui le tient en haleine. Il doit s'occuper avant tout de la lutte contre les sous-marins en qualité d'Officier d'Etat Major sous les ordres de l'amiral Boué de Lapeyrière sur le « Courbet » et de l'amiral Ronarch. En 1916 on lui confie le « Commandant Bory » grand torpilleur d'escadre de la division des flottilles de l'Adriatique qui fut citée à l'ordre de l'armée pour ses états de services éclatants. Il n'est pas inutile de citer ici le courage exceptionnel de notre musicien qui mena le « Commandant Bory » aux premières places dans tous les engagements dont l'Adriatique fut le théâtre. Un jour qu'il dirigeait la manœuvre destinée à la lutte contre les sous-marins, l'explosif fit malencontreusement sauter, avec lui, l'arrière du bâtiment. Jeté à la mer et revenant à lui Jean Cras aperçut son timonier sur le point de se noyer après la commotion qu'il avait reçue. Il plongea et, après de rudes efforts, il put sauver la vie de son compagnon et rejoindre le contre-torpilleur. Le Commandant en chef de l'armée navale lui décerna la croix de guerre. Quand Jean Cras abandonna le « Commandant Bory » il prit

le grade de Capitaine de corvette à la tête d'une nouvelle escadrille. Quelques trèves, pendant les ravitaillements à Brindisi, lui permirent d'achever l'orchestration de Polyphème et d'écrire l'« avertissement » de la création eut lieu à la Société Nationale le 28 février 1920. Ces paysages dont l'un est maritime, l'autre champêtre sont plus des impressions que des descriptions. Ses moyens de réalisation plus perfectionnés laissent aussi apparaître une méditation plus mûrie par les immenses horizons. Sur des basses aux quintes profondes grandit le chant de l'âme unie à la voix prenante de l'immensité de la mer. Quant aux « Paysages champêtres » c'est encore la puissance marine qui suscite la passion créatrice du musicien.

De cette époque il faut aussi mentionner les Danze pour piano. Elles sont quatre : « Morbida », « Scherzosa », « Tenera », « Animata ». Ce sont quatre aspects d'une même méditation. Les appels de eaux et du ciel font ressentir à l'auteur leurs présences mystiques. S'il se trouve en ces pages quelques longueurs de développement tout pianiste curieux sera sensible néanmoins à l'esprit intérieur sous la trame d'une pure impression.

En janvier-février 1918, « Naïves », « Pures », « Mystérieuses » constituent un recueil pour piano à 6 petites mains et à piano à 4 mains dont le titre général est Ames d'enfants. Ecrites d'abord pour les trois filles du compositeur (à 6 petites mains) ces trois pièces furent orchestrées mais les sentiments délicats et limpides de la première, la tendresse et la fraîcheur des suivantes semblent pouvoir être mieux exprimées dans la version primitive que dans la version orchestrale les alourdissant un peu.

(à suivre)

Pierre PAUBON

Errata. — Dans le second article sur Philippe Gaubert, Journal n° 264 août-septembre 1973 page 5, bas de la 3ème colonne, lire « Le 20 février 1938 la Société des Concerts présentait au public Divertissement sur un choral. C'est une suite de variations... »

**UN SOLFEGE
d'ANDRE AMELLER**

23 Leçons chantées progressives viennent d'être gravées aux Editions, A. Leduc à Paris. Ecrites pour les 3 clés les plus usitées sol, fa et ut fame elles sont accompagnées par le piano. Editées en 2 opuscules de 12 et 11 leçons intervalles, rythmes, elles sont expressives, dans un style néo-classique élégant : elles formeront l'oreille et le goût des jeunes musiciens.

AUBANEL

Aubanel ! Un nom tout ensoleillé de poésie provençale, évoquant Théodore Aubanel, avec ses amis du Félibrige, Frédéric Mistral, Roumanille, chantés par Alphonse Daudet, Edouard Aubanel, le célèbre écrivain et éditeur avignonnais... et Georges Aubanel, le musicien, leur petit cousin !

Pour ne point faillir à la tradition, Georges Aubanel, comme tous les membres de la dynastie, est né en Avignon, en l'an 1896. Venu à la musique par le truchement de la facture d'orgues, c'est à Marseille qu'il reçut ses premières notions d'harmonie d'un maître éminent : le compositeur et chef d'orchestre Gabriel Marie, celui-là même qui en 1890, avait conduit la création en France de « Samson et Dalila », au théâtre des Arts de Rouen, haut lieu de la musique lyrique. Georges Aubanel « monta » à Paris, nanti d'une introduction de Gabriel Marie auprès de Charles-Marie Widor et de Paul Vidal, avec qui il se perfectionna en harmonie et aborda l'étude du contrepoint et de la fugue.

Cette formation devait être précieuse pour Georges Aubanel, dont la carrière allait bientôt se trouver orientée vers la musique vocale et les harmonisations qu'elle implique. C'est assez dire que nos vieux chants populaires n'ont point de secret pour lui, puisqu'on en compte 600 éditions et interprétés non seulement en France, mais par-delà les frontières et outre-atlantique ! Chez nous, Georges Aubanel devint notamment l'un des pourvoyeurs attitrés de l'abbé Maillet et de ses « Petits Chanteurs à la Croix de Bois », tout en dirigeant, pour l'enregistrement discographique, nombre de ses « arrangements » vocaux et orchestraux.

Mais, s'avouer piquante des contrastes, tandis qu'il acquérait, pour la détenir toujours, une réputation incontestée de folkloriste, Georges Aubanel, séduit par le jazz et ses ressources rythmiques, s'affirmait, d'autre part, un compositeur foncièrement contemporain, bien que demeurant dans le domaine d'élegante clarté qui est le sien. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'il soit l'auteur d'un « Solfège rythmique à 3 voix » et de six œuvres de musique symphonique légère conçues en cet esprit, parmi lesquelles « Lutrineries » et « Divertissement dans les bois », ce titre révélant moins une réminiscence de Liszt que l'esprit facétieux de Georges Aubanel ! Rien de surprenant non plus à ce qu'il ait harmonisé d'innombrables negro-spirituals et tout autant de chansons nouvelles à succès, en dehors de ses trois recueils : « Au fil des chants », qui ont fourni la matière de bien des émissions réalisées par lui pour le service des « Echanges Internationaux » de l'O.R.T.F.

En 1965, Georges Aubanel, déjà membre de la Société Française de Musicologie, s'est vu décerner par la S.A.C.E.M. le prix des Créateurs. Enfin, mentionnant que Georges Aubanel s'est plu à opérer une heureuse synthèse du passé et du présent en mariant la flûte à bec, instrument médiéval par excellence, aux échos d'une moderne percussion, nous l'aurons montré, une fois encore, fidèle à sa mission : rénover, régénérer la musique par le rythme, ce magicien, et ses richesses infinies !

LA MUSIQUE A PARIS

JEUNESSE D'AMERIQUE J EN CONCERTS

C'est avec grand plaisir que je suis retourné cette année, entendre cet ensemble de jeunes musiciens et choristes, étudiants d'Amérique. Il m'a été permis d'entendre deux de leurs concerts. L'un en l'église de la Trinité et l'autre à Notre-Dame de Paris.

Pour le 1er concert, le groupe de choristes (130) s'est fait entendre dans des œuvres de Haydn, Palestrina, Scarlatti, et des Spirituels. Toutes ces œuvres étant exécutées avec beaucoup d'expression et de nuances. Un orchestre symphonique a interprété des œuvres de Rossini et Tchaikowski (à mon avis mal placées dans ce cadre). Ce qui n'enlève rien à la qualité d'exécution surtout si l'on considère la jeunesse des exécutants. Puis, réunis, ces deux ensembles ont soulevé d'enthousiasme les auditeurs qui remplissaient la belle église de la Trinité.

Pour ces jeunes, la consécration a été de se faire entendre dans la cathédrale N.-D. de Paris.

Une harmonie qui ouvre le programme avec des œuvres de Haendel, Bach, G. Holst. Belles sonorités et nuances bien dosées rappelant l'orgue de cette cathédrale.

Puis l'ensemble choral a interprété des œuvres de Schubert, Telemann, Buxtehude, Haendel, Psalter et des Spirituels. C'est par de longs applaudissements que le public a salué et rendu hommage à ce bel ensemble. Il faut rendre hommage aussi aux maîtres qui éduquent musicalement ces jeunes et à ceux qui les dirigent dans de tels programmes.

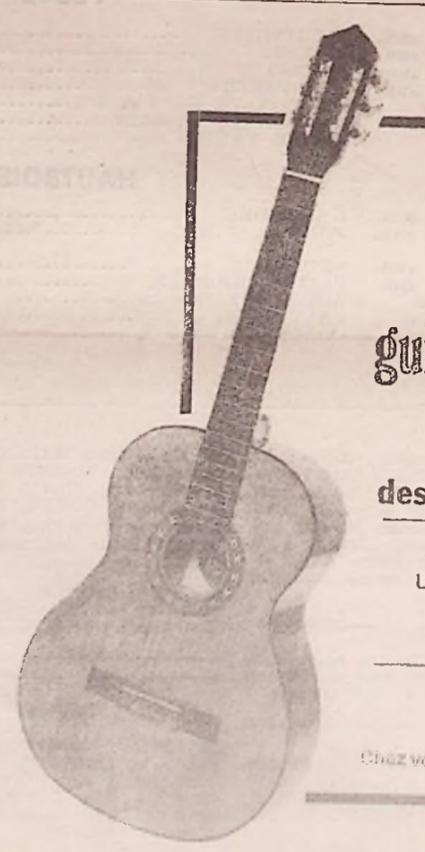
Il est dommage que l'audition ne soit pas présentée, cela éviterait les applaudissements entre chaque partie d'une messe par exemple. Ch. Guillerme.

CONCERT GRATUIT DONNE LE 17 JUILLET A 16 HEURES DANS LES JARDINS DU LUXEMBOURG

HARMONIE : 125 exécutants conduits par Frank PIERSOL.
Œuvres au choix : Schumann : Chester ; Jager : Troisième suite ; Ives : Variations sur l'Amérique ; Gershwin : Portrait symphonique ; Sousa : Washington post ; Richards : L'emblème de l'unité.
Chœurs : 120 exécutants conduits par Jane Hardester.
Œuvres au choix : Telemann : Laudate Jehovan ; Bennet : Weep, o mine eyes ; Chant Italien : Buon giorno, Madonna ; Tim Khum : The wedding cantata ; Brahms : Song of Sigal (Ossian) ; Folk-songs : Spirituels.

2ème CONCERT GRATUIT DONNE LE 23 JUILLET, A 21 HEURES DANS L'EGLISE DE LA TRINITE (Place d'Estiennes d'Orves).
Grand orchestre symphonique : 110 exécutants conduits par A. Chavez.

3ème CONCERT GRATUIT DONNE LE 29 JUILLET, A 14 HEURES, A NOTRE-DAME DE PARIS
Orchestre de chambre : 20 exécutants conduits par W. Ramsey
Schubert : Messe en Do, opus 48.
Chœurs : 160 exécutants conduits par W. Ramsey.



MERLIN

guitares classiques Alphonse Leduc

(fabrication Musima, R.D.A.)

**Dans la tradition MERLIN,
des instruments de qualité à un prix raisonnable :**

<p>“730” Une première guitare sans rivale. 250 F.t.t.c.</p>	<p>“732” Déjà une grande guitare. 320 F.t.t.c.</p>	<p>“736” “Facon luthier”, la guitare du succès. 600 F.t.t.c.</p>
--	---	---

sur demande, catalogue GUITARE (méthodes et musique)

ALPHONSE LEDUC
175 rue Saint-Honoré - 75001 Paris - Tél. 360 62 47

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOI

■ Harmonie Municipale de VITTEL recherche un Directeur assurant direction de l'Harmonie, cours de solfège et instruments. Logement assuré. Réserve également 10 emplois municipaux dans les instruments suivants : clarons, tambours, clarinettes, trompettes, saxos, trombones. Ecr. au Secrét. M. ROYER Claude av. Poincaré, 88800 VITTEL.

■ Cherchons ancien trompette ou clairon pour diriger batterie-fanfare. Adr. C.V. et prétentions à M. LEVY, Président, ST-LEGER-S/DHEUNE 71510.

■ Emplois divers et logements assurés à bons musiciens. Clar., saxo, basses. Ecr. M. AUBERTIN, 21 AUXONNE.

■ Recherche pour service entretien dans collectivité, notions en électricité souhaitées, bons musiciens jouant basse, trombone, hautbois. Ecr. journal s/n° 85.

■ Fanfare Municipale TCT à ST-PIERRE-S/DIVES (14170), recherche trompette major, avec possibilité d'emploi.

■ 74000 ANNECY Hie Municipale procurerait à O P1, OP2, OP3, les emplois suivants : ajusteurs, fraiseurs, moulistes, tourneurs, mécaniciens de précision, tôliers, etc. Salaires élevés à bons musiciens amateurs, instruments divers (préférence à célistes). Ecrire avec CV musicien et CV professionnel, âge, à Hie Municipale, 18, rue Vaugelas, ANNECY.

■ Ville de NEVERS (Nièvre) recherche musicien jouant tuba-contrebasse sib. pouvant assurer poste de concierge avec entretien des locaux à l'Ecole de Musique. Renseignements Mairie de NEVERS. Tél./83 61.32.36.

■ Agréable station-thermale Centre de la France recherche musiciens pour son harmonie. Possibilités d'emploi dans importante usine locale de mécanique générale pour OS1, OS2, P1, P2 tourneurs, fraiseurs, ajusteurs ou C.A.P. mécanique générale. Possibilité logement. Ecrire M. LAGENESTE Louis, 52, avenue Puzenat, 71140 BOURBON-LANCY.

■ Commune de 51340 PARGNY-SUR-SAULX, en extension. Plus de 3.000 H. Demande de Garde-Champêtre, agent d'enquête pour le cours du 1er semestre 74. Age maximum 30 ans. Mutation acceptée si très sérieuses références. Logement fonction assuré.

■ Harmonie recherche Chef de Musique connaissance cuivre souhaitée pour formation de jeunes éléments. Emploi disponible dans industrie locale et communale. Adresser toute correspondance à M. SOMMIER Jean, 30, rue des Avieux, 88350 LIFFOL-le-GRAND.

■ Ecole Municipale de Musique recrute sur titres rentrée octobre : Prof. Violon et Solfège. Préférence donnée à candidat jouant aussi instrument à vent. Logt assuré. Statut municipal. Adresser réf. et C.V. à Mairie 73200 ALBERTVILLE.

■ LYRE CHEMINOTE DE CHAILINDREY, 52, recherche chef de musique pour diriger harmonie. S'adresser au Président, M. LAZERT, Maire de Torcenay 52.

■ Ville de FOUGERES (Ile-et-Vilaine) recrute 1 rédacteur, 1 adjoint technique, 1 contremaitre voirie, 1 jardinier OP 2. Donnerait préférence à bons musiciens. Société classée en division d'Honneur. Ecrire au Secrétaire Général, Mairie de FOUGERES (35300).

■ Directeur O.P.I.L.M. 1750 lgt cherche adjoint rédacteur ou adj. techn. sur concours ou par mutation. Préférence donnée à bon musicien. Etudierais autres propositions. Ecrire : Président O.P.I.L.M. 35300 FOUGERES.

■ STATION DE MEGEVE. (Haute-Savoie) recherche d'urgence pour novembre 1973, un régisseur des recettes, service des eaux : un contremaitre pour service voirie, un jardinier, emplois municipaux, places réservées à musiciens (instruments à vent). Ecrire : MAIRIE DE MEGEVE 74120.

■ Importante Maison d'Éditions Musicales recherche vendeur bibliothécaire, teneur de stock, PLACE STABLE. Sérieuses réf. et connaissances musicales exigées. Ecr. au journal sous No 86 qui transmettra.

■ PIANOS ANDERS. Cherchois bon vendeur ou vendeuse, 25 et 35 ans, ayant notions musicales. Se présenter l'après-midi, 17, rue Monge, PARIS 5ème - Métro : Cardinal Lemoine. Tél. 033.59.87 - 325.56.79.

■ Pour Ecole Municipale de Musique et direction Fanfare, recherche chef pouvant assurer les deux fonctions. Ecr. M. PASSEMAN, 82400 VALENCE D'AGEN.

■ Recherche clarinettiste et tromboniste capable assurer à temps partiel encadrement Ecole de Musique. Cornistes, bassistes et contrebassistes. Possibilités emplois métallurgie et bâtiments (C.A.P.-B.E.P.). Ecr. Mairie de JOINVILLE, 52300 (Haute-Marne). URGENT.

MUSIQUE MILITAIRE

■ Musicien désirant faire son service militaire en Outre-Mer. Ecr. au chef de Musique du TFAI, en garnison à DJIBOUTI, S.P. 85.019.

■ RECRUTEMENT DE PERSONNEL POUR LA MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE DE BREST. — Un second-Maitre (sergent) musicien sédentaire « clarinettiste ». Deux matelots musiciens mobiles jouant du trombone à coulisse. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de Musique Principal Jean HUBERT, Commandant la Musique des Equipages de la Flotte. Direction du Port. 29240 BREST NAVAL.

■ La Musique de la Flotte de TOULON recherche des musiciens désirant s'engager dans le Cadre Mobile et jouant des instruments suivants : Hautbois, Saxophone, Trombone. Les candidatures et demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Chef de Musique de 1ère classe JANSSEN. D.C.A. St-ELME, 83800 TOULON NAVAL.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Directeur jeune, dynamique, pouvant enseigner tous les Saxos, petits cuivres, gros cuivres à pistons, cherche place direction Harmonie Fanfare. Ecr. au Journal sous le N° 83.

■ Ingénieur agronome, 27 ans, titulaire Lauréat Conservatoire National, pouvant assurer partie Soliste. Enseignement flûte et Solfège, demande emploi, région indifférente. Adresser correspondance sous le N° 84 au journal.

OCCASIONS

■ Suis acheteur disques Saxophonistes WIEDOEFT, MULE, VIARD, ROMBY, ACKERMANN, 33 t. ou 78 t. Ecr. au journal s/n° 80 qui transmettra.

■ Vends tromb. ténor complet KING A B 1973. Parfait état. C.D. emploi 2.650 F. Ecr. M. KRASNANSKY - 20, rue du Bonhomme en Pierre. EVRY. 91000.

■ Important matériel symphonique, parfait état très bonnes Editions à céder, excellentes conditions. S'adresser à M. LYSSANDRE, 125, av. Carnot 93140 BONDY

■ A vendre intéressant répertoire pour Musique d'Harmonie. S'adresser au Journal sous n° 81.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1974

CHANT

Préparatoire 1ère ann.

VOCALISE No 5 POUR LE MEDIUM

Concone

Durand

Préparatoire 2me ann.

HISTOIRE DE TOUS LES TEMPS — No 95 du 6ème volume des airs classiques

Haydn

Salabert

Elémentaire 1ère ann.

VOCALISE No 12

Concone

Durand

Elémentaire 2me ann.

LA CORNEILLE (traduction Samazeuilh)

Schubert

Durand

Moyen 1ère année

VOCALISE No 16

Concone

Durand

Moyen 2ème année

LA VIOLETTE

Mozart

Hamel

Supérieur

SERENADE INUTILE

Concone

Durand

Supérieur

COMPLAINTE DU ROI ET DE LA REINE (sur un poème de Paul Fort)

R. Berthelot

Delrieu

Supérieur

UN AIR

Mozart

au choix

Supérieur

LA CARAVANE

Chausson

Hamel

Supérieur

UN AIR

Mozart

Salabert

Supérieur

LA VIE ANTERIEURE

Duparc

Hamel

Supérieur

NUIT DE MAI (Mainacht) OP 43 No 2 — Un air d'Opéra ou Opérette français du XIXème S

Bhrans

Hamel

PIANO

Préparatoire 1ère ann.

ONDINE

M. Peyssies

Delrieu

Préparatoire 2me ann.

PETITE BERCEUSE et PETITE MARCHÉ

Madeleine de Valmalète

Delrieu

Elémentaire 1ère ann.

FLEURS D'AMANDIER

A. Ameller

Combre

Elémentaire 2me ann.

DANSE BRETONNE

R. Salmon

Combre

Moyen 1ère année

DEUX PRELUDES

Friboulet

Lemoine

Moyen 2ème année

LES METAMORPHOSES D'ARLEQUIN

Depelsenair

Lemoine

Supérieur

BOBSLEIGH-RAPIDITY

Paul Bonneau

Chapell

VIOLON

Préparatoire 1ère ann.

SIMPLEMENT

Serge Lancel

Billandot

Préparatoire 2me ann.

CONCERTO POUR LE 1er AGE

André Ameller

Lemoine

Elémentaire 1ère ann.

BERCELONNETTE

Mazellier

Billandot

Elémentaire 2me ann.

L'OSEAU

H. Février

Chapell

Moyen 1ère année

MENUET

Rhené Alix

Combre

Moyen 2ème année

CONCERTINO

A. Deels

Combre

Supérieur

PRELUDE et ALLEGRO

Kreisler

Schott

VIOLON ALTO

Préparatoire 1ère ann.

A. FIRST YEAR

W. Forbes

Préparatoire 2me ann.

Classical Album No 1 J.-S. Bach — No 2 Schuman

No 9 F. Couperin — No 10 Haydn (Oxford University Londres)

A. Ameller

Ed. Philippo

Elémentaire 1ère ann.

3 PIECES FACILES No 1 et 2

A. Ameller

Ed. Philippo

Elémentaire 2me ann.

3 PIECES FACILES en entier

P. Klengel

Ed. Peters

Moyen 1ère année

MORCEAUX CLASSIQUES No 3853 A — par J.-S. Bach — No 3 Polonoise — No 4 Gavotte

H. Classens

Ed. Philippo

Moyen 2ème année

CONCERTINO en SOL

Haendel-Barbirolli

Oxford-University (Londres)

Supérieur

CONCERTINO — Larghetto et Allegro Scherzando

VIOLONCELLE

Préparatoire 1ère ann.

CONFIDENCE

Lœwenguth

Combre

Préparatoire 2me ann.

ARIETTE GIROBAMO (extrait de violoncelle classique vol. A)

Cornelis Liegoi

Combre

Elémentaire 1ère ann.

PAVANE

Tolbecque

Billandot

Elémentaire 2me ann.

RONDO

F. Guérini

Ricordi

Moyen 1ère année

ALLO CON BRIO EN UT

révision Salmon

Delrieu

Moyen 2ème année

1er MOUVEMENT, 1ère SONATE en sol maj.

rév. Feuillard

Leduc

Supérieur

LA FETE AU PAYS D'AUGE

M. Dautremere

Leduc

Supérieur

ADAGIO et ALEGRO — No 50 des classiques

Schumann

Leduc

CONTREBASSE A CORDES

Préparatoire 1ère ann.

SIX PIECES FACILES No 3 et 4

A. Ameller

Martin

Préparatoire 2me ann.

SIX PIECES FACILES No 5 et 6

A. Ameller

Martin

Elémentaire 1ère ann.

HISTORIETTE

H. Classens

Philippo

Elémentaire 2me ann.

PIECE ELEGIAQUE

A. Ameller

Lemoine

Moyen 1ère année

FANTAISIE ITALIENNE — Andante cantabile et allegro moderato seulement

E. de Coriolis

Transatlantiques

Moyen 2ème année

CHORAL

A. Chapuis

Leduc

Supérieur

CONCERTINO en sol Majeur — op. 32

Ch. Labro

Philippo

FLUTE

Préparatoire 1ère ann.

FLUTINETTE

R. Martin

Martin

Préparatoire 2me ann.

ARIETTE

Serge Lancel

Lemoine

Elémentaire 1ère ann.

ARIO

Y. Philippe

Leduc

Elémentaire 2me ann.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1974

BASSON

Préparatoire 1ère ann.	ARIOSCO	Marcel Cariven	Combre
Préparatoire 2ème ann.	CANTABILE	Marcel Cariven	Combre
Préparatoire 1ère ann.	FANTASIA	J. Douane	Combre
Préparatoire 2ème ann.	BALLADE DES PINGOUINS	P. Max Dubois	Chappell
Moyen 1ère année	PETITE PIECE	de Coriolis	Leduc
Moyen 2ème année	POURSUITES	James Moreau	Combre
Supérieur	3ème SONATE	Ozi	Ed. Ouvrières

CLARINETTE

Préparatoire 1ère ann.	CLARIONNETTE	Roger Gilet	Martin
Préparatoire 2ème ann.	PROMENADES aux CHARTONS	Jean Del	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	CLARINETTISSIMO	A. Dervaux	Combre
Elémentaire 2ème ann.	CHANSON EXOTIQUE	M. Deljudice	Billaudot
Moyen 1ère année	THEME et VARIATIONS	Bochsa	Ed. Ouvrières
Moyen 2ème année	COMPLAINTÉ et RONDO	Tournier	Ed. Ouvrières
Supérieur	LIED et FINAL	Jules Semler-Collery	Eschig

SAXOPHONE ALTO

Préparatoire 1ère ann.	La SAUGE	A. Ameller	Lemoine
Préparatoire 2ème ann.	INVOCATION et MARGE MINIATURE	R. Mignon	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	REVERIE	Lesieur	Martin
Elémentaire 2ème ann.	SAXOPHONIE	Serge Lancel	Billaudot
Moyen 1ère année	CONCERTINO No 10	J. Porret	Martin
Moyen 2ème année	ANDANTE et ALLEGRO	Chailleux	Leduc
Supérieur	FANTASIE CAPRICE	P. Parès	Billaudot

SAXOPHONE SOPRANO ou TENOR

Préparatoire 1ère ann.	ANDANTINO	W. Van Dorsselaer	Lemoine
Préparatoire 2ème ann.	La SAUGE	A. Ameller	Lemoine
Elémentaire 1ère ann.	PASTORALE	Serge Lancel	Molenaar
Elémentaire 2ème ann.	ESPIEGLERIE	Serge Lancel	Martin
Moyen 1ère année	CONCERTINO No 25	J. Porret	Martin
Moyen 2ème année	ALLEGRO giocoso	Serge Lancel	Molenaar
Supérieur	SONATINE en Bis	Michel Blavet	Martin

COR

Préparatoire 1ère ann.	RONDO	A. Ameller	Martin
Préparatoire 2ème ann.	CHANT POPULAIRE	J. Bhrans (Baudrier)	Molenaar
Elémentaire 1ère ann.	LIED	P. Auelert	Leduc
Elémentaire 2ème ann.	LEGENDE RUSTIQUE	M. Boucard	Billaudot
Moyen 1ère année	DANS LA FORET	E. de Coriolis	Trans-Atlantiques
Moyen 2ème année	DANS LES ALPES	J. Douane	Combre
Supérieur	VIRELAI	G. Sporek	Billaudot

TROMPETTE

Préparatoire 1ère ann.	TROMPETILLANTE	L. Delbecq	Martin
Préparatoire 2ème ann.	ANDANTINO et ALLEGRO	J. Kauffmann	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	CONCERTINO No 4	J. Porret	Martin
Elémentaire 2ème ann.	ADAGIO-MODERATO vivace	R. Mignon	Billaudot
Moyen 1ère année	27ème SOLO de CONCOURS	J. Porret	Martin
Moyen 2ème année	8ème SOLO de CONCOURS	P. Rougnon	Billaudot
Supérieur	ARIA et TOCCATA	R. Niverd	Leduc

CORNET et BUGLE

Préparatoire 1ère ann.	2ème MINI CONCERTINO	J. Porret	Martin
Préparatoire 2ème ann.	ANDANTINO et ALLEGRO	J. Kauffmann	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	CONCERTINO No 1	J. Porret	Martin
Elémentaire 2ème ann.	CAPRICE N° 1	A. Thiry	Molenaar
Moyen 1ère année	DIPTYQUE	J. Douane	Leduc
Moyen 2ème année	CONCERTINO No 20	J. Porret	Martin
Supérieur	PIECE de CONCOURS	G. Balay	Leduc

TROMBONE

Préparatoire 1ère ann.	LEGENDE	J. Gallet	Billaudot
Préparatoire 2ème ann.	CHANSON D'AUTREFOIS	J.-P. Bouny	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	CONCERTINO No 7	J. Porret	Martin
Elémentaire 2ème ann.	CONCERTINO Na 23	J. Porret	Martin
Moyen 1ère année	SOLO de CONCOURS	S. Wurmsler	Billaudot
Moyen 2ème année	16ème SOLO de CONCOURS	J. Porret	Molenaar
Supérieur	PIECE en mib. mineur	G. Kopartz	Leduc

CONCOURS

Objet : Concours pour le recrutement d'un professeur de clarinette au Conservatoire Municipal de Musique de Charleville-Mézières. Un concours sur épreuves en vue du recrutement d'un professeur de clarinette aura lieu le 17 novembre 1973, à 15 h, en l'Hôtel de Ville de Mézières.

Nomination : Le candidat retenu sera soumis à la nomination de M. le Maire de Charleville-Mézières. Sa position sera celle d'employé municipal titulaire après un stage obligatoire, et soumis au statut général du Personnel Communal.

Rémunération : Selon l'échelle indiciaire brut : 400-785.

Horaires : Il est de 16 h par semaine, toutefois cet horaire peut être porté à 18 sans modification de traitement si la nécessité de service le demande.

Condition de recrutement : Les candidats devront être de nationalité française. Pour les candidats masculins, ils devront être libérés des obligations militaires. Le candidat reçu devra prendre ses fonctions le 1er janvier 1974. Il résidera à CHAR-

LEVILLE-MEZIERES. Il prêtera son concours aux diverses formations instrumentales du Conservatoire, en qualité de soliste.

Dossiers de candidatures : S'adresser de toute urgence à M. le Maire par lettre recommandée. Ils comprendront : — un curriculum vitae, — une copie certifiée conforme des diplômes et titres se rapportant à l'exercice de l'emploi sollicité — une fiche familiale d'état civil. Le jury sera composé de : M. le Maire ou son représentant, une haute personnalité du monde musical venant de Paris, M. le Directeur du Conservatoire Municipal de Musique. La décision du jury sera sans appel.

LES EPREUVES

A) Epreuve éliminatoire. Exécution du Concertino de Weber. (2) Exécution d'un concerto classique ou contemporain, au choix du candidat. Les candidats peuvent se faire accompagner par le pianiste de leur choix ou faire parvenir leur partition au moins 15 jours à l'avance.

B) Epreuves d'admission. 1. Cours à faire à un élève du niveau débutant et à un élève du cours moyen.

2. Entretien avec le jury portant sur l'organisation des cours.

IMPORTANT. Les candidats ne recevront aucune convocation individuelle.

RENSEIGNEMENTS : S'adresser à M. le Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, Hôtel de Ville de MEZIERES, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. Tél. : 33.15.67.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de SCIONZIER (Haute-Savoie) 6.000 habitants, cherche directeur pour la Musique Municipale et l'Ecole de Musique. Logement assuré. Adr. candidature et références à : Musique Municipale, B.P. 16, 74305 SCIONZIER.

■ Imprimerie Centrale ROMORANTIN tél. 76-00-63 recherche Conducteur typo (cadre s'abstenir), emploi réservé à bon musicien pour harmonie division supérieure, priorité accordée dans les pupitres, cors et trombones.

BUFFET CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 488.88.78

G. Pétre



Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Corns Anglais
Bassons
Flûtes

VILLE DE COLMAR

27 ET 28 AVRIL 1974

concours international d'ensembles de musique de chambre

Trios, quatuors et quintette à cordes avec piano. Prix de 500 à 6.000 Francs. Renseignements et inscriptions : Office de Tourisme 68000 COLMAR. Tél. : (89) 41.02.29. Délai d'inscription : 15 janvier 1974.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre)
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

DIVERS (suite)

■ Pour la St-Gilda, pour vos concerts en ville ou en plein air « LAMENTO » de P.P. LOUP. Aux Editions Robert MARTIN, MACON.

■ Cours particuliers de solfège, piano, guitare. Progress rapides. Club des Autants, 167, rue du Temple, PARIS-3ème. Tél. 887.50.19.

■ Êtes-vous des Autants ? Compositeurs ? Le Club, 167, rue du Temple, PARIS-3ème, peut mettre la musique à vos textes, faire la partition de piano de vos mélodies, relevés d'après enregistrement sur minusculte ou bande magnétique. Cl. nombre repr.

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

N'oubliez pas d'assurer vos sociétés à la C.M.F.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1974

BARYTON

Préparatoire 1ère ann.	2ème MINI-CONCERTINO	J. Porret	Martin
Préparatoire 2ème ann.	ANDANTINO et ALLEGRO	G. Kaufmann	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	CONCERTINO No 1	J. Porret	Martin
Elémentaire 2ème ann.	CAPRICE No 1	A. Thiry	Martin
Moyen 1ère année	APRES VENDANGE	M. Clérissé	Martin
Moyen 2ème année	En VUE DU PORT	M. Clérissé	Martin
Supérieur	MORCEAU de CONCOURS	J.E. Barat	Leduc

SAXHORN BASSE

Préparatoire 1ère ann.	AUTUMN EVENSONG	H. Rimmer	Molenaar
Préparatoire 2ème ann.	BERCEUSE	Schubert	Molenaar
Elémentaire 1ère ann.	TO A WILD ROSE	Bardin	Molenaar
Elémentaire 2ème ann.	HYMNE	E. Macdowell	Billaudot
Moyen 1ère année	SOLO de CONCOURS	L. Nivard	Martin
Moyen 2ème année	LEGENDE	L. Wurmser	Martin
Supérieur	FANTAISIE (sl b - et ut)	L. Nivard	Choudens
		P. Max Dubois	

CONTREBASSE SI B

Préparatoire 1ère ann.	AUTUMN EVENSONG	H. Rimmer	Molenaar
Préparatoire 2ème ann.	BERCEUSE	Schubert	Molenaar
Elémentaire 1ère ann.	TO A WILD ROSE	Bardin	Molenaar
Elémentaire 2ème ann.	HYMNE	E. Macdowell	Billaudot
Moyen 1ère année	CANTABILE LEGGIERO	L. Nivard	Combre
Moyen 2ème année	TUBABILLAGE	A. Ameller	Leduc
Supérieur	CONCERTINO	P. Gabay	Eschig
		Labro	

ACCORDEONS

Catégorie A - élèves utilisant les Accords composés système traditionnel

Préparatoire 1ère ann.	BENJAMINE	E. Lorin	Bensch
Préparatoire 2ème ann.	BERCEUSE POUR SYLVIE	L. Laurent	Bensch
Elémentaire 1ère ann.	A VERSAILLES	Primo Quata	Ed. Mosella
Elémentaire 2ème ann.	SONATINE	H. Rawson	Ad. Parisiana
Moyen 1ère année	GAVOTTINA	H. Lunazzi	Ed. Séduction
Moyen 2ème année	PRESTO en FA	F. Balla	Ed. M. Camia
Supérieur	FANTAISIE en MI Mineur	A. Astier	Musicora
		et M. Denoux	

Catégorie B - élèves utilisant uniquement les bassettes (basses chromatiques)

Préparatoire 1ère ann.	Morceau au CHOIX du Professeur	M. Azzola	en dépôt UMAF
Préparatoire 2ème ann.	PAVANE	T. Lundquist	Dhiebolt
Elémentaire 1ère ann.	ALLERLEI No 11 et 12	T. Lundquist	Dhiebolt
Elémentaire 2ème ann.	ALLERLEI No 14 et 16	G. Aubanel	Ed. Ouvrières
Moyen 1ère année	TARENTELLA GIOGASA	J. Mendel	en dépôt UNAF
Moyen 2ème année	ADAGIO CANTABILE	E. Djemil	Lemoine
Supérieur	ARVERNIA		

MANDOLINES PLECTRES

Préparatoire 1ère ann.	LE CHANT des ADIEUX	X.R. Marteau	Renato-Deslaurier
Préparatoire 2ème ann.	LA CORNE D'OR	L.V. Beethoven	Renato-Deslaurier
Elémentaire 1ère ann.	MENUET de la REINE	R. Marteau	Adofe
Elémentaire 2ème ann.	GAVOTTE d'ARMIDE	Olga de Lys	Adofe
Moyen 1ère année	L'INTREPIDE	Gluck	Adofe
Moyen 2ème année	QUELQUES FLEURS MAZURKA de CONCERT	Maciocchi	Adofe
Supérieur	PLUIE D'ETINCELLES	A. Novella	Le Médiateur
		Maciocchi	
		L. Fantauzzi	

GUITARES

Préparatoire 1ère ann.	RONDE VILLAGEOISE	Léo Laurent	P. Bensch
Préparatoire 2ème ann.	GUAGIRANA	Bosch	Lemoine
Elémentaire 1ère ann.	CHANSON	A. Legros	Consortium Musical
Elémentaire 2ème ann.	PASTORALE No 7	R. Worschek	Adofe
Moyen 1ère année	CHIMERES No 1	Blas Sanchez	Choudens
Moyen 2ème année	IMPRESSIONS de VOYAGE No 2	P. Delaunay	Consortium Musical
Supérieur	CHOROS No 1	Villa-Lobos	Eschig

FLUTE A BEC

Préparatoire 1ère ann.	1ère partie de PAVANE pages 14 et 15 de ONZE DANSES pour ensemble de flûtes à bec	René Widiez	Leduc
Préparatoire 2ème ann.	1ère partie de MUSETTE pages 2 et 4 du 1er Album de 14 pièces pour ensemble de flûtes douces	René Widiez	Leduc
Elémentaire 1ère ann.	1ère partie pages 2 et 3 Kleine Stücke	G. Ph. Telemann	Schott n° 2743
Elémentaire 2ème ann.	1ère partie du MENUET de PLATEE MENUET II pages 31, 32 de Onze danses pour ensemble de flûtes douces	René Widiez	Leduc
Moyen 1ère année	1ère partie pages 12, 13, 14 et 15 de Kleine Stücke	G. Ph. Telemann	Schott n° 2743
Moyen 2ème année	1ère partie de CARILLON de DONKERQUE	Michel Blavet	Heugel
Supérieur	1ère partie du TREIZIEME CONCERT ROYAL	Fr. Couperin	Edé Ouvrières

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans

les examens de la C.M.F.

ADRESSES DES ÉDITEURS

- B.G. ADOFF, 17, rue Saulnier, 75009 - Paris.
- J. CAPORUSCIO, 3, rue Vau Saint-Germain, 35 - Rennes.
- COMBRE-PHILIPPO, 24, Bd Poissonnière, 75009 - Paris.
- Editions TRANSATLANTIQUES, 14, avenue Hoche, 75008 - Paris.
- E. BASILE, 61, avenue de Valenciennes, 59400 - Cambrai.
- BENSCHER Paul, 27, boulevard Beaumarchais - Paris.
- CAMIA Marcel, 80, rue René-Boulanger, 75010 - Paris.
- CAVAGNOLO, 28, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 - Paris.
- CHAPELL, 4, rue d'Argenson, 75008 - Paris.
- DHIEBOLT, 19, rue des Hallebardes, 67000 - Strasbourg.
- FALLONE Tony, 117, rue d'Auxonne, 21000 - Dijon.
- MUSICORAMA, 119, rue Saint-Maur, 75011 - Paris.
- PARISIANA-MUSIQUE, 15, rue des Blancs-Manteaux, 75004 - Paris.
- SEDUCTION, 12, Passage Saint-Pierre-Amelot, 75011 - Paris.
- U.N.A.F., 34, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 - Paris.
- Max ESCHIG, 48, rue de Rome, 75008 - Paris.
- René MARTEAU, 16, rue Fantin-Latour, 75016 - Paris.
- LE MEDIATOR, 118, avenue Joffre, 94 - Epinay-sur-Seine.
- RENATO - P. DESLAUNIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 - Paris.
- ZURFLUH, 73, Boulevard Raspail, 75006 - Paris.

- Éditions J.-M. HAMPEL Neuville-sur-Ain (Ain) 01.
- Éditions ALPHA, 54, rue d'Hautville, Paris-10ème - 75.
- Éditions TOP EUROPA, 33, route Leon-Lachamp, Marseille-9ème - 13.
- Éditions FRANCE-MUSIQUE, 36, rue de Paris, Perpignan (P.O.) - 66.
- Éditions RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, Paris-3ème. (75).
- Éditions P. FORIER, 15, rue du Cardinal-Mathieu Nancy (Meurthe-et-Moselle) - 54.
- BILLAUDOT, 14, rue de l'Échiquier, 75 - Paris-10ème.
- CHOUDENS, 38, rue Jean-Mermoz, 75 - Paris-8ème.
- COMETE (LA), En dépôt aux Éditions Marcel CAMIA.
- DELRIEU, 15, avenue de la Victoire, 06 - Nice.
- DURAND, 4, place de la Madeleine, 75 - Paris-8ème.
- Ed. DE SOL, 29, avenue Friedland, 75 - Paris-8ème.
- ENOCH, 27, boulevard des Italiens, Paris-2ème.
- Éditions OUVRIÈRES, 13, avenue Sœur-Rosalie, Paris-13ème.
- ESCHIG, 46, rue de Rome, 75 - Paris-8ème.
- FALLONE Tony, 117, rue d'Auxonne 21 - Dijon.
- GACHER, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75 - Paris-10ème.
- GALLET, Voir Consortium Musical et Combre.
- GRAS, 36, rue Pape-Carpentier, 72 - La Flèche.
- HENGEL, 2 bis, rue Vivienne, Paris-2ème.
- HOHNER, En dépôt Oscar Dhiebolt, 19, rue des Hallebardes, 77 - Strasbourg.
- LEBLANC, 70, rue des Rigoles, 75 - Paris-20ème.
- LEDUC, 175, rue Saint-Houère, 75 - Paris-9ème.
- LEMOINE, 17, rue Pigalle, 75 - Paris-9ème.
- MAPPEMONDE, Résidence Mozart, 5, allée Aubert, 91 - Athis-Mons.
- MARGUERITAT, 24, rue René-Boulanger, 75 - Paris-10ème.
- MARTEAU, 16, rue Fantin-Latour, 75 - Paris-16ème.
- MEDIATOR, 118, avenue Joffre, 93 - Epinay-sur-Seine.
- MOLENAAR, En dépôt aux Éditions Robert MARTIN.
- MUSICORA, 119, rue Saint-Maur, Paris-11ème.
- RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75 - Paris-3ème.
- RIDEAU ROUGE, 24, rue de Longchamp, 75 - Paris-16ème.
- Robert MARTIN, 106, La Coupée, 71 - Charnay-lès-Mâcon.
- S.A. d'Éditions de Musique SCHOTT, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75 - Paris-10ème.
- S.E.M.I., 5, rue Lincoln, 75 - Paris-8ème.

LISTE DES PRESIDENTS DE FEDERATIONS DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

- ALSACE - M. Thirault Roger, président artistique, Porte d'Arcin, Laon 02.
- ALPES-MARITIMES - M. Scott Charles, 254, route de Turin, Nice - 06.
- ALPES DE HAUTE-PROVENCE - M. Sappel Felix, boulevard des Amandiers, Manosque - 04.
- ALSACE CHORALES - M. Mœrlen Alfred, 8, chemin du Klettenberg, Mulhouse - 68.
- ALSACE MANDOLINES - M. Hamme René, 5, rue de Marlenheim, Schiltigheim - 67.
- ALSACE MUSIQUE - M. Rieker Ernest, député, 4, rue Brûlée, Strasbourg - 67.
- ARDENNES - M. Ducheny Paul, 31, route de Mézières, Prix-les-Mézières - 08.
- AUBE et HAUTE-MARNE - M. Lege Emile, 56, avenue du 1er-Mai, Troyes - 10.
- AUVERGNE - M. Weel Jacques, 25, rue du 11-Novembre, Clermont-Ferrand - 63.
- BOUCHES-DU-RHONE - M. Amalbert Clément, 10, rue d'Aubagne, Marseille.
- BRETAGNE-ANJOU - M. Boivin René, 9, rue Bougère, Angers - 49.
- CENTRE - M. Reim André, 2, rue Salignat, Vichy - 03.
- CHAMPAGNE et MEUSE - M. Bigotte Raymond, 6, rue Marie-Stuart, Reims - 51.
- CHARENTE - M. Babin Armand, 77, avenue Claude-Boucheur, 16100 - Cognac.
- CORSE - M. Costa Michel, 11 bis, boulevard Augustin-Gaudin, Bastia - 20.
- COTE-D'OR - M. Amelot André, 5, rue de l'École-de-Droit, Dijon - 21.
- FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE DE BELFORT - M. Vriez Georges, 32, Faubourg des Ancêtres, Belfort - 90.
- GERS - M. Deltour André, St-matan - 32.
- HAUTE-GARONNE - Maître Verrier François, notaire à Saint-Lys - 31.
- HAUTES-PYRENEES - M. Gachassin Louis, rue Jean-Baptista, Bagnères-de-Bigorre - 65.
- HAUTE-VIENNE - M. Foucaud Jacques, 10, rue Montesquieu, Limoges - 87.
- ILE-DE-FRANCE - M. Phi Paul, 121, rue La Fayette, Paris-10ème - 75.
- INDRE - M. H. Gaultier, 9, rue du Palais-de-Justice, Châteauroux - 36.
- INDRE-ET-LOIRE - M. Froidefond Jean, rue General-de-Gaulle, Lezay - 37.
- LOIRE ET HAUTE-LOIRE - M. Rouchon Jean, 27, rue Desire-Claude, Saint-Etienne - 42.
- MIDI - M. Sarzi André, 3, rue des Fossés, Narbonne - 11.
- MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE - M. Lafond Raymond, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, Metz - 57.
- NORD ET PAS-DE-CALAIS - M. Briançon Louis, 45, rue Saint-Gall, Cambrai - 59.
- NORMANDIE - M. Chaplain Bernard, 30, rue Mezerette, 61200 - Arsechou.
- ORSE - M. Neumann Jean, 38, rue de Paris, Issoudun-sur-Loire - 60.
- ORLEANAIS-BERRY - M. Corneillon René, 19, rue du Bouff-Saint-Paterne, Orléans - 45.
- OUEST - M. Duhamel Robert, 52, rue A-Frodon, Châteaubault - 36.
- PICARDIE - M. Jay Charles, directeur du Conservatoire National de Musique, rue Desprez, Amiens - 80.
- SAONE-ET-LOIRE - M. Bonnot Marcel, 19, rue du Di-Rebillard, 71200 - Le Creusot.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tout sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne PARIS-8ème Lic. 183 - Tél. 522.83.37

LES TITRES DES MORCEAUX POUR PERCUSSION

(EXAMENS FEDERAUX)

SERONT PUBLIES ULTERIEUREMENT

SARTHE ET MAYENNE - M. Bureau Daniel, 6, rue de la Corderie, Le Mans - 72.

SEINE-ET-MARNE - M. Chalumeau André, 71, avenue Rebais, 77120 - Coulommiers.

SUD-EST - M. Rolando Gabriel, 41, rue Charles-Plasse, Saint-Fons - 69.

SUD-OUEST - M. Cifan Henri, 37, rue Général-Leclerc, Bordeaux-Cauderan - 33.

TARN - M. Bonnet René, rue des Tulpiers, Aussillon, Mazamet - 81.

TARN-ET-GARONNE - M. Bouysset Louis, 86, rue Leon-Cladel, Montauban - 82.

VAR - M. Berthe Raymond, 155, boulevard Gourcier, Les Routes, Toulon - 83.

VAUCLUSE - M. Trinquier André, 13 bis, rue Pétrarque, Avignon - 84.

VOSGES - M. Monnotte Maurice, Les Bruchottes, Remiremont - 88.

YONNE - M. Chabrier Roger, Théâtre Municipal, Auxerre - 89.

LA MUSIQUE : Une arme contre le bruit

Compte rendu de recherches conduites par un laboratoire soviétique chargé d'étudier l'introduction de la musique dans les entreprises « acoustiquement contaminées ».

Les résultats obtenus par la diffusion de programmes musicaux sont intéressants : la fatigue et la tension nerveuse diminuent, tandis que la capacité de concentration, la sensation de bien-être et le rendement s'accroissent. En outre, une solution élégante a été apportée au problème du port continu du casque dans un atelier à niveau sonore très élevé.

L'équipe chargée des recherches a commencé par déterminer l'intensité du bruit de fond dans différents locaux industriels. Ces locaux se divisent en trois groupes : locaux où le niveau sonore est relativement bas (inférieur ou égal à 75/80 dB), locaux où le niveau sonore est élevé (de 80 à 95 dB) et locaux où le niveau sonore est très élevé (égal ou supérieur à 95 dB).

Cette répartition en trois groupes de niveau sonore a permis de mettre en évidence que, même dans des ateliers où le niveau sonore est relativement bas, la musique ne suffit pas à couvrir le bruit industriel ; si, au contraire, le niveau sonore est élevé, la musique non seulement ne diminue pas son action néfaste sur l'organisme, mais encore l'accroît, en couvrant certains signaux acoustiques utiles : le bruit rythmique d'une machine en régime normal, les signaux avertisseurs de dangers, etc.

Ce n'est pas la musique à grande orchestration ou la musique symphonique qui se confondent avec le bruit que l'oreille humaine perçoit le mieux, mais la musique légère. Cette conclusion a été confirmée par une enquête menée auprès des ouvriers : 6% seulement se sont prononcés pour la musique symphonique, contre 90% qui préfèrent la musique légère.

En outre, ces réponses n'ont rien à voir avec les particularités du genre de musique considéré. L'effet physiologique de la musique sur l'homme au travail repose sur le fait que le système nerveux central et les muscles sont capables d'assimiler un rythme. Les opérations manuelles les plus simples sont bien exécutées au rythme des signaux sonores diffusés. Pour un travail intellectuel, la vitesse de calcul se synchronise avec la fréquence des battements d'un métronome. Tel un excitant rythmique, la musique stimule les processus physiologiques et leur donne une cadence optimale tout en économisant les dépenses énergétiques. Ainsi, une musique au rythme judicieusement adapté au rythme global du processus de travail peut influencer sur le moral des travailleurs, sur la tension du système nerveux et de la musculature, sur l'état émotionnel.

Après deux années de diffusion de musique, les émissions ont été subitement arrêtées. Ce changement s'est immédiatement reflété dans l'état général des travailleurs : ils étaient plus sensibles au bruit des machines et se fatiguaient plus vite.

La musique fonctionnelle exerce une influence indéniable sur le niveau des indices technico-économiques. Ainsi, on a constaté que, dans un des ateliers, où l'on diffuse de la musique depuis plusieurs années, les pertes de temps de travail, occasionnées par des motifs personnels, ne dépendent que des seuls travailleurs, ont baissé de près de 50%, tandis que la diminution du rebut est de 6 à 13%.

La durée totale des émissions musicales dans les ateliers ne dépasse pas 2 h à 2 h 1/2 au cours d'un poste, la durée d'une émission ininterrompue est de 10 à 20 mn. Lorsque le niveau sonore ne dépasse pas 80 dB pour les basses fréquences, 75 dB pour les fréquences moyennes et 70 dB pour les hautes fréquences, les programmes sont diffusés par des haut-parleurs. Suivant les dimensions du local industriel considéré, on dispose un haut-parleur tous les 4,5 ou 5 m, ou encore un pour 4 à 6 personnes. Le champ des fréquences reproduites par les haut-parleurs se situe entre 60 et 16.000 Hz.

Pour les locaux où le niveau sonore est élevé (80 à 95 dB), il faut procéder autrement pour obtenir une amélioration de l'ambiance acoustique. Une section de bobinage d'un des ateliers fut désignée comme local expérimental. Ici, le bruit au voisinage de la machine atteignait 92 à 95 dB, le niveau sonore global dans l'atelier étant de 90 dB.

L'opération de bobinage n'oblige pas les ouvrières à se déplacer dans l'atelier. Ce fait a en partie déterminé le choix d'une méthode combinant la diffusion de musique par un système de haut-parleurs pour une oreille et par une coquille pour l'autre. On a ainsi évité l'élimination complète des excitations sonores extérieures, de façon à assurer aux ouvrières la pleine perception des signaux avertisseurs de danger.

Les observations physiologiques étaient enregistrées en même temps qu'un chronométrage du temps de travail. Les résultats obtenus sans musique ont montré que la monotonie des mouvements répétitifs et le rythme rapide du travail provoquaient une fatigue accentuée des muscles de la main. On sait que les tissus nerveux et musculaires peuvent réagir à des excitants en suivant exactement le rythme des stimulations externes. Toutefois, à partir d'une certaine fréquence, relativement élevée, des excitants, le rythme de concentration des muscles baisse. Une musique judi-

Après toute une série d'observations psycho-physiologiques, on a élaboré un plan pour la diffusion d'un programme musical. La diffusion était prévue aux moments précis de plus grande fatigue (voir tableau 2 pour le programme de diffusion dans l'atelier d'emboutissage).

Programmes	Pour la 1ère équipe	Pour la 2ème équipe
1.	8,30 h	16,30 h
2.	9,45 h	18,00 h
3.	11,30 h	20,00 h
4.	12,30 h	21,00 h
5.	13,45 h	21,50 h
6.	15,00 h	22,45 h

Dans l'atelier d'emboutissage, la musique est diffusée à 145 postes de travail par l'intermédiaire des protecteurs individuels, du type casque, dans lesquels sont montées des capsules téléphoniques. Un tableau avec interrupteur et régulateur d'intensité est monté sur le bâti de la presse.

Auparavant, les ouvriers de l'atelier portaient leurs casques de protection contre le bruit durant 55 à 60% du temps de travail. Maintenant, ils ne les enlèvent plus pendant toute la durée du travail. Cela s'explique sans doute ainsi : le bruit monotone, assourdi par le casque, devenait lassant et, à la recherche d'excitants sonores, les ouvriers retiraient souvent leur casque.

Parmi les ouvriers, nombreux sont ceux qui déclaraient qu'auparavant, ils quittaient le travail fatigués, tandis que maintenant, depuis l'introduction de la musique, ils ont plaisir à écouter la radio ou à regarder la télévision après le travail. Les médecins d'entreprise ont constaté une baisse des accidents et des cas de maladie.

Des calculs ont permis d'établir que les investissements nécessaires à la diffusion de musique fonctionnelle dans les seuls ateliers de mécanique sont amortis au bout d'une année.

Dans cette usine, on a l'intention d'organiser prochainement les premiers cours pour la formation de spécialistes de musique fonctionnelle pour les entreprises de cette branche industrielle. Il sera nécessaire de multiplier les centres de formation de ce genre, car la demande en musique « anti-bruit » devient de plus en plus grande. La nécessité de la création de centres d'études et de recherche méthodiques dans le domaine de la musique fonctionnelle est devenue évidente. Ils auraient pour tâche, en dehors des études théoriques, de composer et d'enregistrer des programmes de musique et de mettre au point les moyens d'écoute adéquats.

(Cahiers de notes documentaires n° 71. Institut National de Recherche et de Sécurité).

COURS D'ORGANOLOGIE

sous la direction de Roger COTTE

Ce cours s'adresse aussi bien aux étudiants et élèves se destinant à la composition ou l'écriture musicale, qu'aux futurs musicologues, voire aux amateurs soucieux de parfaire leur culture générale.

Il comprendra, à partir de quelques notions très simples d'acoustique, une étude descriptive tant des instruments anciens que modernes, ainsi qu'une information très large concernant les inventions nouvelles. Ils seront illustrés de présentations d'instruments, ainsi que de documents audio-visuels très nombreux, et complétés d'une bibliographie très étendue. Ils seront complétés de causeries sur l'iconographie et le symbolisme plastique des instruments de musique.

Ce cours constitue une irremplaçable préparation à l'étude analytique des textes musicaux anciens, ainsi qu'à l'orchestration historique ou moderne.

Le cours est donné en deux années, à raison d'une conférence d'une heure chaque semaine, le mercredi, de 19 h à 20 h.

ASSUREZ VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

CREATION D'ENSEIGNEMENT MUSICAL A L'UNIVERSITE DE LYON II

La section de musicologie de l'Université de Lyon II, organisée à partir de la rentrée 1973, la préparation au D.E.U.G. Lettres, Arts (mention musique). Ce diplôme d'Etudes Universitaires Générales a pour but principal de mener les étudiants à la carrière de professeur d'éducation musicale des lycées et collèges. Des centres existent déjà à Paris, Strasbourg et Tours, avec le personnel qualifié. Le DEUG musique offre une voie nouvelle aux bacheliers, et assure des débouchés certains aux étudiants possédant un acquis de solfège, de lecture musicale, et de technique instrumentale. Toutefois, aucun diplôme musical n'est exigé, et c'est à l'issue d'un stage d'orientation, que le candidat pourra s'assurer qu'il peut continuer ses études avec sécurité.

Le DEUG conduit à la licence d'éducation musicale (deuxième cycle) et permet le choix entre deux carrières : le professorat couronné par le CAPES, la musicologie (recherche, doctorats, enseignement supérieur). Une convention entre le Conservatoire de Région de musique de Lyon et l'Université assure une formation équilibrée : solfège, harmonie, pratique instrumentale au Conservatoire, histoire de la musique, analyse, pratique chorale, langues vivantes, expression à l'Université.

Des conventions entre les Conservatoires et les Universités régionales pourront être établies progressivement.

Le DEUG musique permet éventuellement (comme tous les autres DEUG) une reconversion rapide : bâti sur un système de 14 unités de valeur à obtenir en deux ans, il en contient 10 obligatoires : (8 de musique, 1 de langue vivante, 1 d'expression orale) et 4 laissées au libre choix de l'étudiant pour le renforcement de certaines disciplines, élargissement culturel (esthétique, arts) ou scientifique (acoustique, informatique). Tous les examens sont placés sous le contrôle de l'Université, seule habilitée à dispenser ce diplôme national. Le DEUG musique est ouvert également à tous les étudiants de l'Université de Lyon II désirant s'assurer d'une UV d'histoire de la musique parmi les options laissées au choix des candidats d'autres DEUG.

La direction de cette nouvelle filière est assurée par M. Daniel Paquette, chargé d'Enseignement d'Histoire de la Musique, à l'Université de Lyon II.

2ème PANORAMA DU CINEMA FRANÇAIS

Théâtre de l'Ouest Parisien
Concours de Musique de Film du 13 Juin 1973

Six élèves des Classes de composition du Conservatoire National Supérieur de Musique sont opposés sur le délicat problème de la mise en musique d'un film muet de cinq minutes « LE LOCATAIRE DIABOLIQUE » de Georges MELLES, qui leur a été proposé le 1er Juin.

Ils ont dû proposer en public leur interprétation pour trois instrumentistes.

François Bousch, Alain Gausin, et Stany Lasry sont élèves d'Olivier Messiaen, Roger Frima, Katori Makino, Jean-Claude Wolff suivent les classes d'Ivo Malec et Michel Philippot.

PALMARES

Le jury, sous la présidence de Monsieur Georges Gorse, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, Maire de Boulogne-Billancourt et de Monsieur André Astoux, Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, composé de Monsieur Marcel Landowski, Directeur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, de Monsieur Raymond Gallois-Montbrun, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique, des compositeurs de musiques de films, Alain Jomy et Bernard Parmegiani, de Madame Yvonne Decaris, Vice-Président de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai, du réalisateur François Perelle, de Monsieur André Melles, de Madame Madeleine Mailhôte-Melles, de Mademoiselle Anne de la Forest, Conseiller Municipal et du vainqueur de la Transatlantique 1972, Alain Colas,

après avoir entendu les interprétations pour trois instrumentistes sur le problème posé de la mise en musique d'un film muet de cinq minutes, « Le Locataire Diabolique » de Georges Melles,

après délibération, a attribué : Premier Prix : 2500 francs

CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL REINE ELISABETH

Le concours a lieu à Bruxelles, en mai 1975 pour le piano et en mai 1976 pour le violon.

Le concours est ouvert aux musiciens de toutes nationalités. Les candidats aux concours de piano et de violon devront avoir 17 ans au moins et 30 ans au plus. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction du Concours musical international Reine Elisabeth, 11, rue Baron-Horta, 1000 Bruxelles - Tél. 02/12.10.01.

CONCOURS DE PIANO 1975 Epreuve du premier degré

1. — Six études de virtuosité dont deux de Chopin, deux de Liszt, une de Debussy, et une de Prokofiev, Rachmaninov, Scriabine ou Stravinsky.

2. — Une sonate ou suite communiquée aux candidats deux mois avant l'ouverture du Concours par le Comité de Direction du Concours qui la choisit parmi celles de Beethoven, Clementi, Haendel, Haydn, Mozart et Scarlatti.

3. — Une œuvre importante au choix du concurrent.

Epreuve du second degré

1. — Un prélude et fugue de J.-S. Bach du Clavier bien tempéré.

2. — Une œuvre belge inédite, écrite spécialement pour le concours et qui sera communiquée aux candidats après leur acceptation au concours.

3. — Six œuvres importantes de réelle difficulté pour piano seul, d'auteurs différents, chacune d'une durée minimum de 7 minutes, comprenant une sonate classique, une sonate ou une suite moderne, une œuvre d'auteur belge et avec faculté de remplacer une seule œuvre par un groupe de 2 ou 3 pièces maximum du même auteur.

Epreuve finale

1. — Une œuvre à choisir par le jury parmi les six œuvres présentées à l'épreuve éliminatoire du second degré et différente de celles déjà interprétées par le concurrent à cette épreuve (sans orchestre).

2. — Un concerto au choix du concurrent à interpréter avec orchestre.

3. — Le concerto imposé, inédit, écrit spécialement pour ce concours à exécuter avec orchestre.

CONCOURS DE VIOLON 1976

Epreuve du premier degré

1. — Une sonate pour violon seul de Bach, à choisir par le candidat parmi les sonates en sol mineur, la mineur et ut majeur.

2. — Un concerto communiqué aux candidats deux mois avant l'ouverture du concours par le Comité de Direction du Concours qui le choisit parmi les œuvres de Max Bruch, Lalo, Saint-Saëns, Spohr, Viotti, Vieuxtemps et Wieniawski (accompagnement au piano).

3. — Trois caprices de Paganini.

Epreuve du second degré

1. — Une œuvre pour violon seul d'Eugène Ysaÿe, désignée aux candidats deux mois avant l'ouverture du Concours par le Comité de Direction.

2. — Une œuvre belge inédite, écrite spécialement pour le Concours et qui sera communiquée au candidat après son acceptation au Concours.

3. — Six œuvres importantes de réelle difficulté et d'auteurs différents (dont une du XVIIIème siècle, une œuvre romantique et une œuvre moderne (un seul concerto est admis).

Epreuve finale

1. — Une œuvre à choisir par le jury parmi les six œuvres présentées pour l'épreuve éliminatoire du second degré et différente de celles déjà interprétées par le concurrent à cette épreuve (sans orchestre).

2. — Un concerto au choix du concurrent à interpréter avec orchestre et différent de ceux figurant dans les épreuves précédentes.

3. — Le concerto imposé, inédit, écrit spécialement pour ce concours à exécuter avec orchestre.

CONCOURS DE MUSIQUE DE FILM

Monsieur Roger Frima, élève des classes de composition d'Ivo Malec et de Michel Philippot. Deuxième Prix : 1500 francs

Monsieur Katori Makino, élève des classes de composition d'Ivo Malec et de Michel Philippot. Troisième Prix : 1000 francs

Monsieur Stany Lasry, élève de la classe de composition d'Olivier Messiaen.

Ces prix seront remis officiellement lors de l'exposition de dessins d'enfants, dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt, début Octobre.

	REPONSES (en %)			
	Mieux avec musique	Egal, avec ou sans musique	Ms bien avec musique	Réponse hésitante
Fatigue	98	—	—	2
Moral	98	—	—	2
Concentration	88	2	—	2
Tension nerveuse	98	—	—	3
Bien-être en début de poste	97	—	—	4,5
Bien-être en fin de poste	90	5,5	—	10

Des observations physiologiques faites sur 100 travailleurs d'un atelier d'assemblage ont montré que les jours sans diffusion de musique, les ouvriers avaient un pouls de 86 à 92 avant la prise de poste ; le pouls ne revenait à la normale qu'au milieu du poste (64 battements/mn) ; vers la fin du poste il s'accélérait à nouveau, à cause de la fatigue. Les jours avec diffusion de programmes musicaux, le pouls était voisin de la normale dès le matin, avant le travail, et restait normal pendant toute la journée de travail.

En général, aux premières heures d'un poste, on constate une moindre capacité de travail ; c'est la période de « mise en train ». Dans le but de réduire à un minimum ce temps de « mise en train », il a été proposé d'accueillir les travailleurs, dès leur entrée dans l'usine, par une musique de marche entraînante. Le résultat est frappant : le temps de mise en train est passé de 2 h - 2 h 1/2 à 1 h - 1 h 1/2.

Les conclusions tirées des observations psycho-physiologiques ont été confirmées par l'enquête menée auprès de 120 travailleurs. Leurs appréciations des effets de la musique sont regroupées dans le tableau 1.

Dans l'un des ateliers d'assemblage de l'usine, on a fait l'ex-

perimentalement choisi peut « régler » le rythme du processus de travail.

Les mesures faites pendant le travail sans musique ont révélé qu'en fin de poste la mobilité du système nerveux et des muscles baisse du fait de la fatigue de l'organisme. Ainsi, la musique permet non seulement d'augmenter la mobilité initiale des muscles, mais encore de réduire la baisse de cette mobilité en fin de poste. En outre, la musique contribuait à l'augmentation du rendement.

Dans cette même section de bobinage, on procède actuellement à l'adaptation d'un nouveau système acoustique, plus perfectionné. La musique fonctionnelle sera diffusée à l'intérieur des coquilles d'un protecteur contre le bruit du type serre-tête.

DANS LES ATELIERS TRÈS BRUYANTS : UNE SOLUTION ORIGINALE.

Dans les locaux où le niveau sonore est très élevé (un atelier d'emboutissage et quelques sections d'ateliers de construction mécanique), une autre expérience a été menée, de manière différente. Ici, le bruit atteignait 96 à 110 dB, le bruit intermittent étant particulièrement intense dans les moyennes et hautes fréquences.

Manifestations 1974

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
19 Mai 1974 9 Juin 1974	VILLEFAGNAN (Charente) CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	Concours ouvert à toutes sociétés. Concours International de Musique organisé par la ville de Chateaudun pour fêter le 86ème anniversaire de l'Harmonie.	M. Guy Rouffand, 16240 Villefagnan. M. Peret, 26200-La Roche-Molvaux.
15 et 16 Juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (1 par Nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris (10 ^e).
25, 26, 27 et 28 octobre 1973	PARIS	69ème Assemblée générale de la Confédération Musicale de France.	M. le Commandant Jules Sauter-Collery, Président de la C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris (10 ^e).
28 octobre 1973	LYON (Rhône)	Assemblée générale de l'Union Départementale du Rhône.	M. le Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
7 octobre 1973	FORGES-LES-EAUX (Seine-Mme)	Festival de Musique ouvert à toutes Sociétés Musicales, à l'occasion du centenaire de l'Harmonie.	M. Pierre Vicaire, Président rue de Neufchâtel, Forges-les-Eaux (tél. 37).

XXVI CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DU PRINTEMPS DE PRAGUE 1974
25 avril - 15 mai 1974, Prague.
FLUTE
HAUTOIS
CLARINETTE
BASSON
COR
TROMPETTE
TROMBONE

CONDITIONS DU CONCOURS DISPOSITIONS GENERALES
1. Le Concours International de musique du Printemps de Prague, membre de la Fédération des concours internationaux de musique, Genève, se déroule chaque année de fin avril à la moitié de mai à Prague, dans le cadre du Festival international de musique Printemps de Prague.
Il est destiné aux artistes de toutes nationalités qui

- a) ont atteint la limite d'âge prévue, au cours de l'année du concours ;
 - b) n'ont pas encore gagné le premier prix au concours international de musique du Printemps de Prague.
2. Les candidats doivent se présenter par écrit, au plus tard le 15 mars de l'année en cours, à l'adresse suivante : Secrétariat du Festival international de musique Printemps de Prague, Dum umelou, Alsovo nabrezi 12, Praha 1.
La demande de participation sera accompagnée :
- a) d'un curriculum vitae succinct ;
 - b) d'une photocopie ou copie vérifiée du document concernant les études musicales effectuées jusqu'à présent, éventuellement une liste des activités artistiques ;
 - c) de 2 photographies 9 sur 12 centimètres, reproduisibles.

Le répertoire indiqué dans la demande de participation est obligatoire, à l'exception des compositions des auteurs tchécoslovaques et slovaques insérées au libre choix des candidats. Ces compositions choisies et l'ordre dans lequel elles seront exécutées dans des tours non anonymes du concours, seront indiquées par le candidat avant l'ouverture du concours. Des changements ultérieurs ne sont plus possibles.

6. Les concours se dérouleront en trois jours.
Le 1er tour, éliminatoire, est strictement anonyme. Les candidats sont tenus d'observer les dispositions du règlement du concours concernant l'anonymat. Les compositions prévues doivent être exécutées dans l'ordre mentionné. En cas de toute infraction des dispositions mentionnées, le candidat sera éliminé de la participation au concours.
Au 2ème tour éliminatoire et au 3ème tour (finale) du concours, le candidat exécutera les compositions dans l'ordre qu'il aura fixé avant l'ouverture du concours.
7. Dans aucune partie du concours, le candidat ne peut répéter une composition ou la partie d'une composition qu'il a déjà exécutée dans le cadre du concours. Les compositions que le candidat avait exécutées dans les années précédentes du concours de Printemps de Prague, ne peuvent pas - à moins qu'elles soient obligatoires - être reprises au répertoire.
8. Le jury a le droit de choisir une seule partie de la composition à être exécutée.
9. Les jurys sont composés des artistes et experts renommés tchécoslovaques et étrangers. La composition définitive du jury est publiée avant l'ouverture du concours dans la catégorie respective.
10. Les prix attribués par le jury sont généralement versés en couronnes tchécoslovaques. Les participants étrangers ont la possibilité d'en transférer 50 % à l'étranger. Le jury n'est pas tenu d'attribuer tous les prix ou, le cas échéant, peut n'attribuer aucun prix, si le niveau requis n'est pas atteint. Le jury a le droit de fusionner certains prix et de les répartir ex aequo à l'exception du 1er prix qui peut être réparti ex aequo seulement en cas d'unanimité du jury. Les lauréats des prix acquièrent en même temps le titre de lauréat du concours. A par les prix, le jury peut attribuer aux candidats ayant passé avec succès le 2ème tour du concours, des mentions d'honneur ; aux candidats qui passeront jusqu'à la finale, le jury peut attribuer des mentions d'honneur au 1er degré.

13. Aux participants qui n'habitent pas Prague, le Printemps de Prague procure l'hébergement en payant les frais de leur séjour à Prague durant leur participation active au concours, y compris 2 jours avant l'ouverture du concours dans la catégorie en question, et 1 jour après la fin de leur participation active au concours.
Les lauréats du concours sont hébergés au Printemps de Prague jusqu'au jour où les prix leur sont remis.
14. Les candidats ont la possibilité de se préparer avant chaque tour du concours dans les salles où le concours se déroulera. Des instruments et des salles d'étude sont mises à leur disposition en nombre suffisant.
15. Des accompagnateurs sont mis gratuitement à la disposition des participants au concours. Les candidats peuvent également se présenter au concours avec leurs accompagnateurs privés, mais les frais de séjour de ceux-ci ne seront pas payés par le Printemps de Prague. Au candidat dont l'accompagnateur privé s'avère insuffisant, le jury peut proposer un accompagnateur officiel.
16. Le Secrétariat du concours envoie sur demande aux participants étrangers présentés, à titre gratuit, des cahiers de notes des compositions des auteurs tchécoslovaques et slovaques qui se trouvent marquées dans le répertoire exigé, par un astérisque (*).

DISPOSITIONS SPECIALES
1. Les participants au 26ème concours international de musique du Printemps de Prague doivent, au cours de l'année du concours, atteindre l'âge minimum de 18 ans (c'est-à-dire ne doivent pas être nés après le 31 décembre 1956) et 30 ans au maximum (c'est-à-dire ne doivent pas être nés avant le 1er janvier 1944).
2. Le répertoire exige à l'exception des compositions pour instrument solo) sera exécuté avec accompagnement de piano.
3. Le jeu par cœur n'est pas exigé.
4. Au 26ème concours international de musique du Printemps de Prague, les prix suivants seront attribués dans chaque catégorie :
1er prix : 10.000 Kcs ; 2ème prix : 7.000 Kcs ; deux 3èmes prix à 4.000 Kcs.

commenté des exercices pratiques pour apprendre rapidement le rythme sous toutes ses formes. En possession des exercices nécessaires qui leur ont été distribués, les stagiaires ont écouté et mis en pratique les explications sur ce travail très intéressant dû à l'expérience d'un vieux technicien.
Le mardi 10 juillet a été marqué par la naissance d'un menuet qui aurait fait honneur à ceux composés au XVIIIème siècle. Après la répétition du matin huit jeunes musiciens contactés par M. Puget, ont ébauché quelques fragments de phrases musicales. Ces phrases assemblées suivant 3 thèmes en ut, sol et fa, ont permis de mettre en place, avec leurs relatifs mineurs, ce menuet qui, harmonisé et orchestré soigneusement, a été apporté à la répétition du mercredi. L'exécution a eu lieu d'abord au concert donné le jeudi 12 en soirée à Trets et au concert de clôture du vendredi 13.
Ces deux prestations ont permis à un public nombreux d'entendre et d'applaudir très longuement le programme suivant : Washington Post, marche de Souza, Fête Provençale, ouverture de Popr, la Chaste Suzanne, fantaisie de Gilbert, Jo Dassin chante et enchante de J. Dassin. Menuet à 3 temps de Puget et ses élèves. Ce vieux Café/Conce de Delbecq, les Vers luisants, fantaisie de Linceke.
Notre stage, dont de nombreuses fédérations amies s'inspirent cette année nous a permis d'accueillir de jeunes musiciens de la Fédération du Midi ainsi également que des instrumentistes allemands d'Enkelskirchen ville jumelée de Plan-de-Cuques en vacances dans cette cité.
Cela nous a procuré le plaisir entre autres d'inclure dans le programme de nos deux concerts un intermède d'accordéon de grande classe donné par Mademoiselle Beate Wolby, lauréate de nombreux concours internationaux (Lille, Bruxelles, le Touquet, Wisnies, etc.).
Nous avons également eu l'honneur de recevoir Maître Gaudreau, Adjoint au Maire de Marseille, désigné aux Beaux-Arts, venu entre une séance de travail le mercredi 11 après-midi.
Les nombreuses personnalités qui ont assisté aux deux soirées de nos stagiaires se sont montrées enchantées et ont pu constater tout le travail qui s'est fait au cours de cette session dont la parfaite réussite est aussi le fruit de la constance

RÉPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
- PARIS - 8 -
Fourisseur de la Garde Républicaine

N'OUBLIEZ PAS D'ACHETER LE MACARON AUTO-COLLANT C.M.F.

CENTRE ALLIER

BUXIERES-LES-MINES, 10 JUIN 1973
Le cinquantenaire de la mort de Louis Ganme a donné lieu à un concert de gala, présenté par la musique de la Police nationale

A nouveau, Louis Ganme et sa musique auront fait à Buxières-les-Mines, le rendez-vous d'un grand nombre de mélomanes. Un millier de personnes ont assisté au concert de gala présenté par la Musique de la Police Nationale et dans une magnifique salle des fêtes de Buxières. Les rues et places de Buxières étaient bien garnies. A l'heure où cette même musique accueillait les personnalités et se rendait au monument aux morts.

Cette journée Louis Ganme se sera déroulée à la satisfaction de tous ceux qui aiment la musique de Louis Ganme et la musique en général.

Vers 11 heures, devant le person de la mairie buxiéroise, M. Michard, maire, et M. Malochet, président du comité des fêtes, accueillèrent les invités d'honneur de ce jour.

M. le Sous-Préfet Herteau, directeur de cabinet, représentant M. le Préfet de l'Allier ;
M. Villon, député de l'Allier ;
M. Coque, conseiller général, représentant M. le sénateur Chazet ;
M. Bertain, conseiller général du canton de Bourbon ;
M. Reim, directeur du Conservatoire de musique de Vichy, président de la Fédération Musicale du Centre ;
M. Paul Ganme ;
M. Pierre-Louis Ganme et Mme, enfants du compositeur ;
M. Sylvaino, membre du conseil d'administration de la S.A.C.E.M. ;
M. Leclercq, ingénieur honoraire du C.N.A.M. et biographe ;
M. l'adjoint-chef Coulon, représentant M. le Capitaine commandant la gendarmerie de Moulins ;
M. l'adjoint Regal, commandant la brigade de gendarmerie de Bourbon ;
M. Lhizer, chef de corps des S.P. de Buxières ;
MM. Nicolas Ernest et Foraux René, de l'Union Musicale de Buxières.

Puis, conduites par la Musique de la Police, les personnalités traversèrent Buxières pour se rendre au monument aux morts. Deux gerbes y étaient déposées : l'une offerte par MM. Paul et Pierre Ganme, l'autre par la municipalité. Le « Garde à Vous » et la sonnerie « Aux Morts » furent alors exécutés au son d'un orchestre dirigé par Louis Ganme.

Devant la musique locale, un pas redoublé était interprété au milieu d'un grand nombre de spectateurs qui ne manquaient pas leurs applaudissements.
C'est alors que les personnalités se retirèrent pour assister à un vin d'honneur servi au restaurant Raymond et se rendant à l'Hôtel Passavant installé, pour le déjeuner officiel.

C'était le moment de courtes allocutions qui, chacune en termes simples, dédicait le chapeau de l'admiration au héros et au héros et l'émotionnement spirituel, apporte par la musique ; enfin, la vie de Louis Ganme qui, dans la vie de Louis Ganme, était le héros représenté en direction de la place Louis-Ganme.

Devant la musique locale, un pas redoublé était interprété au milieu d'un grand nombre de spectateurs qui ne manquaient pas leurs applaudissements.
C'est alors que les personnalités se retirèrent pour assister à un vin d'honneur servi au restaurant Raymond et se rendant à l'Hôtel Passavant installé, pour le déjeuner officiel.

C'était le moment de courtes allocutions qui, chacune en termes simples, dédicait le chapeau de l'admiration au héros et au héros et l'émotionnement spirituel, apporte par la musique ; enfin, la vie de Louis Ganme qui, dans la vie de Louis Ganme, était le héros représenté en direction de la place Louis-Ganme.

Devant la musique locale, un pas redoublé était interprété au milieu d'un grand nombre de spectateurs qui ne manquaient pas leurs applaudissements.
C'est alors que les personnalités se retirèrent pour assister à un vin d'honneur servi au restaurant Raymond et se rendant à l'Hôtel Passavant installé, pour le déjeuner officiel.

C'était le moment de courtes allocutions qui, chacune en termes simples, dédicait le chapeau de l'admiration au héros et au héros et l'émotionnement spirituel, apporte par la musique ; enfin, la vie de Louis Ganme qui, dans la vie de Louis Ganme, était le héros représenté en direction de la place Louis-Ganme.

Devant la musique locale, un pas redoublé était interprété au milieu d'un grand nombre de spectateurs qui ne manquaient pas leurs applaudissements.
C'est alors que les personnalités se retirèrent pour assister à un vin d'honneur servi au restaurant Raymond et se rendant à l'Hôtel Passavant installé, pour le déjeuner officiel.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse, le décès de M. HERACLE-LEROY, Vice-Président de la Fédération de PICARDIE, et qui fut collaborateur de notre Journal.
Nous adressons à sa famille et à la Fédération de Picardie nos sincères condoléances.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Il y a eu un an, le vendredi 13 octobre, que Jean Logé est décédé, et il n'est pas de manifestations de la Fédération qui ne nous rappelle un peu plus, son souvenir, le congrès, les Journées pédagogiques, etc... où il tenait une si grande place.
Dans un livre que je vous recommande, le père Bourré, attonnier de l'Alerte, a retracé toute sa vie (1). Il faut lire ce recueil ou « Monsieur Jean » nous est dépeint tel qu'il était, tel que nous l'avons connu.
La salle des répétitions de l'Harmonie de l'Alerte a Troyes porte désormais son nom. Une plaque surmontée de son portrait y a été posée. Une cérémonie eut lieu en présence de Madame Jean Logé, de sa famille et de nombreuses personnalités le dimanche 6 Mai.
Pour cet anniversaire, avons une pensée pour Jean Logé, le musicien passionné, l'animateur incomparable, l'ami sincère dont la disparition a laissé un si grand vide dans le monde musical Aube et Haute-Marnais. Son souvenir reste vivant parmi nous, nous ne l'oublions pas.

D. BORSOT.
(1) « Un apôtre laïc, Jean Logé, 1912-1972 » que l'on peut se procurer auprès des dirigeants de l'Alerte à Troyes.

BOUCHES-DU-RHONE

Le dimanche 8 Juillet, à Plan-de-Cuques, avait lieu le rassemblement 1973 de 45 jeunes filles et garçons de Marseille et d'autres villes du département auxquels se sont joints cette année de jeunes Audois et quelques Allemands.
Ces jeunes gens, comme les années précédentes depuis 1970, choisis parmi les meilleurs élèves des Ecoles de Musique de nos sociétés, sont venus pour une semaine durant recevoir un enseignement poussé sur la musique d'ensemble et des notions qui faciliteront leur travail personnel.
Ils ont été reçus, à leur arrivée, par Monsieur Bertrand, Maire de cette localité qui, mécène musical par excellence, assure la quasi totalité du financement de ce stage.
Etaient présents, Monsieur Courty, Président d'Honneur de la Fédération des B.D.R., Monsieur Amalbert, Président actif ; MM. Mateja, Président de la Commission Technique ; Gay, Président de la Commission des Examens ; Chappe, J. Conseiller ; et Puget, Compositeur, responsable de l'école des chefs et moniteurs dont l'ouverture est prévue pour septembre.
Des le lundi 9 au matin, le travail de détail sur les morceaux prévus pour le concert de fin de stage commença. Il se continua l'après-midi et toute la journée du mardi 10. A cet effet, 5 groupes ont été formés et mis entre les mains des instructeurs : M. Amalbert, pour les flûtes, hautbois et basson ; M. Gilbert Gay, pour les clarinettes ; M. Puget, pour les petits cuivres et trombones ; M. Mateja, pour les saxophones et M. Joseph Chappe, pour les saxophones et la batterie.
Le travail d'ensemble fut réservé aux journées de mercredi et jeudi. Au cours de ces répétitions, chaque chef a donné ses morceaux qu'il conduisit le chef de son choix et les jeunes élèves se sont habitués ainsi à cinq manières distinctes. Ententes, Monsieur Puget a

commenté des exercices pratiques pour apprendre rapidement le rythme sous toutes ses formes. En possession des exercices nécessaires qui leur ont été distribués, les stagiaires ont écouté et mis en pratique les explications sur ce travail très intéressant dû à l'expérience d'un vieux technicien.
Le mardi 10 juillet a été marqué par la naissance d'un menuet qui aurait fait honneur à ceux composés au XVIIIème siècle. Après la répétition du matin huit jeunes musiciens contactés par M. Puget, ont ébauché quelques fragments de phrases musicales. Ces phrases assemblées suivant 3 thèmes en ut, sol et fa, ont permis de mettre en place, avec leurs relatifs mineurs, ce menuet qui, harmonisé et orchestré soigneusement, a été apporté à la répétition du mercredi. L'exécution a eu lieu d'abord au concert donné le jeudi 12 en soirée à Trets et au concert de clôture du vendredi 13.
Ces deux prestations ont permis à un public nombreux d'entendre et d'applaudir très longuement le programme suivant : Washington Post, marche de Souza, Fête Provençale, ouverture de Popr, la Chaste Suzanne, fantaisie de Gilbert, Jo Dassin chante et enchante de J. Dassin. Menuet à 3 temps de Puget et ses élèves. Ce vieux Café/Conce de Delbecq, les Vers luisants, fantaisie de Linceke.
Notre stage, dont de nombreuses fédérations amies s'inspirent cette année nous a permis d'accueillir de jeunes musiciens de la Fédération du Midi ainsi également que des instrumentistes allemands d'Enkelskirchen ville jumelée de Plan-de-Cuques en vacances dans cette cité.
Cela nous a procuré le plaisir entre autres d'inclure dans le programme de nos deux concerts un intermède d'accordéon de grande classe donné par Mademoiselle Beate Wolby, lauréate de nombreux concours internationaux (Lille, Bruxelles, le Touquet, Wisnies, etc.).
Nous avons également eu l'honneur de recevoir Maître Gaudreau, Adjoint au Maire de Marseille, désigné aux Beaux-Arts, venu entre une séance de travail le mercredi 11 après-midi.
Les nombreuses personnalités qui ont assisté aux deux soirées de nos stagiaires se sont montrées enchantées et ont pu constater tout le travail qui s'est fait au cours de cette session dont la parfaite réussite est aussi le fruit de la constance

BRIOUDE

DECES DU PRESIDENT DE LA FEDERATION

M. Etienne TISSANDIER

Lundi 6 août, en la basilique St-Julien de Brioude, ont été célébrées les obsèques de M. Etienne TISSANDIER, Chevalier de la Légion d'Honneur, officier des palmes académiques, détenteur du mérite touristique, qui s'est éteint à l'âge de 84 ans au domicile de son fils, le Dr TISSANDIER, chirurgien à la Châtre, député du département de l'Indre.

M. TISSANDIER présidait depuis 1947 la Fédération Musicale de Brioude et il avait présidé aussi, pendant de longues années, l'Harmonie des Enfants de Brioude dont il était le Président d'Honneur.

Par ailleurs, il avait été président de la Chambre de Commerce locale et jusqu'à ces derniers mois, président du Syndicat d'Initiatives. Il était encore vice-président du Comité régional du tourisme et membre de la société littéraire, l'Almanach de Brioude.

Ainsi, M. TISSANDIER était une forte personnalité locale et régionale, et sa profession de libraire-imprimeur d'art avait porté sa réputation bien au-delà de la région. Sur le parvis de la basilique, devant le cercueil, en présence d'une foule d'amis, M. Robert ESTIE, président actuel de l'Harmonie des Enfants de Brioude rendit au défunt un très émouvant hommage.

Il insista particulièrement sur les qualités de musicien de notre confrère et sur son dévouement inlassable à la musique populaire et à nos sociétés qui trouvaient toujours auprès de lui des conseils judicieux et un solide soutien. M. Raymond Julien Paes, président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Initiatives, exprima à son tour ses regrets et ceux de ses amis. Il termina sa péroraison par la phrase suivante qui campe bien l'homme que fut M. TISSANDIER : « Passionné d'art, de belles éditions, d'histoire, de musique, vous étiez aussi bon et tenace ».

Au cours de la cérémonie, l'Harmonie des Enfants de Brioude accompagna le cortège, interprétant « La marche funèbre » de Chopin.

A l'église, pendant l'office religieux, elle exécuta la « Fête des Anges » de Labale.

Les personnalités assistant aux obsèques étaient évidemment très nombreuses.

Nous avons noté en plus des personnes déjà citées, la présence de M. Louis BRYAUD, maire de Brioude et conseiller général, de M. Buisson, ancien président de la Chambre de Commerce, maire de Sainte-Florine, de nombreux maires de communes voisines du bureau de la Fédération Musicale, de présidents de nombreuses sociétés, et celles de bien d'autres qui ont été impossibles de citer, faute de place.

Au cimetière TISSANDIER et à toute la famille, nous exprimons nos sincères condoléances.
L.P.

que le prestige de la Musique de la Police est bien représenté.

De Cerston, nous entendons ensuite « Légende », une œuvre moderne certes, mais écrite sur les bases de la musique d'harmonie. Et ce fut la « Rapsodie Norvégienne », de Lalo, une merveille de transcription, et aussi « La danse des bouffons », de Rimski-Korsakov, une composition bien typique.

Louis Ganne était alors en vedette : « La marche grecque » d'abord, puis l'ouverture des « Salmabanques », cette opérette de 1897, dont les airs flottent encore... « dans l'air à la rouge ». Deux mazurkas, car l'on sait que Ganne excellait dans les compositions de musique légère. Ainsi, la « Czarine » et la « Mousmé » nous emportaient sur cette mesure à trois temps ravissant.

Le classique toujours au programme des musiques militaires, « La Housarde », cette valse militaire qui fait sonner les cuivres et qui vous fait oublier le temps.

Le temps, en effet, passait très vite, puisque l'on arrivait au final et quel final : de l'avis de la majorité des auditeurs, ce fut la partie la plus goûtée.

Des morceaux de genre, où le rythme présidait, constituaient la fin de l'excellent concert. Du jazz, au jazz pur joué par cent musiciens constituait un véritable spectacle. Hélas ! après les compositions du commandant Devogel (chef de la Musique de l'Air) et de Guy Luy-part, les spectateurs devaient dire adieu à la Musique de la Police nationale et à son chef, le commandant Bigot. A moins que ce ne soit qu'au « au-revoir » !

Le podium de la place Bonneau s'est vidé et les musiciens sont repartis. Après Baie, la semaine dernière, ils nous ont fait l'honneur de venir à Buxières à l'occasion de cette journée Louis Ganne, avant de repartir dans huit jours vers Munich et Nuremberg.

Remercions donc ces dévoués et sympathiques ambassadeurs, ainsi que leur chef, M. le commandant Bigot.

Remercions également tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'être Buxiériens d'un jour. C'était une belle journée !

« La Montagne », 12-6-73

HURIEL, 24 JUILLET 1973

Le quatre-vingt-dixième anniversaire des « Enfants de la Toque » Onze sociétés, dont la Musique de l'Air de Paris ont participé au Tournoi musical

Onze sociétés, dont la Musique de l'Air de Paris, ont participé au tournoi.

Elle a été fondée il y a 90 ans, la très sympathique et talentueuse société musicale d'Huriel. « Les Enfants de la Toque »...

Et ses dirigeants et tous les Huriéliens avaient tenu à marquer cet anniversaire peu ordinaire par une grande journée consacrée à l'art

musical. Et c'est pourquoi la petite ville de la grande banlieue montluconnaise était, hier dimanche, le rendez-vous de onze sociétés musicales, dont certaines de notoriété nationale.

A tout seigneur tout honneur. Il y avait, venue de la capitale, la Musique de l'Air de Paris (110 exécutants), avec son directeur M. le commandant Devogel.

Il y avait l'harmonie et batterie de Montluçon, dont le président est Me Maurice Brun, député-maire, et le directeur, le très talentueux M. Paul Troubat.

Autres sociétés bourbonnaises présentes : l'harmonie et batterie de Gannat, avec son président M. Raoul James et son directeur, M. André Langlais ; celle de Domérat : président M. Marcel Berthomier, directeur M. Esvoque ; celle de l'Union Musicale de Lapalisse, président M. Louis Depeyre, directeur M. J. Barjon.

Ont également participé à cette journée nos voisins du Berry avec la Société Philharmonique du Châtelet (président M. Jabard, directeur M. Jean Petit), de la Marche avec la batterie-fanfare des sapeurs-pompiers de Bousnac (président M. Georges Gibard, directeur M. André Pinot) ; de l'Auvergne, avec les Enfants de Bourg-Lastic (président M. Louis Vernet, directeur M. Léger Borowiack) ; l'Union Musicale des Martres-de-Veyres (président M. Jean Manhiot, directeur M. André Collier) et les Vrais Amis de Levroux (président M. Grenon Clément, directeur M. Roger Chabridon).

Les sociétés participantes étaient accueillies par les Enfants de la Toque, leur président, M. Paul Duplax, et leur directeur, M. Jean Chabridon.

C'était donc plusieurs centaines de musiciens qui participaient à cette journée au programme chargé, certes, mais fort judicieusement établi.

Il faut dire aussi qu'Huriel s'était faite coquette pour recevoir ses hôtes : toutes les rues de la ville étaient bordées de rameaux de genévriers couverts de fleurs multicolores, de décorations de roses naturelles ou artificielles et chaque commerçant, chaque habitant avait eu à cœur de concevoir et de réaliser, pour sa vitrine, pour sa demeure, un ensemble pittoresque et gracieux. Et l'on se prend à songer à combien d'heures de travail patient, d'ingéniosité, les musiciens, venus de Paris et de toute notre région, ont dû cette impression de joie, de coloris et de motifs décoratifs pittoresques étendus à la petite ville tout entière.

La journée s'était ouverte sur un certain nombre de concerts présentés au champ de foire par les musiciens du Châtelet-en-Berry, au quartier Saint-Nicolas par l'Union Musicale des Martres-de-Veyres, précédée par ses tout jeunes membres en vieux costumes folkloriques auvergnats ; dans le quartier de la Colonie par les sapeurs-pompiers de Bousnac ; au Faubourg, par l'Union Musicale



de Lapalisse ; au quartier des Calotins, par les Vrais Amis de Levroux.

Le grand moment de cette matinée a été l'arrivée en gare, par autorail spécial depuis Montluçon, de la Musique de l'Air de Paris et le dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

M. Emile Chabridon, maire d'Huriel, avec, à ses côtés, M. le docteur Godard, conseiller général du canton, représentant M. le sénateur Chazel, président de l'Assemblée départementale, et les organisateurs de la journée s'étaient groupés autour du monument pendant que la Musique de l'Air, après la sonnerie « Aux Morts », faisait prendre leur vol aux accents fraternels et vengeurs du « Chant des Partisans », puis interprétait la « Marseillaise ». Il n'est pas coutume d'applaudir devant la stèle du Souvenir, mais l'interprétation des musiciens de l'armée aérienne était telle, ses accents si poignants, qu'après la dernière note les applaudissements ont fusé, unanimes et nourris.

Encore quelques concerts en divers quartiers de la ville, le défilé sépare des diverses sociétés partici-

pantes, puis les musiciens se sont retrouvés pour déjeuner, à la deuxième partie, la plus importante de la journée.

Il convient de rappeler également qu'à l'occasion de ce festival une messe grégorienne avait été célébrée dans la vieille église paroissiale avec la participation, très appréciée, des chorales de Saint-Pierre et de Notre-Dame de Montluçon.

L'après-midi de cette belle journée, favorisée par le temps ensoleillé en dépit de quelques passages nuageux, a été marquée par les défilés de toutes les sociétés participantes : l'exécution, par 700 musiciens, de morceaux d'ensemble, enfin, par plusieurs concerts de gala.

Tous soigneusement mis au point, les défilés partaient des quartiers périphériques d'Huriel pour aboutir place du Champ-de-Foire, puis place de la Toque.

Le premier défilait place du Faubourg, passant au champ de Foire, gagnait la place de la Toque par la place de la Marie. Il comprenait, se suivant de dix en dix minutes, les sociétés d'Huriel, Lapalisse, Bourg-Lastic.

Le deuxième partait de l'abbatoyr, passait aux Calotins, gagnait le champ de Foire par la route de Bousnac, Domérat, Levroux, Le Châtelet-en-Berry et participait.

Le troisième et dernier défilait suivait, après le stade, la route de Montluçon, le carrefour de la Poste, le champ de foire, la mairie. Les sociétés des Martres-de-Veyres, Gannat, l'harmonie-batterie municipale de Montluçon et, enfin, la Musique de l'Air de Paris le composaient.

Le passage des onze formations de musiciens dans la cité s'est effectué de telle sorte que chacune d'entre elles, défilant dans un ordre parfait et à intervalles réguliers, a pu recevoir les applaudissements unanimes des très nombreux spectateurs, une foule immense tout au long du vibrant cortège.

Après avoir rejoint la place de la Toque, les quelque 700 musiciens qui participaient à la journée ont interprété trois morceaux d'ensemble devant les personnalités auxquelles s'étaient joints Me Brun, député-maire de Montluçon, président de l'Harmonie municipale-batterie-fanfare de cette ville et les présidents de sociétés.

On put successivement entendre et chaleureusement applaudir : « Le joyeux trompette », sous la direction de M. Eugène Chabridon, directeur de la société locale ; « Les Enfants de la Toque », la « Marche des pipins », une composition de M. le commandant Devogel, conduite par M. Paul Troubat, président des sociétés Musicales de l'Allier, enfin, la « Marseillaise », dirigée par le Président des Sociétés Musicales du Centre : M. André Reilin.

Le programme du festival appelait ensuite trois concerts de gala. Le premier a été donné par l'Harmonie municipale de Montluçon et sa batterie-fanfare avec, au pupitre, M. Paul Troubat, le deuxième, par les faubourgs de la batterie-fanfare de la Musique de l'Air de Paris, après le dîner, la Musique de l'Air de Paris a donné le dernier concert au pied de la Toque.

Cette formation prestigieuse devait susciter la plus vive admiration pour la très haute qualité de ses interprétations. Et l'on ne sait ce qu'il faut le plus mettre en lumière de l'homogénéité de l'ensemble, de la sonorité chaude et mélodieuse de la sensibilité marquée par un sous-constant des nuances, de la puissance ou du bris.

Bravo à la Musique de l'Air et à son chef éminent !

« La Montagne », 25-6-73

TOURNOI MUSICAL

Un tournoi musical s'est déroulé au cours du festival. Un jury a auditionné toutes les sociétés participantes au moment de leur concert et les a classées selon leurs mérites. Claque des sociétés a été réunie par le Comité d'organisation pour l'attribution d'une coupe.

Voici la composition du jury, placé sous la présidence de M. André Reilin, président de la Fédération Musicale du Centre, directeur du Con-

servatoire et de l'Harmonie municipale de Vichy :

M. Paul Troubat, vice-président de la Fédération Musicale du Centre, directeur du conservatoire et de l'harmonie municipale de Montluçon ;

M. Jacques Weigl, président de la Fédération musicale d'Auvergne ;

M. Paul Vidal, directeur du Conservatoire et de l'harmonie municipale d'Aurillac ;

M. Marcel Sallé, professeur au lycée d'Annoay, musicienologue.

DIJON, 8 JUILLET 1973

Fête Départementale de la musique

On ne loue généralement jamais assez les mérites des habitants de la petite cité de Dijon, qui savent apporter, grâce à leur goût parfait en matière de décoration floride, le précieux concours qu'ont en droit de mériter la société de musique « La Fanfare de Dijon », qui, avec l'aide et la compréhension de la municipalité, donna aux fort nombreux spectateurs un festival enivré et des moments mémorables.

Des 10 h 30, débouchant de l'entree ouest de la ville, la sympathique fanfare de Dijon, conduite par son chef, M. Henri Labussière, ouvrait la marche, alors que suivait, à cinquante mètres, sous cuivres étincelants, la musique du F.A.T.A.C. de la 1ère R.A. (soixante exécutants), basée à Dijon.

Au monument aux morts, MM. Reilin, président fédéral des Sociétés musicales du Centre, et Bernachez, président local de la Fanfare de Dijon, déposant une gerbe en présence de Mme de Bernachez, maire de Saligny-sur-Besançon et conseiller général du canton de Champgerrain-sur-Besbre, de MM. Desrosiers, maire de Dijon, Péroche, ancien de la Fanfare d'Alleroy, secrétaire général de la Fédération des Sociétés de musique du Centre, Francis Etienne, trésorier, le lieutenant Poncey, commandant la brigade de gendarmerie de Champgerrain-sur-Besbre, du lieutenant Chapuis, commandant le Centre de secours de Dijon, etc... et de la population rassemblée.

C'est dans la cour des écoles que devait avoir lieu, par la suite, la remise des décorations et des médailles. C'est ainsi que M. Lherminier remettait la médaille de la Fédération des Sociétés musicales du Centre à MM. Michel Massardel, Maurice Touillou, Jean Fournier, Francis Etienne, Paul Rabersen, Roger Chene (ce dernier, absent, s'étant fait excuser).

La médaille de bronze de la Confédération musicale de France (mérite d'honneur) était remise ensuite à MM. Gilbert Jouanel, ancien chef de clique, vice-président actuel de la société, pour vingt-sept ans d'activité ; Jean Ragnaud, vingt-huit ans d'activité, M. Edmond Schütz, pour trente-cinq ans d'activité, se voyait épauler la médaille d'argent.

Quatre médailles d'or allaient être remises ensuite par Mme de Bernachez, à MM. François Monnais, André Péroche, Denis Dea, et Jean Labussière pour quarante-six années d'activité chacun, et M. Henri Labussière recevait cette même distinction pour vingt-sept années de direction de société, par le président Reilin lui-même.

Enfin, deux médailles d'or attribuées à titre exceptionnel venaient récompenser les services rendus à la cause de la musique, à MM. J.-F. Morin, président d'honneur de la société, qui n'avait pu se déplacer en raison d'une intervention chirurgicale récente (une lettre d'excuses, mais de courtoisie sympathique, était d'ailleurs tirée au rebours), et Bernachez, président actif.

Par ailleurs, de nombreux diplômes de différents ordres furent attribués aux élèves des cours de musique.

Dans la salle des réunions, un vin d'honneur était offert aux participants, et M. le maire de Dijon, en quelques mots, adressait la bienvenue à tous. Puis M. Reilin dressa sa satisfaction personnelle d'une bonne année comme Dijon qui, malgré ses difficultés, avait si bien présenté ce festival.

tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie
Basses - Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Couesnon

31 rue des saifoux - 92110 - CLICHY
Tél. : 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

Consortium Musical - Editions Philippo

24, boulevard Poissonnière — 75009-PARIS
Tél. : 824-89-24 — 246-52-22

ENSEIGNEMENT

VIOLON

- CLASSENS Cours de violon en 5 volumes
- COUSIN Méthode violon 1er volume.
- DANCLA Ecole des 5 positions, 4 volumes.
- DANCLA Opus 68, 15 études faciles.
- DANCLA Opus 82, les élégantes.
- DANCLA Opus 84, 36 études mélodiques.
- DANCLA Opus 144-50, le semainier du jeune violoniste en 2 volumes.
- DANCLA Opus 192, petite école de la double corde.
- DANIEL R. Le travail journalier des gammes et arpèges (en recueil).
- DANIEL R. Gammes et arpèges (en feuilles).
- DANIEL R. Ecole complète des positions en 6 volumes.
- DANIEL R. L'art du démanché.
- DANIEL R. Technique violonistique de la main gauche en 3 volumes.
- DYFF 36 études caractéristiques en 3 volumes.
- FOURNIER Gammes en feuilles.
- GAILLARD Enseignement du violon. — Etudes récréatives en 2 cahiers.
- GAILLARD Enseignement du violon. — Duos récréatifs en 2 cahiers.
- KAISER 36 études Opus 20. — 3 volumes.
- KAISER 50 petits exercices de développement Opus 44.
- KAISER Gammes dans tous les tons.
- KREUZER 40 études.
- LEMARIE A. Opus 80, 1er livre études élémentaires.
- LEMARIE A. Opus 81, 2ème livre études faciles.
- LEMARIE A. Opus 82, 3ème livre études spéciales à la 3ème position.
- LEMARIE A. Opus 83, 4ème livre études du rythme.
- LEMARIE A. Opus 85, 5ème livre études aux positions.
- MALEZIEUX E. Méthode élémentaire.
- MALEZIEUX E. Technique élémentaire 1ère position.
- MALEZIEUX E. Mes premières études.
- MALEZIEUX E. 20 études à la 1ère et 3ème position.
- MALEZIEUX E. 24 études à la 1ère, 3ème et 5ème position.
- MALEZIEUX E. 16 études aux 7 positions graduées.
- MALEZIEUX E. Etudes mélodiques spéciales à chaque difficulté, 3 volumes.
- MALEZIEUX E. Ecole élémentaire et pratique des positions, 3 cahiers.
- MALEZIEUX E. Gammes et arpèges à 2 et 3 octaves.
- MALEZIEUX E. Technique du violon, la main gauche.
- MALEZIEUX E. Technique du violon, la main droite.
- MALEZIEUX E. Double corde et sons harmoniques.
- MALEZIEUX E. Pour devenir violoniste, ce qu'il faut savoir.
- MASSAU A. Méthode de violon en 5 volumes.
- MAZAS-FOURNIER Méthode violon EG 176.
- MAZAS-PESTEL Méthode violon.
- MAZAS-DANIEL Méthode violon.
- MAZAS-CANDELA Méthode violon.
- MAZAS Opus 36, Etudes spéciales.
- MAZAS Etudes brillantes.
- MAZAS Etudes d'artistes.
- NERINI Les 10 premières leçons.
- NERINI E. et P. Gammes et arpèges en 3 cahiers.
- NERINI E. et P. Célèbres exercices techniques.
- NERINI E. et P. Petites études sur des airs connus.
- NERINI E. et P. 20 morceaux études 1ère et 3ème positions.
- NERINI P. Une heure de technique journalière.
- PARENT Méthode de violon en 5 volumes.
- PARENT Gymnastique du violon.
- PARENT Exercices journaliers, 3 volumes.
- PARENT Petite vélocité pour violon.
- PARENT 20 études de virtuosité 4 volumes.
- PESTEL E. Etudes d'agilité.
- PESTEL E. 36 études de mécanisme, 2 volumes.
- PESTEL E. Ecole de la double corde.
- PESTEL E. Ecole des positions.
- PESTEL E. Gammes et arpèges.
- PESTEL E. Les 6 positions (exercices).
- PESTEL E. Exercices préparatoires à la méthode Mazas.
- THIBAU Méthode d'après Mazas en 2 volumes.
- THIBAU Etudes élémentaires en 3 volumes.
- THIBAU Etudes progressives en 3 volumes.
- THIBAU Etudes de la double corde.
- THIBAU Gammes et arpèges.
- WIENIAWSKI L'école moderne du violon.

ALTO

- CLASSENS Méthode d'alto, élémentaire et progressive.
- CLASSENS L'alto classique en 2 volumes.

VIOLONCELLE

- BAUDIOT Méthode complète en 2 volumes.
- BRIZAU Le violoncelle classique en 5 cahiers de A à E.
- DOTZAUER Etudes en 4 cahiers.
- KREUTZER Etudes (révision FIEVET).
- MERK 20 exercices.
- TOLBECQUE Gymnastique du violoncelliste en 3 cahiers.

CONTREBASSE

- LABRO Grande méthode 4 et 5 cordes (révision AMELLER).
- LABRO 30 études.
- VIMIEUX ET LANDY Petite méthode 3 et 4 cordes.
- WEILLER Méthode complète.
- WEILLER Etudes de l'orchestre.

GUIWARE

- WORSCHCH Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers.
- WORSCHCH Enseignement pratique de la guitare (français-anglais) 2 volumes.
- WORSCHCH Grilles d'accords.
- CARCASSI Méthode 1er volume.
- CARCASSI Méthode 2ème partie (études) révision Worschch.
- ZINCONE-MEGALOS La guitare de jazz.
- ZINCONE Tableau d'accords de guitare jazz.
- RAWSON Méthode classique jazz, flamenco et accompagnement.
- MEISSONNIER Méthode élémentaire.

MANDOLINE

- LANDY Petite méthode.
- PANELLA Petite méthode.
- ZANOLI Méthode complète avec tablature.
- BANJO Petite méthode banjo, banjoline ou banjo mandoline.
- PANELLA

Mme de Barthelet, au nom du Conseil général, disait à son tour toute sa joie et toute sa reconnaissance d'avoir dans son canton une cité comme Dlou, où la musique et ses habitants ne font qu'un tout, combien accueillant et distrayant. Ses compliments adressés aux récipiendaires Justifieront l'aide apportée par ceux-ci au renom de la Fanfare de Dlou.

Après ce vin d'honneur, un repas, servi à l'hôtel de la Poste, réunissait quelque quinze convives, parmi lesquels on notait la présence de M. Buérick, directeur de la musique du F.A.T.A.C.; du musicien principal de première classe Yvon Aimard et du tambour-major Paul Florentin.

LE FESTIVAL

Tour à tour, la Société Philharmonique de Bourbon-Lancy; les majorettes de Grury; les Amis du Morvan de Luz; la Société Musicale de Saint-Gerand-le-Puy, avec la reine et ses dauphines; la clique des sapeurs-pompier de Dompierre-sur-Besbre; l'Union Musicale d'Arfeuilles; l'Harmonie de Decize; la Lyre d'Issy-l'Evêque; l'Union Musicale de Saint-Yorre, dont l'effectif féminin fut particulièrement apprécié, faisaient leur entrée sur le terrain de camping. Puis c'était le tour de la prestigieuse musique de l'Armée de l'Air, très chaleureusement acclamée.

Devant un public très nombreux, que les quelques gouttes de pluie qui menaçaient n'avaient nullement effarouché, le président Reilly ouvrait le festival en donnant la primauté au chef de musique Labussière de diriger les huit sociétés du département et des environs, se réservant quant à lui de mener à bien une «Marseillaise» chaudement applaudie.

Puis, tout au long de l'après-midi, chaque société allait donner un concert sur le podium et, malgré les sautes d'humeur des lourds nuages noirs qui plafonnaient, le Festival de musique 1973 se déroula d'une façon parfaite.

Très attendue était la prestation de la musique de l'Air. Elle fut sublime. Personne n'oublia de siffler ce Festival 1973 de la Fanfare de Dlou. Il serait difficile de citer des noms, mais la présence d'un fort contingent de l'Association des Paralysés de France, en vacances à Saligny-sur-Roudon, fut particulièrement remarquée. A noter encore une remise de médailles aux sociétés de musique participantes, qui sont toutes à complimenter.

D. D

CHAMPAGNE ET MEUSE

CHAMPAGNE ET MEUSE
Festival de musique à Venteuil

Petite commune de la Vallée de la Marne, fière de sa situation géographique qui en fait un des plus beaux sites de la Champagne, Venteuil recevait le 22 juillet les sociétés de l'Union Musicale Intercommunale.

On ne pouvait s'y tromper, Venteuil était en fête, Venteuil faisait la musique qui a, dans cette région favorisée, de nombreux adeptes. Si-gne des temps, mais également prestation bien sympathique et agréable, nous avons vu les fanfare de Dormans et de Danery précédées de leurs majorettes.

Participaient à cette manifestation les sociétés de Verzy, Dormans, Damery, Oger, Fleury-la-Rivière, la Fanfare des Tonnelliers d'Epernay ainsi que la Société Philharmonique qui en était la musique d'honneur. Après la prestation de cette dernière, le morceau d'ensemble, Kellermann, fut interprété sous la direction de M. Ridoix, chef de la Fanfare l'Espérance de Venteuil.

Entourant M. Guerre, maire de Venteuil, et M. Dubois, président de la fanfare, nous remarquons la présence de M. Caurrier, député; Lemalre, sénateur; Marchand, conseiller général; Sergeant, adjoint au maire d'Epernay; Maucclair, président de l'Union Musicale; Gillain et Houllmont, vice-président de la Fédération de Champagne et Meuse et de nombreux maires de communes avoisinantes.

ILE-DE-FRANCE

Harmonie des P.T.T.

1) Fleurs et musique à Orléans

A l'Harmonie des P.T.T. revenait cette année, l'honneur d'ouvrir les festivités musicales des Fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans, c'est ainsi que, le 29 avril, nos amis postiers se retrouvaient dans le cadre exceptionnel de l'exposition de printemps sous le hall du Parc Floral de la Source, à Olivet. Quoi de plus plaisant, en effet, que d'écouter de la bonne musique parmi les fleurs, en l'occurrence hortensias, azalées, primevères, giroflées, tulipes, jacinthes, myosotis et pensées aux couleurs harmonieuses. M. Dautricourt, directeur de l'Harmonie, avait choisi un programme bien fait pour séduire son auditoire. Jugez-en plu-

tôt... «Vienne reste Vienne» de Schrammel, précédait les «Danse-ryes» de Susato, imprégnées du parfum de la Renaissance, qui suivaient le «Gopak» petit-rusien de Mous-sorsky et la «Welsh Rhapsody» de Grindman, évocation colorée du Pays de Galles. Grâce à la baguette de M. Dautricourt, la musique du «Prélude et Marche Triomphale» de Lully, puis celle du populaire et délicat «Menuet» de Paderewski, trouvaient ensuite leur plein épanouissement au milieu du splendide décor floral, de même que les si folkloriques «Danse norvégienne» de Grieg et les enchantées «Légendes de la Forêt Viennoise» de Johann Strauss. Quand j'aurai dit que le concert débutait et se terminait par de traditionnels pas redoublés comme «Après de ma blonde» et «Sambre et Meuse», j'aurai tout dit de cette manifestation musicale où se conjuguaient parfums et harmonies dans un cadre bien séduisant.

2) Concert de gala à Paris

Le 8 mai, j'ai eu le plaisir d'assister à la soirée de gala donnée par le Club Musical des P.T.T. en l'élegante salle des Congrès du Ministère. Si la seconde partie de ce gala était uniquement consacrée aux variétés, la première était réservée à l'Harmonie des P.T.T. Au programme des œuvres de Schrammel, Susato et Moussorsky déjà entendues à Orléans et excellentement jouées par l'Harmonie, mais aussi une œuvre de notre «centenaire» Henri Bisson, «Aragon», interprétée brillamment au saxophone par Jean-Louis Beydon, accompagné au piano par M. Dautricourt... puis, de nouveau par l'Harmonie, une pièce colorée de Paul Bourque, «Ma Provence»... une fantaisie sur «L'Al-berge du Cheval Blanc» de Ernatzky (avec la participation chantée de Jean Darris) et le «Concerto en sol majeur» de Joseph Bodin de Bois-mortier, interprété par l'ensemble de flûtes des élèves du Conservatoire de Boulogne, dirigé et amoureux-ment par M. Dautricourt. «Après de ma blonde», célèbre pas redoublé de Mougeot, servait de conclusion à cette prestation de l'Harmonie des P.T.T. dont je me plais à rapporter les progrès constants accomplis sous l'efficace direction de son chef, M. Alphonse Dautricourt.

La Fanfare des P.T.T. de Berne, revenant des Fêtes d'Orléans, se produisit hors programme et cette prestation surprise fut très goûtée du public, laissant augurer une prochaine rencontre entre nos amis postiers parisiens et leurs collègues suisses.

Pierre DEBIEVRE.
Amicale de Villabé

Nous avons eu le plaisir d'assister au mariage de M. Patrice Duboz avec Mlle Françoise Lemoine. Cette cérémonie a eu lieu le 23 juin dernier, à Villabé (Essonne).

Notre fanfare était au grand complet pour l'aubade traditionnelle aux jeunes mariés, et de nombreux amis du jeune couple et de leurs parents avaient tenu à être présents.

Rappelons que Patrice, chef-claron, est le fils de notre sympathique président Roger Duboz et que Françoise est la fille de notre clairon Lucien Lemoine.

Le bureau de l'Amicale présente à nouveau ses vœux les plus sincères au jeunes mariés et ses félicitations aux parents.

«LE BUREAU»

Club Musical des P.T.T.

Le club musical P.T.T. invite ses adhérents à participer à la reprise de ses activités qui aura lieu à partir du 10 septembre. L'association, qui a organisé pour la rentrée une véritable petite école de musique serait très heureuse d'accueillir de nouveaux membres désireux de s'initier au solfège ou à la pratique des instruments, tels que: clarinette, saxo, violon, trompette, piano, tuba, trombone, flûte, etc...

Six professeurs sont à leur disposition et les prix demandés sont très modiques. Le meilleur accueil est réservé non seulement aux agents, mais également et surtout à leurs enfants.

Les musiciens chevronnés peuvent trouver place dans les grandes formations du club:

- Harmonie: Direction M. Dautricourt.
- Variétés: Direction M. Davier.
- Accordéons: Direction M. Poirier.

Pour tout renseignement complémentaire et notamment sur les horaires, consulter le secrétaire, Bureau de Paris XIII, 181, avenue de Choisy, Tél. 336.35.71 (après-midi seulement).

BOULOGNE BILLANCOURT

La Boulonnaise au Théâtre de l'Ouest Parisien

Chaque année, à pareille époque et pour un soir, l'admirable salle du Théâtre de l'Ouest Parisien devient un temple musical, grâce à «La Boulonnaise», société municipale de musique de Boulogne-Billancourt, qui y donne son concert de gala. Il en fut ainsi le 7 avril dernier.

Suivant la tradition, son chef, M. Dautricourt, avait mis au point un programme varié, composé d'œuvres très diverses tant par leur caractère que par leur style ou leur inspiration. C'est ainsi que les 80 exécutants de la Batterie-Fanfare et de l'Harmonie nous offraient, en prélude à ce kaléidoscope sonore, une brillante «Marche de la Légion étrangère» de Queru. Puis, l'Harmonie nous révélait une suite, «Danserye», due à Tielman Susato, imprimeur musical et compositeur du temps de la Renaissance. Venaient ensuite l'ouverture de «Ranunculus» de Gabriel Pierné — œuvre raffinée qui met en valeur les thèmes savoureux du folklore

TANDBERG

magnétophone norvégien

la qualité technique qui vient du Nord

Faites confiance à un studio d'enregistrement pour l'achat de votre matériel sonore.

Toutes fournitures aux meilleurs prix.

Tous conseils.

Edition de votre Société sur disques

microsilons

ENREGISTREZ !

nous ferons le reste

DISCO-TECHNIQUE

16, rue de la Vacquerie
75011 PARIS - 805.46.67



Largeur : 250 mm — 9000 x stéréo

musique et nous fait regretter que son auteur soit si peu joué de nos jours — puis les accents passionnés et la grande magnificence de « Deux Chorals et Preludes » de J.-S. Bach qui trouveront, dans les musiciens et leur chef, les interprètes fidèles de la pensée du grand Cantor. La première partie de ce concert se terminait en un véritable feu d'artifice musical, par une interprétation irrésistible de la fameuse valse de concert, « Légende de la Forêt Viennoise », de Johann Strauss fils, interprétation à faire se pâmer d'aise notre Président-fondateur !

En seconde partie, l'ensemble des élèves de l'École du Conservatoire de Boulogne, dirigé par M. Dautricourt, en interprétant le « Concerto en sol majeur » de Joseph de Böhmertier, « petit maître à la Watteau » du 18^e siècle, nous prouvait que bien des jeunes s'intéressent encore à la « vraie » musique. Sous la direction ferme et nuancée de son chef — que j'étais à même de constater puisque le présentait ce concert — l'Harmonie nous donnait alors une œuvre contemporaine, la suite « Les Heures Sénégalaises » où combien évocatrice de l'Afrique noire, due à la plume experte de Jean Avignon... puis les nos 2 et 3 des « Danses norvégiennes » de Grieg, où s'affirme la maîtrise de l'auteur dans ses adaptations des thèmes populaires... et terminait sa prestation par le célèbre et triéphant « Dans les rues d'Antibes » de Sidney Bechet. Pour conclure, Harmonie et Batterie-Fanfare réunies, donnaient une vibrante exécution du pas redoublé de « Sambre et Meuse », composé sur la célèbre chanson de Robert Planquette, par lequel s'est perpétué le nom de son auteur, Joseph Rausky.

Et maintenant, je sais que je vais encourir les foudres de M. Dautricourt si je parle de lui... mais voilà, cher Monsieur, à la tête de « La Boulognaise » comme à celle de l'Harmonie des P.T.T., vous œuvrez avec tant de modestie et d'opiniâtreté, mais aussi avec tant d'efficacité, que je ne peux résister au plaisir de mettre votre nom en vedette... et vous le méritez bien, car vous avez un « communisme » qui vous vous anime à vos musiciens qui vous secondent avec talent et de tout leur cœur !

« Concert du 7 avril 1973 »

Chaque année, depuis 1958, la société musicale de St-Rémy-lès-Chevreuse donne un important concert en salle. Celui du 7 avril dernier a été donné au gymnase de St-Rémy, devant un très bel auditoire.

M. Pin, président de la Fédération des musiques de l'Ile-de-France, empêché, s'était fait excuser. Mme Thome-Patenôtre, député de Rambouillet, M. Dumont, conseiller général, M. le maire de St-Rémy étaient présents.

Sous la direction de Jean Doucet, les différentes formations étaient magnifiquement s'exprimer.

La batterie-fanfane, avec le concours de celle du Trait-d'Union de St-Germain-en-Laye, présentait avec brio et rythme le défilé Parade No 1, Béret rouge, Taptoc-majorettes et Masséna. Les 22 élèves de l'école de musique se présentaient en duettistes, quatuors et quintettes, puis en ensemble. Le tambourin de J.-Ph. Rameau permettait aux jeunes musiciens de faire apprécier des talents extrêmement prometteurs.

La formation philharmonique proposait un programme très éclectique puisqu'il comprenait le prélude et la marche solennelle de Ligéri-Jorsalfard, le Pays du Sourire, les Cadets, Teenager-Fantaisie, l'Angéus des scènes pittoresques de Massenet, Kansas-City, et le Te Deum de M.-A. Charpentier.

Un programme aussi copieux nécessitait à n'en pas douter un enthousiasme, une joie de « jouer » de la part des musiciens. Les pupitres bien équilibrés étaient tous mis à contribution avec une égale réussite par l'exigeante et talentueuse baguette de Jean Doucet. De belles sonorités, de la justesse, d'excellents

« fondus », des nuances respectées, tout a contribué à la réussite de ces exécutions. Au programme figurait le quintette de clarinettes Thyrtée dont les membres appartiennent à la grande Musique de l'Air. Avec ces artistes, c'était l'envoie vers les sommets musicaux. Le programme captiva l'auditoire et une ovation salua ces éminents musiciens. Une très belle soirée, en résumé, qui sut mettre en évidence toute la hiérarchie des musiciens pour le plus grand plaisir d'un public enthousiasme et pour la meilleure propagande en faveur de la musique.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

PANISSIERES

La Société Philharmonique de Panissières organisait un concert vocal et instrumental le 12 mai 1973, en l'église de cette localité.

Le programme, présenté judicieusement par André Saint-Cyr, comportait pour nos musiciens, une œuvre de Léopold Mozart (Symphonie des Jouets), deux concertos pour trompette (soliste Georges Duceux), chant slave de Ed. Barat, pour clarinette, une fantaisie de Gilbert Beaud, une marche d'entrée et un pas redoublé de sortie.

La partie vocale était assurée par Mmes Malardenti (mezzo-soprano), Suzanne Rossi (soprano), MM. André Saint-Cyr, Henri Subrin (ténors), Rolando Jean, Megemont (barytons) dans les extraits de César Franck, de Massenet, de Wagner, de Gounod, de Lehar, de Codini et de Claudius Racodon.

Une très nombreuse assistance écoutait ce concert, le troisième du genre. Les applaudissements n'ont pas été ménagés à nos chanteurs et musiciens pour ce régal artistique.

Un vin d'honneur clôture cette soirée musicale. M. Martin, maire; M. Dutel, président, remercièrent et félicitèrent chaleureusement tous les

Éditions Henry LEMOINE

17, Rue Pigalle — PARIS-9ème — 874-09-25

COLLECTION DE MÉTHODES

pour les instruments en usage dans les Harmonies et Fanfares suivies de

GAMMES ET EXERCICES journaliers

et d'un

COURS D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL

par G. PARES

Chef de musique de la Garde Républicaine

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

En composant ces « Méthodes élémentaires » nous avons voulu résumer ce que doit savoir l'apprenti musicien pour figurer dans un Corps de musique d'amateurs ou d'Harmonie militaire.

Nous supposons l'élève déjà instruit des notions de solfège et, après quelques conseils sur la tenue de l'instrument, son entretien, etc., nous lui donnons l'explication des signes de mouvement et d'intensité de son. L'introduction seule de notre « Méthode élémentaire » apprendra donc à l'élève un grand nombre d'indications que les Méthodes complètes ne renferment pas toutes et qui lui permettront de rendre, beaucoup plus tôt, des services dans le Corps de musique dont il fait partie.

Aussitôt après nous abordons des exercices progressifs qui présenteront toutes les difficultés que l'élève devra vaincre par un travail journalier. Nous nous sommes efforcés de varier ces exercices et de leur donner une forme mélodique espérant ainsi intéresser l'élève qui voudra bien suivre les conseils énoncés dans le cours de notre Méthode, lui promettant des progrès rapides et sûrs.

Nous avons tenu également à indiquer les signes d'abréviation et de simplification employés dans la musique manuscrite et dont aucune méthode ne fait mention; l'importance de ces explications n'échappera à personne, car la musique manuscrite est employée très fréquemment dans les Musiques et Orchestres et, souvent, de très bons musiciens sont embarrassés en présence d'un signe ignoré par eux.

La quatrième partie est consacrée aux leçons tirées d'ouvrages célèbres qui serviront pour l'étude du style.

Notre but principal a été d'ailleurs de mettre à la disposition des commençants un ouvrage succinct, complet cependant et d'un prix abordable, leur permettant d'apprendre en quelques mois tout ce qui est nécessaire pour tenir d'abord une partie secondaire dans une Musique d'Harmonie ou de Fanfare, voire même dans un Orchestre, et ensuite (après l'étude de nos gammes et exercices journaliers), une partie plus importante dans un de ces Corps de musique.

METHODES pour instruments à Vent, par G. PARES

Chaque méthode, prix net : 6,10

Méthode de : — Flûte — Hautbois — Clarinette — Basson	Méthode de : — Saxophone — Trompette à pistons — Cornet à pistons — Cor à pistons	Méthode de : — Clairon — Trombone à pistons — Trombone à coulisse — Petit Bugle — Bugle	Méthode de : — d'Alto — Baryton — Basse — Contrebasse — Instruments à Percussion
---	---	--	---

GAMMES et EXERCICES pour instruments à Vent, par G. PARES

Chaque cahier, prix net : 6,10

Pour : — Hautbois — Clarinette — Basson	Pour : — Saxophone — Trompette à pistons — Cornet à pistons — Cor à pistons	Pour : — Petit Bugle — Bugle	Pour : — Baryton — Contrebasse
--	---	------------------------------------	--------------------------------------

COURS D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL, par G. PARES

N° 100. — THEORIE et EXERCICES, en partition, prix net : 13,80

Pour les commandes, il suffit de désigner le numéro de la Collection.

Chaque partie d'instrument séparée, net : 3,55

Nos 329. Partie de Petite Flûte 101. — Flûte 102. — Hautbois 103. — Petite Clarinette 104. — Saxophone alto 105. — Saxophone Baryl	Nos 106. Partie de Saxhorn alto 107. — Cor 108. — Petit Bugle 109. — Trompette 110. — Clarinette 111. — Saxophone Sopr.	Nos 112. Partie de Saxoph. ténor 113. — Cornet à pistons 114. — Saxhorn bugle 115. — Saxhorn Baryton 116. — Trombone 117. — Basson 118. — Basse Tuba	Nos 119. Partie de Basse 120. — Contrebasse si b 121. — Contrebasse mi b 122. — Sarrusophone 330. — Tambour 332. — Grosse caisse et cymbales
--	---	---	--

participants à cette manifestation ainsi que M. Jaboulay, notre dévoué et talentueux directeur.

Festival de Saint-Galmier, le 24 Juin 1973

Concours de batterie

PALMARES
Union Laïque Rambertoise : Division supérieur A. 26/30. 1er prix unanimité, félicitations au chef.

Judicantante de Chirassimont : 1ère division, 1ère section, 28/30, 1er prix ascendant, devra concourir en

supérieur B, félicitations au chef. Batterie-Fanfane Annonay : 2ème division, 2ème section, 25/30, 1er prix, félicitations au chef et aux clairons basse.

Judicantante de Montagny : 3ème division, 1ère section, 25/30, 1er prix, félicitations au chef.

Fanfane de Plauzat-St-Sauloux : 3ème division, 1ère section, 25/30, 1er prix, félicitations au chef.

Les Amis de la Musique de Venissieux : 3ème division, 3ème section, 20/30, 2ème prix, mention au directeur.

MIDI

Congrès Fédéral du 12 et Mai 1973, à Perpignan

Le congrès de la Fédération des Sociétés musicales du Midi s'est déroulé les 12 et 13 mai, dans la salle des Congrès à Perpignan. Ce congrès, que le président fédéral avait voulu qu'il soit d'abord une relance de la Musique dans les Pyrénées-Orientales, mais aussi dans les autres départements, était placé sous la haute présidence effective de Monsieur le Commandant Jules Semler-Collely, président de la Confédération Musicale de France.

Le Président Confédéral, qui était arrivé à Perpignan le samedi matin, avec Monsieur André Sarzi, président fédéral, avait pris contact avec les responsables de l'organisation du Congrès et, en compagnie de M. Peus, vice-président pour les P.O., et M. Mouraux, trésorier adjoint, visitait les principales beautés de la ville, tandis que la soirée fut consacrée à la visite de la belle Côte Vermelle de Canet-Plage à Corbière. A midi, MM. le Cdt Semler-Collely, Sarzi et Peus se rendaient à la station-radio Perpignan, où MM. Sarzi et Peus furent interviewés par le journaliste de service, tandis que cet interview passait sur les ondes.

A 18 h., le président confédéral présidait la réunion des membres du bureau et MM. André Sarzi, président fédéral, et Fabre, président adjoint, présentèrent tour à tour : MM. Maurel pour l'Ariège, Collet pour l'Aude, Robin pour l'Aveyron, Mourat pour le Gard, Audran et Dejean pour l'Hérault, Peus pour les Pyrénées-Orientales, Michon, trésorier général, Mouraux, trésorier adjoint, Fort, secrétaire adjoint, M. Portes, secrétaire général, était en outre, retenu à Béziers mais qui était présent le lendemain au Congrès.

M. Sarzi, après avoir salué M. le Président de la C.M.F., passa à l'étude des questions qui devaient être discutées le lendemain, au Congrès. Il demanda que les questions à l'étude fussent discutées assez brièvement à seule fin de ne pas présumer inutilement les de-



75020 - 403, Rue des Pyrénées

LES ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche — 75008 - PARIS
Tél. : 924-01-46

Musique pour harmonie ou fanfare PUBLICATIONS RECENTES

- CIMAROSA Domenico**
— CONCERTO pour Hautbois avec accompagnement de musique d'harmonie. Arrangement de Philippe ROUGERON.
- FRANCAIX Jean**
— MARCHÉ SOLENNELLE (Marche du Sacre). Transcription par Paul SEMLER-COLLERY.
- LASALMONIE Marcel**
— HEROS DE VERDUN Marche solennelle avec Clairons, Trompette et Tambours - (ad libitum).
- LAYENS Gilbert**
— ENTRACTE pour ensemble de clarinettes Sib et orchestre d'harmonie ou fanfare. Orchestration de Désiré DONDEYNE.
- LIESENFELT Paul**
— BOURGOGNE ET CHAROLAIS. Marche avec tambours et clairons.
- MAILLOT Jean**
— FONTENOY Pas redoublé avec Tambours et Clairons.
- MIGNION René**
— DOUCE LORRAINE. Rapsodie pour Harmonie ou Fanfare.
- ROUGERON Philippe**
— N'GOR. Boléro symphonique.
- SEMEL-COLLERY Jules**
— MARINA. Petite marche de concert.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous
vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48



**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Centaine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

bats, le grand concert offert par les cinq sociétés fédérées voisines de Perpignan et notamment l'harmonie municipale, devait commencer à 21 h. Ce concert fut en tous points réussi au point de vue chant, danses et folklore catalan. Au cours de l'audition de l'harmonie municipale, M. le Cdt Semler-Collery eut la joie de diriger l'un de ses magnifiques pas redoublés : « Les Dragons de Noailles ». Une foule considérable assista à ce magnifique concert, qui ne ménagea pas ses applaudissements à tous ceux et celles qui se produisirent.

Le dimanche 13 mai, c'est dans la salle du Palais des Congrès de Perpignan que le président Sarzi recevait les Congressistes, venus nombreux de tous les départements qui avaient répondu à son appel ; au cours de son allocution, il ne manquait pas de dire sa joie à tous et de remercier tout particulièrement M. le Cdt Semler-Collery de sa présence et souhaite que la discussion qui va se dérouler puisse être bénéfique pour le renouveau musical. Après avoir fait observer une minute de silence en hommage à tous les musiciens disparus dans le courant de l'année, il déclare le 51ème Congrès ouvert et passe immédiatement à l'ordre du jour en passant la parole à Monsieur Portes, secrétaire général.

RAPPORT MORAL. — Dans son rapport moral, M. Portes, après avoir rappelé l'action du Président fédéral depuis sa nomination à la tête de la Fédération, signale que les effectifs augmentent tous les ans et qu'actuellement il y a 156 sociétés de diverses disciplines, qui représentent un effectif de 5.750 musiciens. Certes, tout n'est pas encore parfait, mais, avec beaucoup de bonne volonté, notre fédération se maintient en bonne place. Le président fédéral, après avoir félicité M. Portes pour le bon et long travail qu'il déploie au sein de la Fédération, met le rapport aux voix, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Pendant que la commission de contrôle vérifie les finances de la Fédération, M. Sarzi attire l'attention des Congressistes sur :

JOURNAL. — Tous les articles émanant des Sociétés (réunions, festivals, sorties, etc...) doivent être soumis à la signature du président fédéral. Le journal confédéral étant un lien avec la C.M.F. et les sociétés, il est important que celui-ci soit mis à la disposition des musiciens de chaque société. A ce sujet, M. Sarzi lance un vibrant appel à chaque musicien fédéré pour que celui-ci contracte un abonnement au journal, moyennant la modique somme de 6 F.

MACARON. — Un macaron a été édité par la C.M.F. ; ce macaron doit être adopté par tous les musiciens pour être collé sur la glace avant ou arrière des voitures tout comme le font les sociétés sportives, notamment le Rugby. Pour les commandes, s'adresser au président fédéral.

ASSURANCES. — Malgré tous les appels lancés à chaque Congrès, le président constate avec amertume qu'un certain nombre de sociétés ne sont pas encore assurées. Monsieur Moureaux qui s'occupe de cette discipline au sein de la fédération, fait un bilan détaillé de sa gestion, lance un appel aux sociétés non assurées et se tient à la disposition de celles-ci pour tous renseignements qui seraient susceptibles de les intéresser. A ce sujet, quelques questions sont posées auxquelles M. Moureaux s'est empressé de répondre, en donnant des précisions utiles et nécessaires. M. Moureaux, 7, rue Commandant-Doutre, 66000 Perpignan.

DROITS D'AUTEUR. — Monsieur Mouret donne lecture de l'accord C.M.F. avec la S.A.C.E.M., modifié par avenant le 24 janvier 1973, donne des précisions aux questions posées par quelques congressistes, concernant les fêtes données à l'occasion de la Sainte Cécile, M. Mouret, villa Belvédère, route de Nîmes, Beaucaire.

MUSIQUES MILITAIRES. — M. Sarzi demande à ce que le nombre de Musiques militaires soit plus grand et plus élevé dans toute la France. M. le Commandant Semler-Collery signale qu'un dossier a été déposé dans les mains de M. le Ministre des Armées, mais étant donné qu'un nouveau ministre a succédé au précédent, il faudrait reposer la question. M. Cathala, président de la Philharmonique de Lavalet (Ariège) propose à Monsieur le président confédéral de l'aider dans cette tâche par l'intermédiaire d'amis travaillant autour de M. le Ministre des Armées. M. Sarzi lance un appel auprès des sociétés ayant des jeunes musiciens prêts à être incorporés, pour qu'ils s'adressent à lui, au moins 80 jours avant leur date d'incorporation.

CONCERTS ET FESTIVALS. — Toute société affiliée à la Fédération ne peut organiser un concours ou un festival sans au préalable demander le patronage de la Fédération du Midi. Ces demandes doivent être adressées au président.

EXAMENS D'ELEVES. — La question des examens soulève toujours des controverses. Certains congressistes trouvent que certaines questions sont trop difficiles d'autres trouvent les dictées trop difficiles aussi, certains ne veulent même pas faire de dictée, une discussion s'engage à ce sujet, M. Sarzi répond avec des paroles encourageantes à cette discussion et espère que les sociétés à présenter le plus grand nombre d'élèves doivent prendre contact avec le président du département pour faire le date des examens. Les résultats doivent être adressés au président fédéral avant le 5 juillet au plus tard.

CONGRÈS FÉDÉRAL. — En accord avec M. Robin, vice-président de l'Avignon, et M. Dejean, membre du Comité de Direction, le Congrès fédéral aura lieu à Millaud les 18 et 19 mai 1974. A l'occasion du

congrès, l'Union Départementale des Musiques de l'Avignon organise, pour la Journée du 19 mai, un grand festival.

COMPTE RENDU FINANCIER. — Le président fédéral donne la parole à Mme Colomines afin qu'elle donne connaissance aux congressistes de la situation financière de la Fédération. Ce rapport, lu avec beaucoup de ponctualité, est approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Le président fédéral remercie et félicite M. Miccham, trésorier général, pour la tenue de sa gestion ; il remercie également les vérificateurs et la personne de MM. Colomines, Brial et Ruffa, il propose à l'assemblée d'accepter la nomination de M. Barelle en remplacement de M. Vedel, comme membre du Comité de Direction, Accepté à l'unanimité.

BUREAU FÉDÉRAL. — Monsieur André Sarzi présente à l'assemblée l'ensemble des membres du bureau, celui-ci étant démissionnaire, aucun candidat ne se présente, les membres du bureau sortant sont donc réélus pour un an.

CONCLUSION. — Il appartenait au Cdt Semler-Collery de tirer les conclusions de ce Congrès, il le fit en termes chaleureux tout d'abord vis-à-vis du président Sarzi à qui il renouvela toute sa sympathie et le félicita pour la bonne marche de la Fédération du Midi. Il remercia ensuite tous les membres du bureau et en particulier les vice-présidents qui ont la responsabilité des sociétés dans les départements ; il lança un appel en faveur des élèves aux examens fédéraux, adressa les félicitations toutes particulières à M. Maurel, vice-président de l'Ariège, pour l'organisation du premier stage de jeunes musiciens qui se déroulera dès la première semaine de septembre à Saint-Cyprien-Plage et auquel il souhaita un grand succès, il remercia les organisateurs du congrès, MM. Peus et Moureaux et félicita M. Peus pour le concert qu'il organisa le samedi soir. L'ordre du jour étant terminé, le président fédéral invita les congressistes à se rendre sur le parvis du Palais des Congrès où devait avoir lieu la remise du fanion fédéral à l'harmonie municipale de Perpignan. Au cours de cette remise de fanion, M. le Cdt Laffont, maire adjoint, adressa de belles paroles aux organisateurs, à M. le Cdt Semler-Collery, remercia les 5 sociétés des P.O. qui avaient défilé sur la promenade et fit l'éloge de la Musique et lança un appel en faveur des jeunes. La séance fut levée à midi et continua par un repas fraternel au restaurant « Le Rallye » durant lequel les folklores de chaque département firent à l'honneur.

Saint-Jean-de-Védas, le 1er juillet 1973.

SAINT-JEAN-DE-VEDAS, LE 1er JUILLET 1973
Fanfare « Lou Vedaso »
Inauguration du nouveau siège social

En ce samedi 30 juin 1973, des 19 h., il y avait la grande foule devant la mairie, pour assister au défilé de la troupe « Louvedaso » dans les rues de notre village. Nous avons remarqué la présence à ce défilé des autorités civiles et religieuses : Monsieur Senes, député de l'Hérault ; MM. Alcoufa, maire de Saint-Jean-de-Védas ; Audran, vice-président des Sociétés Musicales du Midi ; de Boisjolin, conseiller municipal ; Arnavielle, curé de Saint-Jean-de-Védas ; M. et Mme Vidal ; Monsieur le Représentant des Hospices de Montpellier et divers présidents des sociétés locales.

Après une aubade faite en faveur d'un jeune handicapé, puis celle faite sur la place de l'Eglise devant une très nombreuse assistance et où le groupe « Lou Vedaso » a été follement applaudi, le cortège s'est rendu rue des Aires, pour y inaugurer le siège social. M. Senes, après avoir coupé le ruban tricolore et dévoilé la plaque qui porte le nom de « Salle Guy Mat » en souvenir d'un membre de la société tué il y a un peu plus d'un an, ont pris la parole : M. Senes, député ; M. Audran, vice-président des Sociétés Musicales ; M. Alcoufa, maire, et M. Escah, président de la Société, qui a remercié les autorités, et toute la population qui était présente à cette cérémonie.

Monsieur Audran a ensuite décoré quatre membres de la fanfare : MM. Escah Roger, médaille de chef de Musique ; Canovas Antoine, Latorre Albert et Lefevre Jean-Pierre, médaille de la Fédération Musicale. Les membres présents et la population ont applaudi les nouveaux décorés et l'on a bu en souhaitant de nombreux succès à toute la troupe.

Monsieur Soulié, Président de la Philharmonique, n'est plus

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

LODEVE, GIGNAC, 5 JUILLET 1973

PHILHARMONIQUE ST-ANDRE-NE. — Il est des hommes qui ont marqué par le destin pour jouer un rôle de premier plan dans le pays qui les a vu naître ; notre président Soulier François en fut un, après les distinctions dont il fut l'objet au cours de la guerre 1914-1918, Croix de Guerre et Médaille Militaire. Rien ne faisait prévoir, jeune musicien, que pour lui l'art musical deviendrait un véritable sacerdoce. Doué d'une volonté de fer, il donna, grâce à son labeur, sa tenacité, sa foi, ses plus beaux moments musicaux et ainsi les distinctions honorifiques les plus élevées pour les services rendus à l'art musical populaire, belvédère académique, officier d'Académie, médaille d'honneur des Sociétés Musicales du Midi et de France.

La guerre terminée, la paix revenue, la musique locale se reforme à nouveau, c'est là que son développement inlassable est mis à l'épreuve, toutes les responsabilités sont à sa charge, il s'en acquitte en prodigant à tous les musiciens une amitié, une bonté d'une humeur toujours égales dont lui seul avait le secret.

Le destin inexorable l'enlève à notre affection. Nous n'aurons plus sa présence parmi nous, ses paroles si bonnes, ses discours si appréciés, mais son âme restera et nous tracerà encore du haut du ciel notre ligne de conduite, nous continuerons l'œuvre que tu nous laisses, ton souvenir sera pour nous un renouveau social et fera connaître à la Philharmonique une prospérité nouvelle.

Notre société musicale s'incline respectueusement devant l'immense docteur qui frappe les tiens, ton fils si dévoué qui rendra parmi nous ton vivant souvenir. Puissent ces paroles qui expliquent si mal ce que sentent nos cœurs, apporter à ta famille éplorée les sentiments d'estime et de dévouement que nous avons pour toi.

En restant pieusement fidèle à ta mémoire, la philharmonique t'adresse un dernier adieu.

La philharmonique remercie sincèrement les dirigeants de la Fédération Musicale du Midi ainsi que les musiciens des sociétés voisines, notamment Gignac, Aniane, Villeveyrac, Clermont, l'Hérault-Maraussan qui ont accompagné notre ami à sa dernière demeure.

SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

M. Jean Roity a reçu la Médaille des Sociétés Musicales du Midi

C'est une sympathique cérémonie qui s'est déroulée samedi 7 juillet, en fin d'après-midi, sur le terrain du café des travailleurs, syndiqués à l'occasion de la remise à M. Roity Jean, fondateur du « Réveil Laurentin » en 1945, de la médaille de la Fédération des Sociétés musicales du Midi.

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles nous avons noté : MM. Guillaume Julia, conseiller général ; Planes, adjoint au maire ; Sarzi, président fédéral des sociétés musicales du Midi ; Peus, président départemental, directeur de l'harmonie de Perpignan ; Maroé, président des Anciens Combattants ; Roity J.-Pierre, directeur du « Réveil Laurentin » ; Mme Roity, directrice du groupe des majorettes, entouraient M. Roity Jean, auquel s'étaient joints ses nombreux amis parmi lesquels nous avons remarqué MM. Selles, Bédos, Gibrut, membres fondateurs du « Réveil Laurentin ».

Prenant la parole, M. Guillaume Julia, après avoir dit le plaisir qu'il avait à présider une telle cérémonie, devait se faire l'interprète de tous pour adresser au récipiendaire ses félicitations.

A son tour, M. Roity J.-Pierre, directeur du « Réveil Laurentin », devait retracer les différentes étapes de ce groupement et rendre hommage à son prédécesseur.

C'est sous les bravos de l'assistance que M. Sarzi devait ensuite décorer de la médaille le héros de la fête, M. Jean Roity. Un apéritif d'honneur servi par M. et Mme Planes réunissait officiels et invités.

Cette sympathique fête devait poursuivre son soir, à la salle de l'Avenir, par l'audition de l'harmonie municipale de Perpignan des Cantayres Catalans et des Gais Troubadours qui, tour à tour, se surpassèrent, à la grande satisfaction du public. Et notre belle chanson la « Carjolade » devait y mettre le point final.

ALES

Concert au Théâtre par la Musique Municipale

Au nouveau théâtre de style moderne, inauguré au mois de novembre dernier qui comporte une salle de spectacle très grande et bien conçue, avec des qualités d'acoustique remarquables, la Musique Municipale a donné le 28 avril son premier concert de l'année.

M. Rémy Blanc, adjoint délégué aux beaux-arts, et M. Roux, deuxième adjoint, en l'absence de M. Roger Roucaute, député-maire, empêché, représentaient la municipalité.

M. Joseph Mouret, vice-président pour le Gard de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, participa à cette manifestation d'une façon particulièrement active, au pupitre de hautbois.

Au programme : « Provence », pas redoublé, très exécuté sur des airs populaires, dans un arrangement de Bouet, suivi de l'ouverture du « Voyage en Chine » de Bazin, « Dans les Steppes de l'Asie Centrale », l'esquisse de Borodine, pleine de pittoresque et de poésie, lui succédait.

M. Lehiaterra se taille un beau succès dans son exécution de la « Fantaisie Variée » pour saxo-alto de Brulau ; la suite d'orchestre de Léo Delibes « Le Roi s'amuse » terminant la première partie.

Après l'entracte, « Poupées » (Grenier) ballet donné par les plus jeunes élèves de l'école de danse dirigée par Mme Germaine Gausseries et le concours de Mme Jaume, monitrice, apporte avec sa note juvénile un air agréablement printanier.

Les extraits des « Deux Pigeons », divertissement et danse hongroise, permettent de constater que la musique de Messager n'avait rien perdu de son charme.

M. Millman, remarquable flûtiste, professeur à l'école de musique, est venu par sa chaude interprétation du menuet de l'« Arioso » provoquer l'enthousiasme du public.

Une valse de Strauss maintient la température qui s'échauffe avec « Marche Lorraine », pas redoublé, durant le concert pour lequel se joint, comme à son habitude, du début, une élipse brillante dirigée par M. Terandi, chef dynamique et chaleureux.

SOCIETES DE MUSIQUE !

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :
L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

Le fait de donner pour cadre le théâtre municipal au concert traditionnel de la Musique Municipale lui a insufflé un certain renouveau. C'est avec plaisir qu'on a enregistré une assistance nombreuse et choisie qui applaudit généreusement M. Grenier et ses musiciens.

FESTIVAL DE CAPDENAC
Après un festival de Musique en Aveyron

L'an dernier, nous relations dans ces mêmes colonnes la création de « L'Union Départementale de Sociétés Musicales de l'Aveyron » groupant toutes les sociétés et chorales affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Après un an d'existence nous pouvons dire que cette Union se porte bien tant par son dynamisme que par l'excellent esprit qui y règne et M. Sarzi, président de la FMM, qui fut notre hôte d'un jour, ne nous démentira pas. Dans les statuts de cette nouvelle société il est spécifié que toutes les sociétés donneront, gratuitement un festival de musique dans une ville du département.

Cette année, c'était Capdenac-Gare qui nous recevait et pour un coup d'essai ce fut un coup de maître. Douze sociétés y participèrent, deux s'étaient excusées en raison de la fête locale dans leur ville.

Donc, le 17 juin à 10 h., réunion et présentation de toutes les sociétés à M. Sarzi et aux personnalités locales et départementales, dépôt d'une gerbe au monument aux morts et exécution des sonneries et de la Marseillaise par l'Avenir, Decazevillois et la Lyre Decazevilloise. Ensuite, défilé dans les diverses artères de la ville pour rejoindre le magnifique parc de Capèle ombragé à souhait, où devait se dérouler le festival.

Répétition du morceau d'ensemble, le Grenadier du Caucase, sous la direction de M. Raymond Robin, répétition parfaite qui laissait bien augurer de la réussite de l'après-midi.

Repas dans les divers restaurants de la ville, offert par le Comité des fêtes de Capdenac et retour au parc de Capèle où se pressait déjà un nombreux public. Là sur un podium spécialement aménagé, chaque société

interpréta plusieurs morceaux et le public ne savait s'il devait admirer ou la présentation ou l'interprétation tant tout était parfait. Ensuite mise en place de tous les morceaux pour le morceau d'ensemble véritable clou de la fête.

M. Robin, en tant que président de l'Union des Sociétés Musicales de l'Aveyron, reçut une coupe des mains de M. le maire de Capdenac tandis que chaque président recevait une médaille commémorative.

En résumé, une belle journée musicale qui fit se rencontrer quelque quatre cents musiciens et leur famille et donna une idée de ce qu'on peut obtenir avec de la volonté.

Merci aux organisateurs, merci aux participants, merci aux dirigeants de l'Union de l'Aveyron qui se dépensent sans compter.

Le secrétaire,
Fernand BOYER.

LANGOGNE (Lozère)
Une matinée sous le signe de la musique

Dimanche 26 août la Lyre Langonnaise clôturait les festivités musicales de la saison en recevant à Langogne deux sociétés de musique : les Fanfares de Salles-en-Beaujolais (Rhône) et de Lamastre (Ardèche). Ces deux sociétés faisaient ce jour-là leur sortie annuelle et nous nous étions attachés à faire concorder la date.

Vers 10 h. 30 les trois sociétés (au total une bonne centaine de musiciens) partaient en défilé, de la gare vers le lieu du concert : la Halle, en plein centre de la ville. A cet endroit, les deux sociétés invitées exécutaient à tour de rôle trois morceaux de leur répertoire. Puis à la fin, la Lyre Langonnaise venait se mêler à leurs rangs pour l'exécution de trois morceaux d'ensemble. On put ainsi entendre : La Marche de Babette dirigée par le chef de musique de Lamastre ; Beaujolais Galeté, dirigé par le chef de musique de Salles ; L'Hymne de l'Infanterie de Marine, dirigé par le chef de musique de Langogne.

Le concert s'achevait sous les applaudissements d'une foule innombrable, venue s'agglutiner autour des musiciens.

Un défilé plus long que prévu

(mais tout le monde en fut très heureux, musiciens et spectateurs) devait conduire les trois sociétés à un apéritif d'honneur bien mérité, offert par la municipalité.

L'après-midi fut consacré à une visite de la région de Langogne et de la Trappe de N.-D. des Neiges.

En un mot ce fut une journée très réussie, propre à encourager nos sociétés à persévérer et à aller toujours de l'avant.

ARIEGE
Stage départemental

99 jeunes musiciens ont eu le privilège de faire partie du stage qui a eu lieu du mercredi 5 septembre au dimanche 9 septembre inclus, cela grâce à M. Henri Maurel, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège, qui en est le promoteur, à M. le maire et le conseil municipal de Saint-Cyprien, qui ont mis l'école primaire et la colonie de vacances à la disposition des organisateurs et de M. Goudard, secrétaire général de l'office des pupilles de l'enseignement public.

Deux cars affrétés à Foix amenaient dès mercredi matin les jeunes stagiaires de 12 à 19 ans et les dirigeants dans la colonie qui leur était réservée, située à 500 mètres de la plage, où les attendaient M. Rouchibou et Mme, directeurs puis la fin juillet, puisque d'autres colons avaient précédé les jeunes stagiaires. Notons en passant que Rouchibou et Mme, directeurs, de ce trompettiste à la Philharmonique de Lavelanet et que ses trois jeunes fils sont partie du convoi comme musiciens. Dirigeants et musiciens furent dignement accueillis par ce couple si gentil, et l'on prit place dans les dortoirs, les groupes étant établis par pupilles. Les garçons étant logés à Saint-Cyprien Village, tandis que les filles étaient à Saint-Cyprien Plage où avaient lieu les répétitions et les repas.

M. Vincent, directeur de l'Harmonie de Foix avait pour mission de s'occuper des petits culvres ; M. Challet, directeur de l'Harmonie de Lavelanet, des flûtes et hautbois ; M. Guterman, directeur de la Philharmonique de Pamiers, des gros culvres et batterie ; M. Sagansan, directeur de l'Union Musicale et de l'Estudiantina de Saint-Girons, des clarinettes et saxophones ; M. Delpech, professeur de violon à l'Ecole de musique de Pamiers, des violons et violoncelles.

Dès mercredi après-midi répétition générale, présentation du programme. Les répétitions ont lieu tous les matins de 8 h. à 10 h. 30 en salles séparées avec les 4 directeurs, chacun prenant en charge les catégories d'instruments qui leur sont réservées. De 10 h. 30 à midi répétition générale avec mise au point d'ensemble des œuvres. Après le repas du midi, détente jusqu'à 14 h. Aussitôt après, baignade en mer ou à la piscine municipale, sous la sur-

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne · PARIS-8^e 522-34-00

veillance des moniteurs. De 17 à 19 h., répétition générale, repas du soir, détente jusqu'à 22 h. et coucher.

Jeudi et vendredi, répétition dans la matinée ; à 14 h. M. Roumequère, intégrant à l'Ecole Normale de Foix et professeur de flûte ; M. Coudy, trompettiste ; M. Gutermann, trombone ; M. Delpech, violoniste et clarinettiste ont présenté les divers instruments désignés ci-dessus, donnant des conseils pratiques et des auditions des passages d'œuvres, pour mettre en évidence l'histoire de l'instrument, y compris des anecdotes.

Samedi matin, M. Maurel, père du stage, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège, directeur honoraire de l'Union Musicale et de l'Estudiantina de Saint-Girons, instigateur infatigable, arrivait sur les lieux avec Mme, pour assister aux dernières répétitions et au concert du lendemain. M. Sarzi André, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, arrivait à son tour accompagné de Mme ; après les présentations d'usage et de nombreuses poignées de mains, M. Maurel présentait M. Sarzi au groupe en pleine répétition, tous les exécutants debout

écouteront les quelques paroles du président fédéral qui furent saluées par de nombreux applaudissements. Le soir eut lieu la baignade traditionnelle dans la grande bleue, suivie d'une dernière répétition.

Le lendemain dimanche un grand concert était donné dans le jardin, bordé de palmiers, de la mairie, à 10 h. précises. Au rang des personnalités, nous avons pu remarquer : M. Sumailin, conseiller municipal représentant M. le maire de Saint-Cyprien ; M. André Sarzi, président fédéral et Mme ; M. Henri Maurel, président de l'UD des Sociétés Musicales de l'Ariège et Mme ; M. Moutreaux André, trésorier adjoint de la Fédération du Midi et Mme ; M. Mondin, président de l'Harmonie de Foix et adjoint au maire de cette ville ; M. Roumequère et Mme, et d'autres personnalités dont les noms nous sont inconnus.

Le concert débuta par la célèbre marche de Wagner « Sous l'Aigle double » puis « La Petite Suite amusante » de Barat (prélude, sérénade et marche burlesque) sous la direction de M. Gutermann, directeur de l'E. de M. et de la Philharmonique de Pamiers. « L'Arlésienne », opéra de Bizet (Intermezzo, Menuet, Farandole), notons en passant que

BEST-SELLERS MONDIAUX
POUR LA FLUTE

METHODES

- Altès. CELEBRE METHODE COMPLETE. 2 vol. cartonnés, dos toile. Texte français, allemand, anglais, espagnol. I : 89,60 II : 84,90
- Gariboldi. METHODE COMPLETE cartonnée. Texte français 40,50
- Existe également en 2 volumes brochés. Chaque .. 23,30
- Taffanel et Gaubert. METHODE COMPLETE. Nouvelle édition cartonnée, dos toile. Texte français, allemand, anglais, espagnol. 103,90
- Existe également en 2 volumes. Chaque 54,65

ETUDES

- Moyse. LE DEBUTANT FLUTISTE. Texte français, allemand, anglais, (1er, 2e) 19,00
- DE LA SONORITE : ART ET TECHNIQUE. Texte français, allemand, anglais. (Existe également en version japonaise). (7e, 9e) 23,80
- 24 PETITES ETUDES MELODIQUES AVEC VARIATIONS. Texte français, allemand, anglais, japonais, (3e, 4e) 14,55
- ALBUM DE 2 DISQUES enregistrés par M. Moyse, pour servir de complément sonore à ses ouvrages .. 95,00
- Taffanel et Gaubert. 17 GRANDS EXERCICES JOURNALIERS DE MECANISME (4ème partie de la Méthode complète). (7e) 28,35
- Gagnebin. 23 PIECES RECREATIVES ET PROGRESSIVES, (3e, 4e) (Fl. et P^o) 19,00
- Gariboldi. ETUDES MIGNONNES, (1er, 2e) 17,10
- 20 PETITES ETUDES, (3e) 17,10

MUSIQUE

- Flury. ŒUVRES ORIGINALES DES XVII^e et XVIII^e S., en 2 recueils, (4e) (Fl. et P^o) I : 37,90 ; II : 14,55
 - Gluck. ORPHEE, scène des Champs-Elysées (Taffanel et Gaubert). (4e, 5e) (Fl. et P^o) 4,60
 - Libert. CONCERTO, (8e) (Fl. et P^o) 49,40
 - PIECE pour flûte seule, (7e) 8,10
 - Messiaen. LE MERLE NOIR, (8e), (Fl. et P^o) 17,10
- Degrés de difficulté : 1er, 2e, 3e = facile. — 4e, 5e, 6e = moyenne force. — 7e, 8e, 9e = difficile.
- Catalogue complet sur demande.

FLUTE à BEC (Rentrée 1973)

- Bernolin. L'ECOLE DE LA FLUTE A BEC. 1er vol. : 700 exercices de gamme et arpèges (Flûte Alto) 21,70
- Veilhan. LA FLUTE A BEC. Enseignement complet en 3 parties. Vol. I : Préliminaires, Méthode de travail, Technique de base 28,50
- METHODE RAPIDE POUR FLUTES A BEC (condensé simplifié du Vol. I de l'Enseignement complet) 13,50

Chez votre fournisseur ou chez :

ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré
75001 PARIS — 260.65.26, 260.48.61, 260.62.47

Annonce à découper et à conserver dans votre documentation.

le menuet fut interprété d'une façon magistrale par le jeune flûtiste Claude Roubichou, 12 ans, de la Philharmonique de Lavelanet, élève de M. Roumequère, et le solo de saxophone ténor par le jeune Serge Dubucq, de l'Union Musicale de St-Girons, l'ensemble dirigé par M. Saganan, instituteur, directeur de l'Union Musicale et l'Estudiantina de Saint-Girons, à Haendel Cérémonial, œuvre classique et fort appréciée par le public fut savamment dirigée par M. Chalet, directeur de l'école de musique de Lézat, de Lavelanet et de la Philharmonique de Lavelanet. « A travers nos Provinces » de Delbec fut aussitôt après exécuté avec beaucoup de talent sous la brillante direction de M. Vincent, directeur de l'E. de Musique de Foix et de l'Harmonie de la même ville et pour terminer le brillant pas redoublé « En avant les Jeunes » dirigé par le compositeur Vincent. Le programme fut présenté par M. Chalet avec une maestria remarquable.

Il est regrettable que la population de Saint-Cyprien ait boudé ce magnifique événement musical, le temps était au beau fixe, les vendanges commencées, et l'heure matinale n'a pas été peut-être trop propice.

M. Sumalla, aussitôt après le concert, fit faire une visite à la toute moderne mairie de St-Cyprien dans laquelle se trouvent d'innombrables toiles du peintre Desnoyers, citoyen d'honneur de la ville.

Au cours du dernier repas à 12 h 30, prirent la parole MM. Maurel et Sarzi et aussitôt après la canyane se dirigea vers Foix où un concert devait avoir lieu à 17 h.

Toutes nos félicitations à M. Henri Maurel qui, par son talent d'organisateur et sa ferme volonté, a su mettre sur pieds le premier stage de la Fédération du Midi, elles vont aussi à tous les jeunes qui ont eu l'heureux privilège de participer à cette innovation musicale, leur vertu musicale nous permet de penser que rien n'est impossible et que nous pouvons compter sur eux. Nos sincères compliments et félicitations s'adressent aussi à MM. Gutermann, Chalet, Saganan, Vincent, Roumequère, Delpech, Coudy qui, par leur talent, ont su mettre en relief les œuvres interprétées. Nous ne serions pas pardonnables si nous ne mentionnons pas en exergue les talents de M. et Mme Roubichou les sympathiques directeurs de ce stage musical. Ils ont su par leur talent proposer de menus alléchants à nos jeunes pionniers qui d'ailleurs y firent beaucoup d'honneur. Nous espérons que cet ensemble de jeunes que nous citons en exemple, sera suivi par d'autres dans les divers départements de notre Fédération. Il nous plaît de signaler aussi que « Jeunesse et Sports » et le conseil général du département de l'Ariège, grâce à leurs subventions, ont contribué à la réussite de ce stage.

Le stage 1973 est mort, vive le stage 1974.

André SARZI.

La Dépêche de Toulouse : compte rendu du concert de Foix Magnifique concert de la Musique Départementale Juniors

MM. Maurel, Vincent, Gutermann, Chalet, Saganan peuvent être légitimement fiers.

Ils peuvent être fiers de ces quelques cent cinquante jeunes gens et jeunes filles qui composent la musique départementale juniors.

Ces jeunes ont donné hier, à Foix, un exemple magnifique d'enthousiasme, de foi, de passion pour l'art musical, à l'occasion d'un concert d'une qualité exceptionnelle qu'ils donnèrent sous la halle, devant un public conquis, et puis par le charme d'une interprétation à la foi nourrie, nuancée et délicate.

Certes, le stage que viennent de faire à Saint-Cyprien ces jeunes musiciens n'est pas étranger à cette réussite à ce coup d'essai qui est un véritable coup de maître.

Ainsi cette jeune musique départementale a déjà reçu les félicitations chaleureuses de M. Alex Gobin, préfet, qui assistait au concert ; de M. le maire de Foix et de M. Domien, directeur de la Jeunesse et des Sports.

Elle a reçu une formidable ovation d'un public littéralement séduit.

Cette musique mérite encore une plus grande audience, une audience nationale sur les écrans de télévision.

Elle fait honneur à ses éducateurs, elle fait honneur à notre département.

Que tous, directeurs et musiciens en soient remerciés et félicités. C'est une nouvelle génération d'excellents musiciens qui se lève.

J. DOUMENC.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

La société d'accordéon J. Dolanc de Freyming-Merlebach remporte pour la 3ème fois et à titre définitif le Challenge de la ville de Saint-Avoid.

Dans le cadre du 10ème anniversaire des « Compagnons de l'Accordéon » et du 7ème concours des sociétés d'accordéon, le monde de la musique était au rendez-vous l'après-midi du 1er mai au foyer de la Cité E. Huchet. Les premiers rayons de soleil printanier agrémentèrent cette belle manifestation musicale. Six sociétés d'accordéon participèrent à ce concours-festival placé

sous le patronage de la Confédération Musicale de France dont la partie « festival » était dotée du Challenge de la ville de Saint-Avoid.

Il appartient à M. Roger Hen, président, d'adresser des paroles de bienvenue, d'encouragement et de remerciements. Il souligna l'importance que revêt un tel concours fédéral permettant de ce fait aux sociétés de se faire noter et de se classer au plan de la Confédération Musicale de France.

Evoquant un passage de l'article paru dans la presse locale, il se déclara enchanté d'avoir pu lire que les protégés du Président Hen organisaient ce concours d'accordéon.

Effectivement, déclara-t-il, il appartient aux présidents et directeurs de sociétés de musique de protéger la jeunesse ou du moins en assurer un rôle protecteur. Afin de répondre au mieux à ce vœux, c'est de permettre à nos jeunes des loisirs éducatifs grâce à la musique.

Veillant depuis 10 ans à la destinée des Compagnons de l'Accordéon, il demanda aux dirigeants de sociétés de persévérer dans leur tâche pour le bonheur et la prospérité de la musique populaire.

Aux membres du jury, il souhaita de connaître une dure épreuve lors de leurs délibérations pour déplorer la valeur musicale des concurrents. Il releva tout particulièrement la présence de M. R. Lafond, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Est, représentant la CMF qui a bien voulu honorer de sa personne ce concours-festival et assurer la présidence du jury, composé de cinq membres.

Outre M. Lafond déjà cité, le jury comprenait MM. Bellion, Boitel, Nenig, tous les trois vice-présidents de la Fédération, et M. Klamm, directeur adjoint de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine.

Le tirage au sort, pour l'ordre de passage des sociétés, était le suivant : 1. Société d'Accordéon de Püttelange-aux-Lacs ; 2. Jeunesse Musicale de Labry ; 3. Accordéon Club de Graumont ; 4. Société d'Accordéon de Forbach-Stiring ; 5. Les Compagnons de l'Accordéon de Saint-Avoid ; 6. Orchestre J. Dolanc de Freyming-Merlebach.

Pendant que le jury délibérait dans une salle annexe du foyer, les organisateurs s'étaient assurés le concours de la famille Jost qui donna un intermède musical de son répertoire. L'attente des résultats s'est déroulée sous le charme des sympathiques artistes locaux dont la renommée n'est plus à faire. Le public très attentif, n'a pas ménagé ses applaudissements pour récompenser l'ensemble Jost.

Avant de proclamer les résultats du concours fédéral et le classement des sociétés au titre du challenge, M. Lafond s'adressa au nombreux public de la salle dans un discours très écouté dont voici quelques mots.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté de présider ce concours fédéral et le festival du challenge de la ville de Saint-Avoid.

Je voudrais, au nom de notre Fédération et au nom de la Confédération Musicale de France, remercier tous les organisateurs, M. Hen, président ; M. Quata, directeur, et tous les membres du comité pour l'effort accompli dans l'organisation de ces festivités.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE SAINT-AVOID

Les Compagnons de l'Accordéon Il appartient à M. Bellion, vice-président, des sociétés musicales, de proclamer les résultats de ce concours-festival.

Résultats du concours fédéral :

— Orchestre d'Accordéon J. Dolanc de Freyming-Merlebach, 29 1/2 points sur 30, 1er prix ascendant à l'unanimité du jury avec félicitations au chef. Admis en supérieur A.

— Société d'Accordéon de Forbach-Stiring, 28 3/4 points sur 30, 1er prix ascendant à l'unanimité du jury avec félicitations au chef. Admis en 2ème division, 1ère section.

— Accordéon Club de Graumont, 28 points sur 30, 1er prix ascendant. Admis en 2ème division, 1ère section.

— Société d'Accordéon de Püttelange-aux-Lacs, 28 points sur 30, 1er prix ascendant. Admis en 2ème division, 2ème section.

— Jeunesse Musicale de Labry, 27 1/2 points sur 30, 1er prix.

Classement du Festival :

1. Orchestre d'Accordéon J. Dolanc de Freyming-Merlebach, vainqueur du challenge. Il obtient ce trophée pour la troisième fois et à titre définitif le challenge de la ville de Saint-Avoid.

Suivent ensuite dans l'ordre :

2. La Société d'Accordéon de Forbach-Stiring.

3. Les Compagnons de l'Accordéon de Saint-Avoid.

4. L'Accordéon Club de Graumont.

5. La Société d'Accordéon de Püttelange-aux-Lacs.

6. Jeunesse Musicale de Labry.

Sur ces proclamations, s'élevait une très belle manifestation musicale qui mérite une notation spéciale dans les annales des Compagnons de l'Accordéon de Saint-Avoid.

J. DOUMENC.

NORMANDIE

SAINT-LO

La saison musicale 1972-1973 s'est terminée par deux concerts très réussis.

Au cours du premier, donné le 26 mai au théâtre Roger-Ferdinand, l'Orchestre Symphonique du Conservatoire Municipal eut un grand succès de qualité. Et pourtant M. Koch, son directeur, n'avait pas choisi la facilité. Toujours en. Ce fut d'abord

le « Concerto en la majeur » de Vivaldi ; ensuite, le « Concerto pour hautbois et orchestre », de Marcello, qui permit aux auditeurs d'apprécier à nouveau et avec ravissement le grand talent et la sensibilité de Gérard Desmoullins que l'on écoute toujours avec infiniment de plaisir. Le « Diverissement », en fa majeur », de Mozart, termina la première partie. La reprise fut marquée par une interprétation de choix : le « Concerto No 1 en la mineur » pour violon, de Jean-Sébastien Bach. Le soliste Gérard Thomas, en pleine possession de ses moyens, fut absolument remarquable et son interprétation déclencha des applaudissements mérités et nourris. Le dernier numéro inscrit au programme, d'un caractère tout différent, se composait de cinq pièces du compositeur allemand Hindemith. Ces œuvres appartenant à la musique moderne, la direction précise et la maîtrise de M. Koch surent les faire goûter par l'auditoire dont la satisfaction, mêlée d'étonnement pour les uns, véritablement enthousiaste pour les autres, était incontestable. Le public applaudit à tout rompre, à tel point que l'orchestre dut biffer l'un des morceaux. Cette soirée, d'une tenue artistique élevée, nous la devons au travail assidu des musiciens excellentement conduits par Ferdinand Koch. Qu'ils en soient tous remerciés.

oOo

C'est en plein air que la Musique Municipale avait envisagé de donner, le 27 juin, son dernier concert avant les vacances et c'est le parvis de l'église Notre-Dame, dont le cadre se prête particulièrement à une audition de ce genre qui avait été choisi. Malheureusement, le mauvais temps ne l'a pas permis et c'est au théâtre, à l'abri de la pluie qui tombait en abondance, que ce concert eut lieu. Le programme comportait notamment, outre deux pas redoublés joués avec la Batterie-Fanfane des Sapeturs-Pompiers ; la « Marche Algérienne » et la « Première Symphonie », de Camille-Saint-Saëns ; « Menuet du Roy », de Jules Scrier-Colleiry ; les « Fêtes de Terpsichore », de François de Boisvalleé.

oOo

Nous ne pouvons terminer ce rapide compte rendu sans signaler la traditionnelle distribution des prix du Conservatoire municipal. Cette cérémonie eut lieu le 28 juin au théâtre Roger-Ferdinand, sous la présidence de M. Mesnildrey, maire adjoint aux Affaires Sociales et Culturelles, remplaçant le Dr Patouanas, maire de Saint-Lô appelé ce jour-là à Paris. M. Mesnildrey prononça l'allocation d'usage au cours de laquelle il adressa ses félicitations et ses encouragements aux jeunes lauréats dont les meilleurs allaient se faire entendre en intermède pendant la lecture du palmiers et la remise des récompenses. Il remercia les professeurs, et particulièrement le directeur M. Koch, pour l'excellent travail fourni et les brillants résultats obtenus. Il apporta également aux nombreux parents et amis de la musique réunis à cette occasion de précieux renseignements sur le fonctionnement et les activités du Conservatoire et annonça qu'à la prochaine rentrée, une nouvelle section allait être créée. Il s'agit de ce que l'on pourrait nommer : les « classes maternelles » où seront accueillis les enfants âgés de 5 à 7 ans. Dans ces classes seront utilisés des méthodes actives d'enseignement dont le but sera de former l'oreille des enfants, de leur faire acquiescer la notion du rythme et leur faire comprendre et aimer la musique. Un grand bravo à MM. Mesnildrey et Koch pour cette heureuse initiative qui, n'en doutons pas, portera de nombreux fruits.

Cette distribution des prix permit d'apprécier le talent d'un certain nombre d'élèves à qui les applaudissements (très mérités) ne furent pas ménagés. Puis ce fut l'Harmonie des Cadets qui interpréta avec tant de brio la « Symphonie en ut » de Gossec, qu'elle dut en rejeter le dernier mouvement.

En résumé, et s'il en était besoin, cette manifestation mit en relief la vitalité du Conservatoire Municipal agréé de Saint-Lô et la qualité de l'enseignement, qui y est donné.

oOo

Une bonne nouvelle arrive à point pour terminer cette année dans la joie : un jeune Saint-Lois, Michel Nicole, qui fit ses débuts à la Musique Municipale, vient de remporter son troisième Premier Prix au Conservatoire National Supérieur de Paris. Il est ainsi titulaire des Premiers Prix de solfège, de tuba et de trombone, ces deux derniers décernés à l'unanimité du jury. Nos vives félicitations.

R. L.

Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Normandie : siège social chez son Président, 30, rue Mézerette, ARGENTAN.

Président honoraire, M. Anne, 8, rue Général-Leclerc, 14100 - Lisieux, tél. 62.64.13 ; président actif, M. Chappelin, 30, rue Mézerette, 61200 - Argentan, tél. 41.67.91.11 ; vice-président général, M. Anquet, 27, avenue du Parc, 61300 - L'Ardre, tél. 2.57.91.91.11 ; trésorier, M. Bellé, 100 rue, boulevard Maréchal-Foch, 14100 - Lisieux, tél. 62.18.27 ; secrétaire adjoint, M. Guézier, Cedes A 3, route 10, 61270 - Aube, tél. 12 et 13 à L'Ardre.

Vice-président chargé des attributions, M. Bellé, 30, rue Mézerette, 14000 - Caen, tél. 61.63.31 ; membres du bureau : MM. Bassot, 1, rue Joes

ques-Moussard, 14400 - Bayeux ; Doussé, 49, rue A-Gasté, 14500 - Vire ; Muckensturm, 10, avenue Ste-Thérèse, 14100 - Lisieux.

EURE

Vice-président, M. Lion, 3, rue Guillaume-Costelay, 27000 - Evreux, tél. 33.17.36 ; membres du bureau : MM. Burel, 13, avenue Dunant, 27400 - Louviers ; Jeandel, 145, avenue Vianinck, 27130 - Verneuil-sur-Avre.

EURE-ET-LOIR

Vice-président, M. Péré, Moléans, 28200 - Châteaudun, tél. 45.09.37 ; membres du bureau : MM. Cordier, 8, rue des Béguines, 2800 - Chartres ; Maugrain, 80, avenue Maréchal-Matour, 28000 - Chartres.

MANCHE

Vice-président, M. Koch, 2, rue de l'Abbaye, 50000 - St-Lô, tél. 57.15.31 ; membres du bureau : MM. Dupéroux, 35, rue Barbey-d'Aurevilly, 50700 - Valognes ; Dzleria, Clos de Clads, Orval, 50600 - Quettreville-sur-Sienne.

ORNE

Membres du bureau : MM. Bouin, 26, boulevard Maréchal-Lyautey, 61200 - Argentan ; Ouvrier, secrétaire adjoint et-dessus (service des récompenses).

SEINE-MARITIME

Vice-président, M. Poillon, 7, rue Jeanne-d'Arc, 70420 - Bihorel, tél. 70.56.18 ; Membres du bureau : MM. Capard, 20, impasse Amblard, 76200 - Dieppe ; Caron, 11, boulevard Clémenceau, 76200 - Dieppe ; Couture, 24, rue du Haut-Pas, 76200 - Dieppe ; Decugis, 3, rue Gay-Lussac, 76200 - Le Havre.

DIVERS COMPTES CHEQUES POSTAUX AU NOM DE LA FEDERATION :

ROUEN 262.28 J (service général cotisations).
ROUEN 228.40 B (assurances).
ROUEN 420.02 Y (récompenses).
ROUEN 93.43 F (éprouvés).

ORLÉANAIS-BERRY

64 jeunes musiciens de la F.M.O.B. au stage musical de Royan

Pour la quatrième année consécutive, le stage musical de vacances de Royan, lequel est organisé conjointement par l'Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale de l'Académie Orléans-Tours (A.R.O.E.V.E.N.), par la Fédération Musicale Orléanaise-Berry (F.M.O.B.) et avec la participation des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports s'est terminé en apothéose mercredi 22 août à Orléans par un grand concert de gala qui a obtenu un immense succès.

Ce stage musical de vacances a lieu chaque année à Royan durant un séjour de 3 semaines et est organisé à l'intention des jeunes musiciens (garçons et filles), âgés de 13 à 19 ans appartenant à nos sociétés de musique populaire.

L'hébergement a lieu dans les locaux du Collège d'Enseignement Technique de garçons de Royan, situé à quelques minutes de la plage.

L'emploi du temps journalier comporte une partie musicale et des activités du bord de mer : natation, jeux de plage, pêche, initiative à la voile, excursions.

Cette année, 64 jeunes musiciens de notre région ont participé à ce stage placé sous la direction de M. Roger GUILLET, directeur de l'Harmonie de Romorantin et organisé depuis plusieurs mois par M. Luc MALET, secrétaire de la F.M.O.B.

Le département du Cher était représenté par une dizaine d'éléments provenant de l'Harmonie de Chézel-Benoit, de l'Harmonie de Saint-Florent, de l'Union Musicale de St-Satur, de la Lyre Vierzonnaise.

La vocation musicale de ces jeunes et le travail qu'ils accomplissent durant le stage ont permis la formation d'une harmonie placée sous la direction de M. GUILLET et intitulée « l'Harmonie Estudiantine de l'Académie Orléans-Tours ».

Elle a acquis ses lettres de noblesse parmi la population et les étudiants de la région de Royan puisque, cette année, dix concerts ont été donnés dans cette région et ont obtenu un grand succès.

Trois auditions eurent lieu à Royan dont une le 15 août à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » organisée à l'intention des parents et amis des participants et des directeurs de sociétés.

L'Harmonie Estudiantine est également produite à St-Palais, Fouras, l'île d'Oléron, l'île de Ré, La Rochelle.

Cette année, le secrétaire général de la F.M.O.B., M. René Guézier, a eu une heureuse initiative puisque les jeunes musiciens, avant de se séparer, ont donné un concert de clôture le mercredi 22 août à la salle des fêtes d'Orléans devant une salle comble et enthousiaste. Beaucoup de personnalités ont tenu à venir encourager cette belle phalange et parmi elles M. Tinat, maire d'Orléans.

La première partie du programme fut consacrée à la musique classique. Purent successivement interprétés :

— L'Ouverture des Noces de Piétra de Mozart.

OUEST

L'Assemblée générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales de la Vienne et le Festival Départemental

Les sociétés musicales de la Vienne avaient choisi un agréable chef-lieu de canton du Nord du département, St-Gervais-les-Trois-Clochers pour tenir leur assemblée générale, le 3 juin 1973.

Les représentants de plus de la moitié des sociétés musicales étaient accueillis par M. Braguer, président de la société locale qui énumère ces fonctions avec celles de chef de musique et de trésorier de l'Union départementale.

C'est à M. Dhumeau, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et de l'Union départementale que revint la mission d'ouvrir la séance, en présence de M. Legrand, conseiller général de St-Gervais et des membres des bureaux de la Fanfare de Saint-Gervais et de l'Union départementale. Il faudrait aussitôt observer une minute de silence à la mémoire de M. Clifton, président de l'Harmonie de Loudun, récemment disparu.

Après l'appel des sociétés, la parole était donnée à M. Hélène, vice-président de l'Union départementale qui se faisait le rapporteur précis et documenté du stage organisé au CREPS de Boure le 28 janvier dernier.

Un échange de vues très complet, devait s'instaurer sur ce stage, duquel un certain nombre d'enseignements furent retenus pour l'organisation d'un week-end de travail fin octobre 1973. Une commission composée de MM. Hélène, De Cock, Delage et Sabourin a reçu mission de prendre toutes dispositions pour concevoir et organiser ce prochain stage. Les jeunes désireux qu'une part importante soit réservée au travail par « pupitres ». Il serait également souhaitable de clore ces journées par un concert permettant ainsi de présenter le travail accompli.

M. Videau, vice-président de l'Union départementale fit le compte rendu financier 1972 et ne manqua pas de souligner, en présentant le projet de budget 1973, l'effort du Conseil général de la Vienne qui avait relevé sensiblement le montant de la subvention. Les écoles de musique en seront les premières bénéficiaires.

Puis le calendrier des examens réservés aux jeunes musiciens fut arrêté. Il s'agit d'un travail important puisque des examens doivent être organisés dans une quinzaine de centres.

M. Dhumeau rappelle que le prochain congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest aura lieu à La Rochelle le 16 septembre. Un car sera mis à la disposition des représentants des sociétés musicales de la Vienne désirant assister au congrès.

Enfin, il est décidé que la prochaine assemblée générale de l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Vienne ainsi que le prochain festival départemental auront lieu le 9 juin 1974 à Saint-Julien-l'Ars.

À l'issue de cette réunion, M. le maire de Saint-Gervais-Trois-Clochers offrit un vin d'honneur aux autorités et aux congressistes.

oOo

L'après-midi fut consacré à l'audition de nombreuses sociétés musicales. Au cours du défilé qui précéda cette audition les sociétés observèrent un temps d'arrêt au mo-

nument aux morts de St-Gervais où M. Dhumeau, président fédéral, déposa une gerbe pendant que l'hymne national et les sonneries réglementaires étaient exécutés par l'Harmonie de Chauvigny sous la direction du chef Henri Wagner.

Puis le remarquable festival eut lieu à 14 h. durant en présence d'un public considérable et attentif. Succèsivement on entendit : la Batterie-Fanfara d'Ingrandes-sur-Vienne, l'Harmonie de St-Julien-l'Arç, l'Harmonie-Fanfara de Dangé-St-Romain, l'Harmonie de Cherves-Maisonnette, l'Harmonie Municipale de Buxerolles, l'Harmonie de Mirebeau, Le Rallye-Cors Châtelleraudais, l'Harmonie de Loudun, la Batterie-Fanfara de Ligné-sur-Usseau, l'Harmonie de Civray, la Petite Chorale de Châtelleraudais, l'Harmonie de Lusignan, la Petite Harmonie de Châtelleraudais et l'Harmonie Municipale de Chauvigny. Les gracieuses majorettes de la Ferrière-en-Parthenay et d'Availles-en-Châtelleraudais présentaient également leur concours.

Beaucoup d'efforts ont été dépensés au cours de cette journée si profitable pour la musique, et les diplômes et coupes remis aux sociétés ont été bien gagnés. Cependant, les responsables de la Fanfare de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers doivent être félicités pour la parfaite ordonnance de toutes ces manifestations.

Pierre SABOURIN, secrétaire de l'Union Départementale.

SAONE-ET-LOIRE

Festival des 23 et 24 juin 73 à Paray-le-Monial

Cette manifestation organisée par la « Lyre de Paray-le-Monial » dans le cadre des fêtes du Millénaire de la ville a remporté un grand succès populaire.

18 sociétés participèrent à ce rassemblement musical dont : 7 harmonies, 4 fanfares, 3 batteries, 3 chorales, 1 orchestre à plectre. La Musique Municipale de Genève était l'invitée d'honneur. L'ensemble instrumental et choral de la ville allemande de Bad-Dürkheim, jumelée avec Paray, apporta un concours très apprécié. Le festival prit le départ samedi soir au théâtre où M. le Préfet de Saône-et-Loire honora de sa présence le concert donné par les 2 sociétés précitées.

M. le docteur Drapier, maire de Paray et M. Kalfuss, maire de Bad-Dürkheim étaient également présents.

La Musique de Genève sous la direction de M. Armand Dewaelc exécuta avec beaucoup de brio un programme déficatif qui fut très apprécié des nombreux auditeurs.

Certains mélomanes avertis « regretteront », toutefois que cette brillante formation n'ait pas mis à son programme un des grandes œuvres du répertoire.

La chorale de Bad-Dürkheim fit entendre le chœur des chasseurs du Vaisseau fantôme de Wagner. Après le concert l'orchestre de Bad-Dürkheim anima la fête de la bière où régna une ambiance telle que M. Kalfuss devait déclarer que lui et ses concitoyens ne se sentent pas déçus.

Commencé sous le signe de l'Europe, le festival atteignait diman-

che son point culminant, avec le matin une vingtaine de concerts donnés par les sociétés dans les différents quartiers de la ville et dont les interprétations furent très goûtées du public.

A 11 h. 15 un vin d'honneur était offert aux présidents et directeurs de sociétés ainsi qu'aux personnalités.

Au cours de cette réunion M. le docteur Drapier remit la médaille du Millénaire à M. Debroise, président de la Lyre et principal organisateur du festival : à M. Bouillot, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire ; à M. Bernard, délégué régional des J.M.P. et à M. Kalfuss, maire de la ville jumelle de Bad-Dürkheim. Mme Gerlin, secrétaire à la Sous-Préfecture de Charolles, représentait M. le Sous-Préfet.

Après avoir salué « Les chevaliers de l'accord parfait », elle conclut son allocution en chantant avec la Carmen de Bizet « Vive la musique qui nous tombe du ciel ».

M. le député Durafour se défendit pour sa part de vouloir entonner un chant, mais se référant à Beethoven, évoqua les sublimes hauteurs de l'Hymne à la joie de la 9ème Symphonie.

L'allocution finale fut prononcée par M. Kalfuss qui remit à son homologue M. le Dr Drapier un cadeau d'une réelle valeur artistique toutefoix largement dimensionné.

Il restait aux musiciens à sceller leur amitié autour d'un excellent repas dans les hôtels de la ville.

Au déjeuner officiel servi à l'Hôtel Terminus, M. Debroise exalta les vertus de la musique et remercia ses amis, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

M. Bouillot félicita les organisateurs, en particulier M. Debroise et M. Meunier secrétaire de la « Lyre » et de la Fédération départementale. Il souligna l'action culturelle que réalisent efficacement et en profondeur les sociétés de musique populaires.

Le défilé traditionnel fut suivi par une foule nombreuse et enthousiaste qui réserva un chaleureux accueil aux musiciens. Puis musiciens et spectateurs se retrouvaient au stade.

Après le morceau d'ensemble conduit par M. François, directeur de la « Lyre » eut lieu la remise de coupes et souvenirs aux sociétés participantes.

Enfin pour terminer cette belle journée, qui permit à la musique populaire d'affirmer sa vitalité, la Musique Municipale de Genève mit le point final par un brillant concert populaire d'œuvres modernes exécutées avec la précision et le dynamisme nécessaires à l'exécution de ce genre de musique.

SUD-EST

UGINE Harmonie Municipale « l'Echo du Mont-Charvin » d'Ugine (Savoie)

En ce dimanche 12 août, il est certain que beaucoup d'Uginois ont écouté leurs distractions estivales pour assister à l'émission télévisée « Les Musiciens du Sol », émission consacrée à notre harmonie et aux formations annexes : orchestre champêtre, Mandoline-Club. Il est non moins certain que ces télespectateurs n'auront pas été déçus, car cette émission, présentée sous

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	338	435
CORNET, si b	440	540
BUGLE, si b	495	625
ALTO, mi b	620	780
BARYTON, si b	765	945
BASSE, si b à 4 pistons	1145	1410
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	3560	4395
TROMBONE à coulisse	540	685
TROMBONE à pistons	765	925

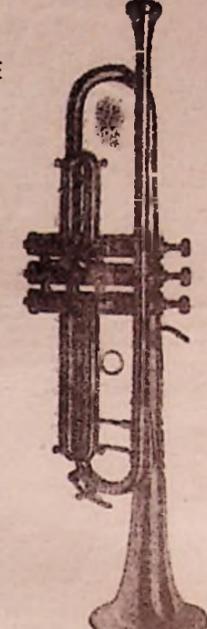
	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b	965
SAXO ALTO, mi b	995
SAXO TENOR, si b	1.175
SAXO BARYTON, mi b	2.550
CLARINETTE, si b, super ébène	530
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	595

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



un aspect folklorique, dans un cadre champêtre très agréable, a permis d'apprécier et de juger les excellentes prestations des différentes formations. D'autre part, il est toujours amusant de se reconnaître ou de reconnaître ses amis dans des poses familiaires, et là il faut féliciter Monsieur Kaufman et son équipe qui surent mettre en valeur les « figures » caractéristiques de nos ensembles.

Du point de vue musical, il n'est pas présomptueux de penser que les mélomanes ne furent pas déçus, car n'oublions pas que cette émission télévisée est consacrée uniquement aux musiciens amateurs, (tel est le cas de notre harmonie) et il sera difficile de critiquer l'exécution des deux morceaux choisis : Marche militaire de Schubert et Kermesse Alsacienne de Colteux. Félicitons donc chaleureusement nos musiciens et Monsieur Castagnède, directeur, principal artisan de cette réussite.

La note folklorique était donnée par notre orchestre champêtre :

« Le Creux du Cayon ». De création ancienne, cet ensemble très connu et recherché dans la région, avec sa tenue typiquement savoyarde, nous fait revivre les fêtes d'antan.

Mais, pour beaucoup, la surprise a dû être le « Mandoline-Club » et si déjà de nombreux Uginols ont apprécié les soirées du Sporting, pour beaucoup d'autres, cela a certainement été une révélation et, disons-le bien franchement, une révélation très agréable. Il est aussi à noter que cette formation est vraiment la dernière née, car, lancée dans le courant de l'hiver par notre ami Marius Pistorello avec quelques anciens, sa première prestation date du mois de juin, donc une montée en flèche, gageons que nos mandolinistes feront encore parler d'eux.

Une excellente émission toute en l'honneur de l'art musical populaire, et qui aura récompensé avec bonheur les efforts et le dévouement de nos musiciens, de notre valeureux directeur Monsieur Castagnède et de notre président Monsieur Albert Botta.

P. BALEGNO.

présentées à toutes les manifestations des villes et des communes, et qui constituent à mieux faire connaître et apprécier la musique. Sachant que M. Ehrmann ne peut assister, le lendemain dimanche à la réception de M. le maire à l'Hôtel de Ville de Chambéry, il lui remit, en son nom, sous les applaudissements des congressistes, la médaille de la ville de Chambéry.

Les travaux du congrès sont, alors entrepris en respectant l'ordre du jour.

PROCES-VERBAL DU CONGRES 1972 TENU A MONTELMAR

Lu par Celestin Philibert, il souligna :

Les feuilles d'assurance seront cette année jointes à l'envoi des feuilles roses. Elles peuvent toutefois être demandées avant l'exercice scolaire (octobre).

La circulaire annuelle a paru, cette année, comme souhaité, avant le 30 janvier et il en sera de même pour 1974 et les années suivantes.

Le vœu concernant la possibilité pour les directeurs et professeurs de nos écoles de musique d'obtenir les Palmes Académiques a été pris en considération par la C.M.F. à son congrès d'hiver. Le ministère de l'Education Nationale en a été saisi, et déjà quelques promotions ont été obtenues, souvent par l'intermédiaire des Préfets de région.

Par contre la décision prise de la tenue du congrès 1973, le 30 juin à Roussillon n'a pu être tenue en raison d'un événement dont il sera longuement fait mention plus loin.

RAPPORT MORAL

Remarquablement rédigé en son contenu et en sa forme par Jean Eyraud, secrétaire général, il est lu, en son absence, par Paul Weinborn, secrétaire adjoint, et approuvé à l'unanimité par les congressistes moins 5 voix avec leurs compliments pour son auteur.

Paul Weinborn signale que l'absence de Jean Eyraud au congrès est parfaitement excusable, puisqu'elle est la conséquence de la date anormale du 2 juin (au lieu de la date habituelle qui aurait dû être le 30 juin), ce 2 juin fixé depuis longtemps pour une manifestation de sa société.

COMPTE RENDU FINANCIER

Il est exposé par Ernest Germain, trésorier général.

Gilès Ducroz demande des explications sur le déficit du stage de Boulouris. Réponse : Il ne s'agit pas d'un déficit, mais d'un retard de certains paiements qui sont arrivés à retardement, et passeront sur le bilan financier de l'exercice suivant. Il demande aussi une réforme du Gros Sou Orphonique consistant en une indemnisation décaissée moins uniforme, mais plus souple, et tenant compte de la situation matérielle du conjoint ou des ayants-droit.

Cette suggestion semble avoir l'accord de l'assemblée, et elle sera étudiée par le conseil d'administration.

A la suite de ces observations, André Vettard, au nom de l'Assemblée, remercie Ernest Germain et Marius Bortard qui l'aide dans la rédaction du bilan financier.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Roger Michal, l'un des deux commissaires aux comptes, indique le contrôle que tous deux ont effectué avec justification par les pièces

ETUDE DU RYTHME

f. : facile. m.f. : moyenne force. d. : difficile

Becker - COURS COMPLET DE SOLFEGE

- 4^e volume : 13 leçons sur des rythmes de danse
- 4 a - deux clés mélangées : sol et fa
- 4 b - cinq clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e, ut 1^e, 3^e, 4^e
- 4 c - sept clés mélangées : sol 2^e, fa 3^e, 4^e, ut 1^e, 2^e, 3^e, 4^e
- Accompagnement pour toutes les versions : BL 712
- 8^e volume : 14 études sur des rythmes irréguliers comprenant un thème varié
- 8 a - cinq clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e, ut 1^e, 3^e, 4^e
- 8 b - deux clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e
- 8 c - sept clés mélangées : sol 2^e, fa 3^e, 4^e, ut 1^e, 2^e, 3^e, 4^e
- Accompagnement pour toutes les versions : BL 814

Bitsch - 12 LEÇONS DE SOLFEGE RYTHMIQUE avec accompagnement (d.) (BL 818)

- Les mêmes, sans accompagnement :
- vol. a - En clé de sol
- vol. b - Sept clés mélangées
- Gardin - SOLFEGE RYTHMIQUE, en 4 volumes sans accompagnement
- Clé de sol :
- 1^{er} volume : mesures simple (f. et d.)
- 2^e volume : mesures composées (m.f. et d.)
- Les mêmes sur 3 clés mélangées (sol 2^e, fa 4^e, ut 4^e)
- 3^e volume : mesures simples (f. et d.)
- 4^e volume : mesures composées (m.f. et d.)

Dandelot - ETUDE RYTHMIQUE, en cinq cahiers :

- 1^{er} cahier : mesures simples (f.)
- 2^e cahier : mesures composées
- 3^e cahier : rythmes simultanés
- 4^e cahier : mesures simples (complément au 1^{er} d.)
- 5^e cahier : mesures composées (complément au 2^e d.)

Devèze - 110 DICTEES RYTHMIQUES (f. à t.d.)

Dubois (P.M.) - 44 DICTEES RYTHMIQUES ou leçons de solfège rythmique (f. à d.)

Huguet - LA LECTURE MUSICALE D'ASSOCIEE

- A. Le rythme parlé
- A-1 Débutant et préparatoire
- A-2 Élémentaire I
- A-3 Élémentaire II
- A-4 Moyen I et II
- A-5 Supérieur
- Lequin - 150 DICTEES RYTHMIQUES à une partie (f. à t.d.)
- Rieunier (F) - 22 DECHIFFRAGES RYTHMIQUES INSTRUMENTAUX pour tous les instruments (f. à d.)
- Rueff - 22 ETUDES DE RYTHMES, sans accompagnement (d.)
- Thurner - SOLFEGE OU DICTEES DES RYTHMES, édition revue et augmentée par G. Dandelot (f. m.f. d.)
- Vachey - COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL GENERAL de l'initiation au stade élémentaire.
- Cours initial (1^{er} année). E-1 50 lectures rythmiques en clé de sol
- Cours préparatoire (2^e année). E-2 40 lectures rythmiques en clé de sol
- Cours élémentaires (3^e année). E-3 40 lectures rythmiques en clé de sol
- Weber - 60 LEÇONS DE LECTURE RYTHMIQUE sans accompagnement, en 2 cahiers (d.)
- Weber - LEÇONS PROGRESSIVES de LECTURE et de RYTHME, sans accompagnement, en 6 volumes :
- volume I : clés de sol 2^e, fa 4^e (f.)
- volume II : clés de sol 2^e, fa 4^e (m.f.)
- volume III : clés de sol 2^e, fa 4^e mélangées, clé ut 4^e ou 1^e (m.f.)
- volume IV : clés d'ut 4^e ou 1^e et mélange des clés d'ut 4^e ou 1^e et des clés de sol 2^e et fa 4^e (d.)
- volume V : clés d'ut 3^e, 1^e ou 4^e et mélange des 5 clés (d.)
- volume VI : clés d'ut 2^e, fa 3^e et mélange des 7 clés (d.)

comptaibles, certifie l'exactitude de tous les postes et félicite lui aussi Ernest Germain de la parfaite présentation du bilan.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir approuver, ce qu'elle fait à l'unanimité. Un exemplaire du bilan financier est remis immédiatement à chacun des présidents des 8 Unions départementales.

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Une commission dite « technique » a réuni dans la matinée tous les membres du Comité technique de la Fédération dont André Robert est le directeur. Ce dernier expose les divers sujets traités, tout particulièrement ceux concernant nos écoles de musique, nos professeurs et moniteurs d'enseignement musical. Les résolutions adoptées sont l'objet du compte rendu de la Commission technique, joint à ce propre compte rendu général.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Sont réalisables en juin 1973 : MM. Bernard, Besset, Germain, Lécuyer, Pécq, Malfait, Weinborn, Constantin. D'autre part, 2 postes sont à pourvoir, n'appartenant pas à ce tiers sortant :

Pierre Fournard (Rhône), hélas décédé au cours de 1972. Maurice Jallifier (Rhône), qui a pris le conseil de bien vouloir enregistrer sa démission.

Pour les tiers sortant, les 8 membres du composant sont réélus à l'exception de Maurice Jallifier, démissionnaire.

Pour les 2 postes vacants, l'Union départementale du Rhône propose : Pour le remplacement de Pierre Fournard : Jean-Marc Bertrand (présente par le capitaine Espinasse), appartenant en qualité de sous-officier à la Musique Militaire régionale de la 5ème Région, dont il assure, en outre, le secrétariat ; est, d'autre part, directeur de l'Harmonie de Francheville (Rhône), il fera partie du tiers sortant en 1974.

Et pour le remplacement de Maurice Jallifier : Marius Gouttenoire (présente par Roger Carrol), excellent musicien, membre de la promotion musicale du Rhône, professeur de musique dans la région des Monts du Lyonnais, perméable aux problèmes de secrétariat. Il fera partie du tiers sortant en 1976.

Quelques congressistes s'étonnent que ces 2 candidats ne leur soient pas présentés ce jour. Le conseil estime que cette présentation était délicate, vu la certitude de leur élection. Il donne quelques références complémentaires et insiste sur la nécessité de s'appuyer par des hommes jeunes et capables par des hommes qui ne peuvent être que des hommes de confiance. Le conseil restreint, que l'on peut désigner le « Conseil restreint Lyonnais », qui a pratiquement toute la charge administrative de la Fédération.

L'assemblée vote alors l'élection de ces 2 candidats, moins 3 abstentions.

COMMISSION DE CONTROLE

Devrait être composée de 3 personnes. Il n'y en a pour l'instant que 2.

Maurice Jallifier, consulté, accepte de ce troisième commissaire, nomination approuvée par l'assemblée.

FIXATION DE LA VILLE OU SE TIENDRA LE CONGRES 1974

Un roulement est prévu par département. Celui dont les assises du congrès le plus éloigné, est la Haute-Savoie.

Marcel Delzant, consulté pour savoir si ce département serait favorable à recevoir le congrès 1974, donne un avis très favorable.

L'assemblée en fixe la date : 29 juin 1974. Le lieu sera fixé ultérieurement au cours d'une assemblée générale de ce département, et Marcel Delzant informera la Fédération.

DATES DES ASSEMBLEES GENERALES DES UNIONS DEPARTEMENTALES

Ain : 24 juin à Tholy ; Hautes-Alpes : pas encore fixée ; Ardèche : 21 octobre à Tournon ; Drôme : 14 octobre à St-Jean-en-Royans ; Isère : pas encore fixée ; Rhône : 27 octobre à Lyon ; Savoie : 14 octobre à Aignablanchet ; Haute-Savoie : 28 octobre à Evian.

QUESTIONS DIVERSES

Emile Bouvard (Ain) informe l'assemblée que la loi des instruments, qui devient si fréquent, n'est pas converti par l'assurance CMF. Il désire que la question soit posée à la Confédération, et par voie de conséquence à l'assureur, pour obtenir ce que risque soit couvert éventuellement avec une cotisation spéciale.

DECISION CONCERNANT LA DEMANDE DE RETRAIT DE LA FEDERATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE DE L'ISERE

Cette question, fleurant en fin de l'ordre du jour, était la plus importante et a dominé les débats de l'assemblée.

Il est impossible, dans un compte rendu qui ne peut être que condensé, de rapporter tout ce qui a été dit à ce sujet, et ce n'en exécuté auprès des nombreux congressistes qui ont pris la parole.

HISTORIQUE

La première information portée à la connaissance de la Fédération a été une lettre de Jean-Pierre Malfait, du 5 décembre 1972, adressée à Gabriel Rolando, et dont le contenu était la décision de l'Union départementale de l'Isère, prise à l'unanimité au cours de son assemblée générale du 3 décembre 1972, de quitter la Fédération.

Pendant les mois qui suivirent, des contacts personnels furent pris entre diverses personnalités de la Fédération et de l'Union de l'Isère, sans pouvoir apporter de modification à cette décision.

Il devenait nécessaire, avant le congrès, de réunir l'ensemble des présidents et présidents adjoints des 8 départements pour prendre conscience du problème.

La réunion a eu lieu le samedi 5 mai à Lyon, et a réuni les 16 membres de droit des 8 Unions départementales (dont ceux de l'Isère).

Le texte de la convocation précisait :

Cette question engage gravement l'avenir de notre Fédération régionale, et se place dans le contexte des statuts actuels de la CMF.

Nous avons pensé qu'il était nécessaire et sage d'examiner ce problème en-embie, sans passion et en toute objectivité, avant la séance du congrès, afin de conserver à cette dernière toute sérénité (fin de citation).

Cette réunion, courtoise, ne modifiant en rien la décision de l'Isère, il était, alors demandé à Jean-Pierre Malfait, en sa qualité de président de l'Union de l'Isère, d'adresser une lettre à la Fédération, indiquant à nouveau la décision de cette Union départementale de quitter la Fédération et qu'elle soit signée des présidents de tous les groupements. Une réunion extraordinaire des groupements de l'Isère a eu lieu le 16 mai, et la lettre demandée, avec les signatures, a été adressée à la Fédération.

La décision finale exigeait : Une assemblée générale extraordinaire (précédant celle du congrès). Elle a eu lieu ce matin même, 2 juin, à 11 h 30.

COMPTE RENDU DE CETTE ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Gabriel Rolando :

Il a été le principal artisan de la fondation de l'Union départementale de l'Isère. Pour lui, personnellement, indépendamment de toute question juridique, ce départ de l'Isère, département où tant de liens d'amitié avec ses dirigeants s'étaient noués, est douloureux, et il en exprime ses regrets.

M.-P. Garnier (Drôme) :

Estime que le titre de Fédération Dauphinoise que désire prendre le département de l'Isère est trop large, car, la Drôme notamment, comporte une partie dauphinoise.

J.-P. Malfait (Isère) :

S'insurge contre le fait que l'on s'adresse à lui-même comme étant l'unique responsable de la scission, alors que c'est l'assemblée générale de l'Union départementale de l'Isère, dont il reconnaît toutefois être le président, qui a pris la décision. Il ajoute qu'il ne s'agit pas d'une scission de l'Union départementale de l'Isère, mais bien de la naissance d'une nouvelle Fédération.

M. Ehrmann :

Regrette infiniment cette scission qui lui juge inopportune, et qui ne peut que nuire à la musique. Il précise que la CMF est d'accord avec le projet de régionalisation, et que de ce fait, l'Isère va à contre-courant de ce qui peut être décidé prochainement dans ce sens.

Noël Marcellin (Hautes-Alpes) :

Indique que son Union départementale n'a pas pris position (entendre suivre l'Isère ou rester à la Fédération du Sud-Est). Il fera connaître la position de l'Union départementale des Hautes-Alpes après son assemblée générale.

Gilles Duérot :

Prend alors la parole et pense que tout a été dit au sujet de cette scission. L'assemblée générale extraordinaire, à son sens, ne peut se clore que par un « constat » dont il convient de rédiger le texte et qui sera présenté à la signature des 8 présidents des Unions départementales.

Cette proposition est adoptée, et voici le texte de ce « constat », signé par les 8 présidents des Unions départementales, composant la Fédération.

« En présence de M. Ehrmann, président honoraire de la Confédération Musicale de France, les Sociétés Musicales de l'Ain, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône, Savoie et Haute-Savoie prennent acte de la demande de retrait de la Fédération du Sud-Est, faite au nom de l'Union départementale de l'Isère par M. Malfait, président en exercice de la dite Union.

« A la suite de cette demande, les Unions départementales de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie réaffirment leur volonté de maintenir leur présence en une Fédération unie « la Fédération du Sud-Est ».

« Elles déplorent la décision de l'Union départementale de l'Isère, et chargent, le président fédéral de régler les modalités d'application de ce retrait, qui prendra effet à date du 30 septembre 1973.

« Une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera convoquée ultérieurement pour procéder à la modification des statuts qu'entraîne le départ de l'Union départementale de l'Isère ».

« Fait à Chambéry, le 2 juin 1973 ».

Le congrès ordinaire prenait ainsi fin et les congressistes purent assister au concert donné à 18 h. par les Accordéonistes Aixoïls, et à 21 h., dans la cour du Château des Ducs de Savoie, au magnifique concert donné par la Chorale « Le Cercle Philharmonique », sous la direction de François Bonnal, directeur du Conservatoire, suivi par ceux des 5 Harmonies de Chambéry, Moutiers, Cognin, Challes, la Motte, groupés ensemble sous la baguette de Serge Herlin, sous-directeur du Conservatoire et directeur de l'Harmonie Municipale de Chambéry.

Le lendemain dimanche, les congressistes purent assister aux diverses manifestations musicales du festival organisé en l'honneur du centenaire de l'Harmonie de Chambéry, et au très beau concert donné en fin d'après-midi par la musique d'honneur : « L'Harmonie du Rhône », président Gilles Duérot, sous la direction de Raymond Jarniat.

Entre temps, à 11 h., les congressistes étaient reçus par M. Pierre Dumas, maire de Chambéry, à l'Hôtel de Ville. Son discours, remarquable, fut un éloge de la musique, et ses compliments chaleureux s'adressèrent à ses invités qui à travers leurs sociétés musicales, leur travail de musique, leur talent et leur dévouement, ont pu être art.

Maurice Adam avait la joie de remercier publiquement M. Pierre Dumas et sa municipalité, si ouverts à tout ce qui touche la musique et son enseignement à Chambéry, et de l'aide matérielle si souvent apportée.

Gabriel Rolando, en quelques mots, sut dire le plaisir des congressistes de se trouver à Chambéry, et remercier en leurs noms les organisateurs et tout particulièrement Maurice Adam et la municipalité, de leur avoir si bien reçus. Il eut alors le plaisir de remettre des mains de M. Pierre Dumas la médaille de la ville de Chambéry pour les applaudissements de l'assistance.

Paul WEINBORN.

UNION DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

L'Harmonie Municipale de Chambéry fête son centenaire

Festival Départemental de la Savoie les 2 et 3 Juin 1973

L'année 1973 demeurera une année faste dans les annales de la vie musicale à Chambéry.

En effet, après les premières festivités en l'honneur du Centenaire de notre Harmonie Municipale, et dans l'attente de recevoir, à l'autisme prochain, les musiques allemandes de Taifinsen et Hüttigweiler, la capitale savoyarde a eu l'honneur et le plaisir d'organiser le Festival départemental des Musiques de la Savoie et, par la même occasion, le congrès fédéral du Sud-Est.

La qualité des concerts donnés par l'Harmonie tant à Chambéry que dans le département et à l'étranger, le développement et le rayonnement de l'Ecole nationale de Musique de notre ville qui dirige, avec tant de brio et de compétence, François Bonnal, les diverses sociétés musicales et chorales de la ville ne sont pas étrangers à ce que Chambéry fut choisie pour cette manifestation.

Comment ne pas remercier ceux qui furent chargés de l'organisation : MM. Paul Chaberty, président de l'Harmonie ; Serge Herlin, directeur de l'Harmonie et vice-président de l'Union départementale de la Savoie ; Georges Croissant, vice-président de l'Union ; Georges Boisson, secrétaire général de l'Union ; savoyarde, Marcel Rault, trésorier ; Pierre Lehmann, secrétaire de l'Harmonie ; le Comité Chambérien de Coordination (CCC) et son président Marcel Aguetaz, et sans oublier, MM. Pierre Dumas, ancien ministre, maire de Chambéry ; Henri Coudurier, maire adjoint ; Dumont, délégué aux relations publiques de la ville ; les conseillers municipaux Cadoux, Chabert, Geoffroy et supervisant l'ensemble des diverses manifestations les très sympathiques présidents de l'Union départementale de la Savoie et vice-président, fédéral, notre ami Maurice Adam.

Ce festival, placé sous la présidence d'honneur de M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Internationale des Musiques Populaires, accompagné d'un homme qui fait notre admiration pour son désintéressé dévouement à la cause de la musique, le président fédéral Gabriel Rolando, vice-président de la Confédération Musicale de France, fut, grâce également à un temps idéal, un énorme et populaire succès.

Vingt-sept sociétés du département rejoindront à l'invitation qui leur fut adressée avec, comme musique d'honneur, l'Harmonie du Rhône.

Le samedi 2 juin débuta par la réception des délégués à la Maison de la Promotion Sociale où se tint le 57ème congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est. Un autre article vous donnera le compte rendu du congrès où furent débattus d'importantes questions concernant l'activité de la Fédération.

Le soir, à 20 h., une retraite aux flambeaux animée par les Trompettes de Barberaz, défilait à travers les rues, faisant retentir ses notes harmonieuses rappelant les défilés d'autant.

A 21 h., dans la cour du Château des Ducs de Savoie, concert réunissant, les Harmonies de Cognin, La Motte-Servolex, Challes-les-Eaux, Moutiers et Chambéry.

L'idée était magnifique d'unir en une seule et unique excellente formation qui ont donné un concert tout particulier à la célébration du Centenaire de notre Harmonie Municipale. Quelle propagande en faveur de la Musique !

Autour de l'estrade dressée devant la sainte chapelle du château, 1.000 personnes se pressaient et nous avons reconnu M. le Préfet de la Savoie et Mme ; M. Besson et Cot, députés de la Savoie ; M. le sénateur Jean Blanc ; M. Pierre Dumas, maire de Chambéry ; M. Albert Ehrmann, président honoraire de la CMF ; M. Gabriel Rolando, Président de la Fédération du Sud-Est, ainsi que tous les présidents des départements voisins ; M. Maurice Adam, président de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie et de nombreuses personnalités locales que nous nous excusons de ne pas nommer.

Etait-il possible d'attirer davantage de monde ? Nous ne le croyons pas.

Cette foule prit un plaisir évident à écouter ces musiciens qui exécutèrent un programme d'une classe très relevée.

La réunion de cinq musiques en un orchestre unique a produit un effet inattendu et inattendu. Jamais nous n'aurions pensé qu'elles pourraient donner une telle impression d'unité et de puissance. Sincèrement nous souhaitons qu'une telle performance soit répétée le plus souvent possible par un moins que par Serge Herlin, dont l'autorité et la science musicale sont admirables.

sera là pour la réaliser. Ce même concert a été donné le 30 juin à Moutiers, sous la direction de son chef Maurice Adam).

Le Cercle Philharmonique de Chambéry, dans une tenue impeccable et sous la haute direction de M. François Bonnal, directeur de l'Ecole nationale de Musique, nous a comblé tant par le choix délicieux de son programme que par l'exécution magnifique et en tous points parfaite de son ensemble de 80 choristes.

Le public, réceptif, attentif, ne s'est pas trompé sur la valeur des deux chefs chambériens MM. François Bonnal et Serge Herlin, et sur celle des sociétés qu'ils dirigent. Une ovation massive a salué ce concert.

Le dimanche 3 juin, grande journée du festival qui débuta par une messe célébrée en la chapelle du château, avec la participation de M. Francon, à l'orgue ; M. Chabert bariton ; MM. Herlin, Joudain, Maréchal, professeurs au Conservatoire de Chambéry.

Ensuite réception officielle à l'Hôtel de Ville par M. Pierre Dumas, ancien ministre, maire de Chambéry, en présence de tous les congressistes, des présidents des sociétés et personnalités.

Le maire souligna combien il était heureux que ce festival se passe à Chambéry et après avoir félicité tous les organisateurs, il remit à MM. Gabriel Rolando et Albert Ehrmann la médaille d'honneur de la ville de Chambéry.

Tous les principaux quartiers de la ville eurent droit à un ou plusieurs concerts et à 17 h., devant le château, 1.500 musiciens se rassemblèrent sous la baguette de Serge Herlin et exécutèrent, dans un ensemble parfait « La Marseillaise » et combien chers à nos cœurs de Savoysards « Les Allobroges ».

Pour terminer ce festival, la sympathique et combien valeureuse Harmonie du Rhône sous les directions successives du directeur Raymond Jarniat et du sous-directeur Alexandre Nicque, nous offrit un concert de qualité devant un auditoire attentif et réceptif. Nous eûmes le plaisir d'apprécier tout particulièrement la virtuosité du clarinetiste solo Daniel Paloyan, dans le Concerto en mi bémol de Weber.

Il n'est pas à souligner le caractère formateur de la musique et la place importante qu'elle occupe dans la société.

Pour sa part, l'Harmonie Municipale de Chambéry, son président Paul Chaberty, son directeur Serge Herlin, n'ont pas trahi la confiance que la Fédération Musicale du Sud-Est et l'Union départementale de la Savoie avaient placée en eux et pour cela, ils ont droit à nos remerciements et à notre reconnaissance.

Le secrétaire général de l'Harmonie de Chambéry :

Pierre LEHMANN.

SUD-OUEST

SALES-DE-BEARN (P.-A.)

Après un concert triomphal

L'Harmonie de Sales-de-Bearn a donné, au mois d'avril dernier, un concert de grande musique comportant des œuvres de J.-C. Bach, Weber, Dvorak, Beethoven et Borodine.

Il fera date dans les annales de la Société Bearnaise, non seulement parce qu'il constitue l'une des céramiques organisées à l'occasion du centenaire de l'orchestre, fondé en 1873, mais aussi parce qu'il a été une réussite exceptionnelle.

Les cinquante-cinq musiciens et musiciennes amateurs, presque tous d'origine locale, se sont surpassés, sous la dynamique impulsion de leur chef, M. Louis Charlas, le seul professionnel de l'orchestre.

La salle de la Rotonde du Casino était comble, lorsque le président de l'Harmonie présenta brièvement la formation et remercia les personnalités officielles qui avaient répondu à son invitation.

L'Harmonie a interprété des œuvres du répertoire des orchestres symphoniques, dans laquelle est dépourvue d'instruments à cordes, sans une contrebasse. Mais en raison de la valeur des musiciens qu'il forme et conduit, M. Charlas peut se permettre des prouesses techniques, et il ne s'en prive pas. Une fois encore, il a réussi au-delà des espérances des mélomanes, qui lui font confiance. Il a poussé l'audace jusqu'à faire jouer le ballet du 2ème acte du Prince Igor de Borodine (c'est-à-dire les danses polottesiennes), qui termina la soirée sur un véritable triomphe, celui du rythme, de la couleur, de l'enchantement. C'est dans une gerbe et un élan de toute leur foi musicale que les joueurs tormèrent leur concert en soulevant l'enthousiasme de l'auditoire, en nombre inaccoutumé.

Ce remarquable concert, particulièrement et heureusement diversifié, a débuté par la merveilleuse Sinfonia, de J.-C. Bach. L'Harmonie a pris à sa charge la science classique et l'élegance amabilité d'expression de cette œuvre, avec une maîtrise qui nous a comblés d'aise.

Le Concertino de Weber nous a également ravi. Le Largo de la « Symphonie du Nouveau Monde » de Dvorak, a vivement ému les auditeurs par les sentiments qu'il suscite et de mélancolie qu'il suscite.

Avec l'Allegretto de la « Pastorale » de Beethoven, l'Harmonie nous a une fois de plus, convaincus, de l'immortalité de ce morceau.

Nous eûmes ensuite un exemple de variantes que peut offrir l'orchestre bernois en se tournant vers la musique de chambre, on Mozart exécuta.

L'éclatante réussite de ce concert est la preuve, la démonstration, qu'une pléiade d'amateurs peut hautement se qualifier, quand elle respire et exprime ce que le chef ressent et veut, faire exprimer.

Soyons l'interprète des auditeurs du vendredi 27 avril, pour chaudement féliciter et remercier les musiciens de l'Harmonie de Sales et leur chef, et souhaiter qu'ils nous comblent à nouveau de plaisir le plus tôt possible (c'est quasiment décidé, un nouveau concert devant avoir lieu en septembre ou octobre 1973).

Jean LABARTHE.

LE TEICH (Gironde)

C'est le dimanche 27 mai que s'est déroulé le festival de l'Union des sociétés musicales du Bassin d'Arachon et de ses environs. Cette brillante manifestation a commencé par une messe en musique avec la participation de l'Avenir Musical Arachonnais. Sous la direction de son chef, M. Daniel Berque, et de son sous-chef, M. Michel Boulon, cette messe musicale nous a interprétée magistralement le « Te Deum » de M.-A. Charpentier, puis le « Chant de sainte Cécile » de Planché, « Hymne à sainte Cécile » et « Trompettes Volontaires » de Purcell.

A l'issue de la messe, une gerbe fut déposée au monument aux morts par M. Laynaud, maire, et M. Boumillac, président des Amis de la musique, à l'encore, l'Avenir Musical. Il réentend, en présence de nombreuses personnes qui assistent à l'office religieux, « La Marseillaise » et la célèbre « Marche Lorraine ». Puis un vin d'honneur fut servi à la salle des fêtes, à toutes les personnalités présentes ainsi qu'aux musiciens.

L'après-midi, à 15 h., trois cents musiciens étaient réunis sur le stade, attendus avec impatience par une foule nombreuse. Les Harmonies de Facture, Sales, Andernos, Le Porze, Sainte-Hélène, Lacanau, Arès, Milhazan, Arachon, La Teste, Gujan-Mestras et Le Teich étaient présentes.

Malgré un temps peu idéal, les sociétés participantes, présentées par M. Gérard Montoli, ont interprété le meilleur de leur répertoire pour le plus grand plaisir d'une nombreuse assistance. Placée sous la présidence de M. Chan, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest et vice-président fédéral, cette manifestation, particulièrement bien organisée et réussie, a prouvé le niveau élevé des sociétés participantes.

Pour terminer cette importante manifestation, un vin d'honneur offert par la municipalité fut servi à la salle des fêtes.

Le président Boumillac fut toute sa satisfaction devant la réussite due au travail de toute une équipe. Puis M. Laynaud, maire, dans une courte allocution, remercia et félicita musiciens et chefs pour leurs interprétations du matin et de l'après-midi, avec une mention spéciale pour MM. Berque, Dupin et Boulon. Enfin, M. Chan prit la parole et exprima sa joie de voir qu'aujourd'hui du Bassin, la musique possède une place de choix. Puis, avec M. le Maire, il remit les diplômes d'honneur à chaque chef d'harmonie sous les applaudissements de l'assistance.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. le Lieutenant-colonel de la Bourbonayre, représentant la base aérienne de Cazaux ; M. Laynaud, maire de Teich ; M. Michel Béziat, maire de Gujan-Mestras ; M. Chaudou, maire adjoint de Cazaux, président de l'Union ; M. Castandet, vice-président ; M. Hernandez, secrétaire ; de nombreux conseillers municipaux ; les directeurs des différentes harmonies ; M. Berque (Arachon) ; M. Montoli (La Teste, Gujan) ; MM. Dupin et Boulon (Le Teich) ; M. Claverie (Milhazan) ; M. Jambes (Arès) ; M. Dubos (Sainte-Hélène) ; M. Gorry (Le Porze) ; M. Martin (Andernos) ; M. Ruhe (Sales) ; M. Barraguirre (Factures).

GRADIGNAN

Le 1er juillet, la fanfare Sainte-Marguerite a, dans le cadre des fêtes de la Saint-Pierre, exprimé toutes les facettes de son talent à travers le programme très éclectique du concert, qu'elle a donné dans la salle des sports.

C'est avec une grande maîtrise que cette fanfare — classée, rappelons-le, en division d'excellence — a interprété « La Conjuración de Cinqu Mars » (de Bayeur), et « Les Lupercales » (très beau poème symphonique de Wormser) en gardant à ces œuvres toute la vaillance et la vigueur des partitiones dans un parfait équilibre des timbres et un admirable fondeur des sonorités.

« Almons, buvons, chantons » (de J. Strauss) et « Les Cloches de Corneville » (de Planquette) purement à la fanfare Sainte-Marguerite d'exécution à la fois familiale et romantisme d'airs éternels qui pétillaient comme le champagne que l'on servait dans les salons où les roses de J. Strauss faisaient tourner les robes à émail.

Notre fanfare excellait également dans le jazz en interprétant « Kansas City », musique très typique qui permit à M. Christian Miquet de faire valoir ses talents de solistes.

Le concert s'acheva sur une marche-cortège : « Artemis » (de Vaucler) grâce à laquelle notre fanfare apparut avec tout son panache, tout son élan, toute sa splendeur.

A l'issue de ce magnifique concert, un vin d'honneur réunissant interprètes et auditeurs, M. Lateste, président de l'Aurore Gradignanaise, société organisatrice de la Saint-Pierre, remercia les personnalités qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette manifestation.

Il souhaita que les fêtes de la Saint-Pierre soient remplies pour rendre l'éclatement de toute la population locale. Pour ce faire, une salle des fêtes serait nécessaire et permettrait d'accueillir une grande variété du monde des variétés. P.

présenta ce vœu à M. le maire tout en remerciant celui-ci et le conseil municipal des efforts consentis par la collectivité pour la réussite de la Saint-Pierre.

M. Ciran, vice-président national et président régional de la Fédération des sociétés musicales se plut à souligner l'éclectisme du concert que venait de donner la fanfare Sainte-Marguerite dont la multiplicité du talent a été ainsi mise en relief. S'adressant à M. le maire, il lui dit combien Gradignan avait de la chance d'avoir pour fleuron la fanfare Sainte-Marguerite. Evoquant « les Cloches de Corneville », il en rappela une phrase « ville chérie, ô ma Patrie » et dit que la patrie de la fanfare c'était Gradignan. Se tournant vers M. Dupart, il le félicita pour cette solide attache qui ne s'est jamais démentie. Renouvelant ses félicitations aux interprètes, tout en exaltant l'amitié qui les unit, il conclut d'une phrase « vous ne manquerez jamais d'amis pour nous faire apprécier la musique ».

M. Mazars, maire de Villeneuve-d'Ornon, fit l'éloge de la formation musicale qu'il venait d'écouter avec « un brin de jalousie ». Il dit son regret de ne pas trouver l'équivalence dans sa ville car une telle fanfare est un élément précieux autour duquel on peut construire une fête.

M. Roumégoux, maire de Gradignan, tint à souligner lui aussi le dévouement et l'amitié qui unit les membres de la fanfare Sainte-Marguerite. Il cita en exemple l'un de nos musiciens qui, obligé d'aller à Nantes après le concert, il redit combien le clocher de Gradignan restait présent au cœur de M. Dupart, président-directeur de la Fanfare. Il remercia tous les musiciens et leur disant qu'ils faisaient tous partie de la grande famille gradignanaise, rendit hommage à leur amour de la musique et à leur qualité d'interprètes. Il abonda dans le sens de M. Lefaste en reconnaissant la nécessité de reconsidérer l'organisation de la fête locale, dont la fanfare pourrait être le centre, de telle sorte qu'elle puisse être applaudie par des milliers de spectateurs. Il regretta que le sort fait aux finances locales n'ait pas encore permis de doter notre ville d'une salle des fêtes. Mais, ne doutant pas que l'union de tous fasse aboutir de justes demandes, il invita toutes les personnes présentes à cultiver l'amitié à l'instar des membres de la fanfare Sainte-Marguerite pour que Gradignan aille toujours de l'avant.

Complète réussite du 4ème Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

THIVIERS le 17 JUIN 1973

Placé sous la présidence d'honneur de Monsieur le Préfet de la Dordogne; de M. Jaccou, maire de Thiviers; de M. le sous-Préfet de Nontron et de MM. Lacoste et Bréger, sénateurs; Alain Bonnet, député; Beylot, conseiller général, le 4ème festival de l'Union de la Dordogne s'est déroulé par un temps splendide et au milieu d'une foule innombrable.

Dès 9 h. 30, les premières sociétés arrivées à Thiviers étaient reçues au Comité d'accueil par Mme Millet, présidente des Joyeux Thibériens; M. Cordeau, directeur administratif des Joyeux; et Jean Blanchard, président départemental des sociétés musicales. Défilés et concerts commençaient. Thiviers était la capitale de la musique populaire.

Après une messe en musique remarquablement exécutée par l'harmonie de Terrasson, sous la baguette de M. Delort, ce fut la remise d'une gerbe au monument aux morts avec l'harmonie de Marthon (17). Puis M. le Maire de Thiviers reçut les organisateurs, les personnalités, les présidents et chefs des sociétés présentes à la mairie de Thiviers pour un vin d'honneur. Tour à tour, Jean Blanchard parla au nom de l'Union, Monsieur Vincent au nom de la Fédération et Monsieur Jaccou, maire, souhaita une complète réussite du festival de l'après-midi et remercia tous les participants en leur souhaitant la bienvenue à Thiviers.

Puis ce fut l'heure du déjeuner au choix des participants, soit à la cantine scolaire, soit dans les hôtels et restaurants, soit le pique-nique. Mais, dès 13 h. 30, presque tout le monde avait répondu à l'appel des organisateurs et, dès 13 h. 45, le défilé monstre des trente sociétés présentes s'ébranla. Le dynamique M. Cordeau, cheville ouvrière de ce festival, se démenait pour organiser ce défilé et, dans la magnifique parc de Thiviers, lieu du festival, Jean Blanchard accueillait les sociétés et aussi le nombreux public.

Tour à tour, arrivèrent sur les lieux du festival, pour le morceau d'ensemble, l'Espoir Villegougeois (33), La Renaissance St-Sulpicien (87), l'Eclair Marthonnais (17), l'Union musicale de Melhan-sur-Garonne (47), la batterie-fanfare de Vayrac (46), l'harmonie de Sainte-Cécile de Brive (19), l'harmonie de Vayres (33), la jeune école de musique de Marmande (47), l'harmonie de Montbron (16), l'union musicale de St-Astier (24), la fanfare d'Excideuil (24), la fanfare de Jumilhac-le-Grand (24), la société musicale de Ribérac (24), l'union musicale de Mussidan (24), la Batterie Toulonnaise (24), l'Espérance de Marcuill (24), l'Espérance de Vergt, l'Accordéon-Club Périgourdin, chef au président Blanchard, et enfin, les maïorettes de Villegouge, Nontron, Thiviers, Vaurac, Ribérac, Vergt et celles de l'Accordéon-Club Périgourdin.

Le morceau d'ensemble Saint-Cyr fut exécuté d'une façon irrégulièrement par plus de mille musiciens, sous la baguette du très jeune chef des Joyeux Thibériens Gérard Meynard.

Puis Jean Blanchard prit des mains de M. Gales, président de la société de Saint-Astier (organisateur du 5ème festival) le fanion de l'Union et le remit à Mme Millet, présidente de la société de Thiviers, qui l'aura en garde pour un an jusqu'au 5ème festival, en 1974, à Excideuil.

M. le maire de Thiviers souhaita à tous les musiciens, maïorettes et public, la bienvenue et ce fut le début du festival de musique et de maïorettes. Auparavant, Monsieur Jean Blanchard avait présenté le jury: M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; M. et Mme Vincent, de la C.M.F.; M. et Mme Vincent, de la fédération; M. Nogues, président adjoint de l'Union de la Dordogne; et M. Herrmann, chef de musique de Brantome et de Thiviers, responsable des examens fédéraux au sein de l'union.

Jusqu'à la remise des récompenses, à 19 h., il n'y a pas eu une seconde de répit, grâce à trois podiums, les sociétés ont pu évoluer sans peine et, quand l'une s'arrêtait, l'autre commençait et ainsi de suite. Il faut dire que le micro était tenu par un maître organisateur, M. Jean Blanchard, dynamique président de l'Union de la Dordogne.

Au cours de ce festival, le président Ciran remit la médaille des vétérans à M. Nogues, et Jean Blanchard, la médaille de la fédération à M. Lerouge de Vergt.

Une journée musicale bien remplie devait dire le président Ciran en remerciant les organisateurs et, en particulier, M. Jacques Cordeau, qui fut un organisateur formidable et qui sut souder d'une façon parfaite son équipe depuis le bureau, que préside Mme Millet, et ses jeunes musiciens qui tous furent à la tâche. Remercions aussi M. le Maire de Thiviers, son conseil municipal et toute la population de Thiviers. Le soir, avant le grand bal de clôture, les organisateurs, le jury, Mme Auger, directrice de l'accordéon-club Périgourdin mais aussi trésorière de l'union de la Dordogne, et Jean Blanchard se retrouvèrent à la fraîcheur pour un très sympathique petit repas où l'on put admirer la verve du trésorier général de la fédération M. Vincent. Et Jean Blanchard de conclure: « Vive le 5ème festival de la Dordogne, en 1974, à Excideuil! »

P.S. — M. Davier, vice-président de la fédération, empêché, n'avait pas pu se rendre à Thiviers et s'était excusé.

Nécrologie
Dernière minute
Nous apprenons avec stupeur le décès subit de M. Jacques Cordeau, directeur administratif des « Joyeux Thibériens », enlevé à l'affection de tous à 42 ans. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 7 septembre, à Thiviers, au milieu d'une foule innombrable où l'on pouvait voir des délégations de toutes les sociétés musicales de la Dordogne avec leur drapeau et ayant à leur tête le président Blanchard, représentant M. Ciran, souffrant, qui n'avait pu se rendre à Thiviers. Nous adressons à la famille de Jacques Cordeau ainsi qu'aux membres des « Joyeux Thibériens » nos vives et très sincères condoléances.

SUD-OUEST
Beau concert de la fanfare Sainte-Marguerite aux fêtes de la Saint-Pierre de Gradignan
Le 1er juillet, la fanfare Ste-Marguerite a, dans le cadre des fêtes de la Saint-Pierre, exprimé toutes les facettes de son talent à travers le

programme très éclectique du concert qu'elle a donné dans la salle des sports.

C'est avec une grande maîtrise que cette fanfare — classée, rappelons-le, en division d'excellence — a interprété la Conjuración de Cinquans (de Mayeur) et les Lupercales (très beau poème symphonique de Wurmser) en gardant à ces œuvres toute la vaillance et la vigueur des partitions dans un parfait équilibre des timbres et un admirable fondu des sonorités.

Almons, buvons, chantons (de J. Strauss) et Les Cloches de Corneville (de Planquette) permirent à la fanfare Sainte-Marguerite d'exprimer à la fois la fantaisie et le romantisme d'Als éternels, pétillants comme le champagne que l'on servait dans les salons où les valseuses de J. Strauss faisaient tourner les robes à crinolines.

Notre fanfare excella également dans le jazz en interprétant Kansas-City, musique très typique qui permit à M. Christian Miqueu de faire valoir ses talents de soliste à la trompette.

Le concert s'acheva sur une marche-cortège: Artémis (de Vaulet) grâce à laquelle notre fanfare apparut avec tout son panache, tout son éclat, toute sa splendeur.

A l'issue de ce magnifique concert, un vin d'honneur réunissait interprètes et auditeurs. M. Latate, président de l'Aurore gradignanaise, société organisatrice des fêtes de la Saint-Pierre, remercia les personnalités qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette manifestation. Il souhaita que les fêtes de la Saint-Pierre soient repensées pour recevoir l'assentiment de toute la population locale. Pour ce faire, une salle des fêtes serait nécessaire et permettrait d'accueillir une grande vedette du monde des variétés. Il présenta ce vœu à M. le Maire tout en remerciant celui-ci et le conseil municipal des efforts consentis par la collectivité pour la réussite de la Saint-Pierre.

M. Ciran, vice-président national et président de la fédération des sociétés musicales du S.O., se plut à souligner l'éclectisme du concert que venait de donner la fanfare Sainte-Marguerite dont la multiplicité du talent a été ainsi mise en relief. S'adressant à M. le Maire, il lui dit combien Gradignan avait de la chance d'avoir pour fleuron la fanfare Sainte-Marguerite. Evoquant « les Cloches de Corneville », il en rappela une phrase « ville chérie, ô ma patrie » et dit que la patrie de la fanfare, c'était Gradignan. Se tournant vers M. Dupart, il se félicita pour cette solide attache qui ne s'est jamais démentie. Renouvelant ses félicitations aux interprètes, tout en exaltant l'amitié qui les unit, il conclut d'une phrase: « Vous ne manquerez jamais d'amis pour nous faire apprécier la musique ».

M. Mazars, maire de Villeneuve-d'Ornon, fit l'éloge de la formation musicale qu'il venait d'écouter avec « un brin de jalousie ». Il dit son regret de ne pas trouver l'équivalence dans sa ville car une telle fanfare est l'élément précieux autour duquel on peut construire une fête.

M. Roumégoux, maire de Gradignan, tint à souligner lui aussi le dévouement et l'amitié qui unit les membres de la fanfare Sainte-Marguerite. Il cita en exemple l'un de ces musiciens qui, ayant été obligé d'aller à Nantes, la veille, revint à Gradignan le dimanche matin pour repartir à Nantes après le concert. Il redit combien le clocher de Gradignan restait présent au cœur de M. Dupart, président directeur de la fanfare. Il remercia tous les musiciens et leur disant qu'ils faisaient tous partie de la grande famille gradignanaise, rendit hommage à leur amour de la musique et à leur qualité d'interprètes. Il abonda dans le sens de M. Latate en reconnaissant la nécessité de reconsidérer l'organisation de la fête locale dont la fanfare pourrait être le centre, de telle sorte qu'elle puisse être applaudie par des milliers de spectateurs. Il regretta que le sort fait aux finances locales n'ait pas encore permis au conseil municipal de doter notre ville d'une salle des fêtes. Mais ne doutant pas que l'union de tous fasse aboutir de justes demandes, il invita toutes les personnes présentes à cultiver l'amitié à l'instar des membres de la fanfare Sainte-Marguerite pour que Gradignan aille toujours de l'avant.

SAINT-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)

Placé sous le patronage de M. le Préfet de la Dordogne et sous l'égide de la Confédération Musicale de France, (la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest n'étant pas représentée), le festival-concours s'ouvrit, dès le samedi soir 7 juillet, par une grandiose retraite aux flambeaux animée par la fanfare de Carmaux et ses maïorettes, appuyée par l'harmonie de Briatexte (Tarn). Partit du champ de foire, le défilé traversa la ville pour se rendre au palais des fêtes où a lieu le festival de danse.

Dimanche matin, temps maussade qui ne prédisposait pas au défilé prévu. Le concours d'exécution se déroula à la salle des fêtes pour les harmonies et au groupe scolaire pour les batteries-fanfars. Vers 11 h., alors que la pluie semblait s'atténuer, les sociétés des fêtes pour se rendre au palais des fêtes de la ville. M. Robin, maire et président de la Société musicale de Saint-Aulaye-sur-Dronne, entouré de son conseil municipal, déposa une gerbe. L'harmonie d'Angoulême accéda à la sonnerie « aux morts » et une « Marseillaise » imprenable sous la direction de son chef M. Roger Coiteux. Puis, le défilé se rendit à l'hôtel de ville. Le public se massa sur les trottoirs pour apercevoir les exhibitions des maïorettes qu'il retrouvera l'après-midi à Saint-Aulaye-Peage, au concert d'honneur.

Editions B. G. ADOFE L'Orchestre à Plectre

fondé par Mario MACIOCCHI 17, rue Saulnier — 75009 PARIS — Tél. : 246.59.53

Seule Maison spécialisée pour tout ce qui concerne la Mandoline, sa technique, son enseignement, les œuvres pour tous les degrés et examens.

Tous répertoires pour Estudiantinas

Dernières Nouveautés pour nos Orchestres :

- BOELDIEU : F. Guenet, Nouveau Seigneur de Village, célèbre Ouverture.
MOZART : F. Guenet, Noces de Figaro, Ouverture.
L. DELIBES : F. Guenet, Valse de Coppélia.
MOZART : F. Guenet, Petite Musique de Nuit.
WEBER : F. Guenet, L'Invitation à la Valse.
O. METRA : F. Guenet, Sérénade, valse Espagnole.
BEETHOVEN : F. Guenet, Sonatine en UT Majeur, Solo Original et Orchestre à Plectre.
J. SENTIS : Romance anonyme, Solo Guitare et Orch.
J. SENTIS : Don Pedro, paso doble.
J. SENTIS : Angelina, Tango.
S. DAGOSTO : Kourienka, Grande Fsie Russe.
J. STRAUSS : Dagosto, Annen Polka.
S. DAGOSTO : Esquisse, Concerto 2 Guitares et Orch.
R. MARTEAU : Albinoni, Célèbre Adagio.
R. MARTEAU : Danses Yougoslaves, Folklore.

GUITARE. Pour l'enseignement, les 10 Cours de M. Maciocchi.

Choix d'Œuvres Originales dans notre Série « Monologue » 17 numéros parus.

Pendant qu'à 11 h., une messe est célébrée en l'église Sainte-Eulalie par M. l'abbé Clément, en la mémoire de Maître Robert Bréard, grand prix de Rome, habitué de nos festivals, grand ami de nos sociétés musicales et de notre chef de musique, Yves Rebière. Nous avons pu entendre M. Louis Bousquet, organiste à Notre-Dame-du-Bon-Voyage, à Port-la-Nouvelle (Aude) ami intime du regretté Maître disparu. Il interprète à l'orgue et chante le « Crucifix de Faure » morceau qui avait été déjà donné lors des obsèques du Maître, en la cathédrale de Rouen.

La pluie du matin ayant disparu, le soleil était au rendez-vous au défilé de l'après-midi. Petit à petit, l'animation gagne la ville et, à 14 h. 30, le défilé commence: batterie-fanfars, harmonies, maïorettes, chorale, etc... se succèdent.

Les maïorettes de « Robin des Bois » de Bourg-de-Péage (Drome) avec leurs tenues bleues et jaunes et leurs chapeaux tyroliens avec plume d'autruche véritable furent très applaudies. L'arc de sonnerie en renouveau fut très remarqué; changement qui n'enlève rien au charme et à l'élégance des plus gracieuses et plus charmantes de toutes les compagnies que nous avons pu voir défiler sous nos yeux.

L'harmonie d'Angoulême, toujours très musicale, termine le défilé qui se dirige vers la plage où doit se dérouler le concours d'honneur.

Cette année encore, le comité d'organisation, sous la direction de son chef Yves Rebières et la présidence de M. Rémi Robin, avait bien fait les choses. Deux podiums avaient été installés afin que le déroulement des manifestations soit plus cadencé. La batterie-fanfare de Carmaux (Gironde) le concours par une musique de R. Dieterich: « Le Défilé de Provence » sous la direction de M. Guillemin. L'harmonie d'Angoulême le-d'Aunis interprète « l'Ouverture Alliée » d'Allier, avec, au pupitre, M. Louis Drapeau. L'harmonie-fanfare « L'Avenir de Briatexte » (Tarn) rythme et parade de John Darling, sous la baguette de M. Dondeyne. Le premier groupe de maïorettes « Les Robins des Bois » de Bourg-de-Péage, qui nous font une très belle démonstration dont on peut être un peu étonné de surprise, de charme et de sourire. Pendant ce temps, l'harmonie municipale d'Angoulême prend place sur le deuxième podium et, sous la baguette de Roger Coiteux, elle fera entendre « La Bohème » et « Monsieur Carnavales de Amour ». C'est encore M. Coiteux qui fera exécuter par toutes les sociétés « La Marche des Alpes » dont il est le compositeur et, pour la reprise, il passera la baguette à M. Rebière, directeur de la musique de Saint-Aulaye.

A peine terminé, les maïorettes de Surgères (17) présentent leur numéro pour balayer le temps à l'harmonie de Saint-Savinien (17) de se mettre en place et laisser entendre « Show-Lido » de Darling, sous la direction de M. Boisseau. L'harmonie de « Port-Neuf » de La Rochelle nous a amené un groupe dansant très jeune, entre 6 et 16 ans, et qui ont fait au public une très belle démonstration de leur savoir faire.

L'harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot, sous la baguette de M. Raynal, nous entraîne au pays de l'Opérette avec « La Belle Héloïse » de Offenbach et laisse la place à sa sœur cadette la fanfarette de Villeneuve-sur-Lot. Les maïorettes de Villeneuve-sur-Lot, en costume bleu et blancs blancs, sous la maîtrise de sa jeune capitaine Marie-France Lehou, nous donnent une belle démonstration de leur sportivité. Les maïorettes de Neuvic-sur-Isle, accompagnées de leur fanfare, sous la direction de M. A. Billiau, présentent également un beau numéro. Mais, toujours applaudies et appréciées de tous, l'Union des Accordéonistes de la vallée de l'Ourse à Feucherolles (Loire) interprète le célèbre Canon de Fachelbel, sous l'autorité de M. Jean Verine. Pendant que, sur l'autre podium, le chorale du groupe folklorique « Lou Foular de Bilonébo » de Villeneuve-sur-Lot (47) chante « So canto » et « Pyrenées ». Et ce sont les maïorettes de Carmaux, Ruelle et Saint-Ciers-de-Gaunac (33), accompagnées de leur fanfare, qui clôturent ce festival-concours.

Un jury de qualité composé de: Mme Virgile-Boyer, professeur de musique, secrétaire et trésorière de l'Ordre des Musiciens à Paris, ancienne collaboratrice de Maître Robert Bréard; M. Louis Bousquet, organiste à Notre-Dame-du-Bon-Voyage à Port-la-Nouvelle (Aude); M. le capitaine Lucien Lasalmonie, ex-chef de la musique de la Légion Etrangère; M. Henri Delage, président de « La Fraternelle » de Chalais (Charente); M. José Vallente, compositeur, professeur et directeur de l'union musicale de Mussidan (24); M. André Bussac, directeur du CEG de Saint-Aulaye; Mlle Elizabeth Bessière, présidente de la fédération départementale des maïorettes et présidente des Elfes Gardonnaises à Gardonne (24); Mlle Christiane Faure; Mlle Chantal Rougic, capitaine de la Cie de Maïorettes « Dronne et Double » à St-Aulaye; Mlle Bernadette Chaminade et Yvette Lebeau, ses lieutenants, attribuaient les récompenses.

PALMARES
Harmonie municipale d'Angoulême: 1er prix avec félicitations au chef (coupe du conseil municipal).
Fanfare de Saint-Ciers-de-Gaunac (Gironde): 1er prix avec félicitations au jury (coupe du Syndicat d'Initiative).
La chorale « Lou Foular de Bilonébo » de Villeneuve-sur-Lot: félicitations au directeur (coupe des commerçants de St-Aulaye).
Harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot: 1er prix avec félicitations au chef (coupe de la municipalité).
Fanfarette école de musique de Villeneuve-sur-Lot: mention très bien, mention au chef (coupe de la société musicale et groupe artistique de St-Aulaye).
Harmonie-fanfare de Briatexte (Tarn): félicitations au chef (coupe Blondeau à Chalais (16)).
B.F. « Le Réveil Ruellais » et sa Cie de Maïorettes: félicitation au jury (coupe Blondeau à Chalais).
Association harmonie d'Am (Cantal) d'Aunis (Charente-Maritime) avec mention au directeur (coupe de la société musicale de St-Aulaye).
Batterie-fanf. de Carmaux (Tarn): 1er prix avec félicitations au jury (coupe municipale).
Union des Accordéonistes de la vallée de l'Ourse: 1er prix avec mention au chef (coupe municipale).

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

Les Éditions Georges BESSON
vous présentent
deux nouveautés dans le style Américain :
BROADWAY-CITY (Marche Américaine avec Tambours et Clairons) de J. WELFORD et G. BESSON
CROISIERE A LAS VEGAS (Fantaisie Moderne) de G. BESSON
Deux nouveautés pour messe de Sainte-Cécile :
CORTEGE TRIOMPHAL (Entrée) de R. COITEUX
ANDANTE RELIGIOSO (Élévation) de J. SEMLER-COLLERY
Conducteurs en communication sur demande à notre service d'expédition :
Roger COITEUX
21, rue Marcel-Pointeau 16000 ANGOULEME
(Tél. : 95-33-47)

Harmonie de Saint-Savinien (Charentes-Marit.) : coupe municipale.
Harmonie du Port-Neuf La Rochelle : coupe M. Prüller à St-Aulaye.
Fanfare « La Concorde » de Neuvic-sur-Isle (Dordogne) : coupe société musicale et groupe artistique de St-Aulaye.

Maïorettes « Les Robins des Bois » Bourg-de-Péage (Drôme) : félicitations et coupe de la société musicale de Saint-Aulaye.

Maïorettes « La St-Georges » de Mussidan (Dordogne) : 1er prix avec félicitations à Mlle Marie-France Lehot, capitaine, et coupe de la société musicale de Saint-Aulaye.

Maïorettes de Surgères (Charentes-Marit.) : félicitations avec coupe.
Maïorettes de Neuvic-sur-Isle : félicitations avec coupe.
Maïorettes de Ruelle : félicitations avec coupe.

Maïorettes de St-Giers-de-Ganagne (Gironde) : 1er prix avec félicitations et coupe.

Maïorettes de Carmaux : 1er prix avec félicitations et coupe.

Pour attribuer les points, le jury s'est basé sur la chorégraphie, la discipline, l'évolution du bâton et les difficultés. Pour la musique, le jury a noté sur l'exécution et la présentation.

Au nom du comité organisateur et en son nom personnel, M. Robin, maire, a tenu à remercier les habitants de St-Aulaye qui ont bien voulu héberger chez eux des maïorettes et des musiciens ; féliciter les commerçants de la ville pour l'effort apporté dans la décoration de leur vitrine sur le thème du festival-concours.

M. Yves Robière, secrétaire général du comité, remercie bien vivement tous ses collègues du bureau, tous ses musiciens et ses maïorettes, tous les amis bénévoles et très dévoués qui ont participé à la réussite complète de cette grande journée artistique.

PARENTIS-EN-BORN

Distribution des Prix à l'Ecole Municipale de Musique

Cent cinquante élèves ont suivi les cours cette année. Cet effectif en progression constante montre l'attachement des jeunes et de leurs parents à la musique.

M. Donnadieu, directeur dynamique, est adepte des méthodes actives qui permettent de faire des progrès rapides. Les résultats sont très encourageants.

L'examen fédéral a confirmé que les enfants ont acquis de sérieuses connaissances. Plusieurs notes de 20 sur 20 ont été attribuées. Malheureusement, l'examen ayant eu lieu un mercredi matin, les grands élèves fréquentant le CES n'ont pas pu y participer.

Présidée par M. le Maire, la remise des diplômes s'est effectuée devant les personnalités de la commune et le bureau de la société musicale. Un

NOUVEAU! Insigne "MAJORETTE"

bicolore, bel article en matière plastique 5 cm x 3,5 cm monté sur broche. Les 10 : 3,50 F - les 100 : 32,00 F - les 500 : 150,00 F.

Éditions Robert MARTIN

71009 CHARNAY-LÈS-MACON

public nombreux et enthousiaste était venu encourager les lauréats. Une audition des élèves reflétait le travail de l'année. Nous avons tous apprécié les divers groupes présentés :

1) Section d'initiation : ensemble de flûtes à bec.

2) Section de perfectionnement : ensemble de flûtes à bec.

3) Un quatuor de flûtes à bec.

4) Un ensemble important d'instruments a vu à montré à tous que la musique est bien vivante à Parentis, que son avenir est assuré.

5) Plusieurs solistes avec accompagnement d'orgue.

6) A nouveau l'ensemble complet.

7) Un groupe moderne qui ne craint pas de s'attaquer à des partitions réputées délicates.

Cette agréable soirée nous a montré que la jeunesse peut donner le meilleur d'elle-même quand elle est comprise et dirigée avec compétence.

PARENTIS-EN-BORN

Société Musicale

Durant l'année 1973, la société musicale de Parentis-en-Born, fière de son passé, n'a pas failli à la tradition. Les anciens musiciens qui ont assisté aux dernières manifestations ont eu le cœur réchauffé. Notre société est jeune : la moyenne d'âge étant 22 ans et demi. Soixante-cinq exécutants — tous habitant Parentis — « font » leur partie. Les élèves de l'école de musique viennent s'intégrer progressivement au groupe, le portant à quatre-vingts participants. Les pupitres sont nombreux et variés, tous les instruments à vent pratiqués.

ACTIVITES DE LA SOCIÉTÉ

Fin 1972 : concert très apprécié de la Sainte-Cécile, dans la salle de cinéma. Le public se pressait jusque dans la rue.

Concert spirituel en l'église Saint-Barthélémy 1973.

Avril 1973 : brillant concert de Pièces défilées et cérémonies au monument aux morts.

Mai 1973 : animation de la fête de Gastes ; messe en plein air et concert de la fête des mères.

Juillet-août 1973 : divers concerts, défilés, corridas, animation des fêtes de Parentis. Participation à plusieurs messes mises en musique pour les fêtes. Le concert du 13 juillet dans les arènes couvertes a été chaleureusement applaudi. Le public (1.500 personnes environ) était vibrant d'enthousiasme.

L'année qui vient s'annonce pleine de promesses.

VAUCLUSE

PERTUIS

Harmonie Durance-Luberon

Après le succès obtenu sur le boulevard des Lices, dans les rues d'Arles et aux Arènes pour la Pégolade Provençale du vendredi 6 juillet, l'Harmonie a connu des heures exaltantes lors du concert sur le kiosque du boulevard Gassendi, à Digne, le 5 août, à l'occasion des fêtes de la Lavande.

La musicalité et la richesse de l'interprétation des œuvres telles que le Ballet Égyptien de Liszt, les Danses Hongroises de Brahms, la très brillante ouverture du Président confédéral, le commandant Jules Semler-Collery « Fédéral » ainsi qu'un bouquet de vieilles danses françaises ont valu une chaleureuse ovation à l'Harmonie. Le Comité de fêtes a sincèrement félicité cette phalange, estimant qu'elle faisait corps avec ces traditionnelles activités qui se terminèrent par un défilé fleuri et parfumé, auquel l'Harmonie apporta ses sonorités provençales et la couleur de son costume. La Durance et le Lubéron, et plus loin Pertuis, sans oublier Cadene et plus particulièrement la Fédération, sont heureux, les uns et les

autres, sans aucune exception ni réserve, d'avoir dans cette magnifique région, une société de musique d'une si haute qualité.

OPPEDE, AVIGNON

Un brillant succès

Notre jeune musicien et ami, Hervé Cauty vient de remporter un beau succès.

Ancien élève de l'Ecole Municipale de Musique d'Oppède, Hervé est le fils de M. et Mme Edmond Cauty, bien connu et très estimé dans la bonne ville d'Oppède. Son initiation terminée, c'est vers le Conservatoire d'Avignon qu'il s'est dirigé et depuis plusieurs années déjà, il poursuit ses études avec beaucoup de persévérance et de ténacité. Son talent et sa passion pour la musique s'étant confirmés, il est actuellement en première année de cours supérieur dans la classe de trompette de M. Michel Martin.

Tout récemment, il a présenté le concours de fin d'année où il a obtenu le premier prix à l'unanimité. Ce fait mérite d'être signalé car il a un caractère tout à fait exceptionnel. En effet, les prix ne sont en principe attribués qu'aux élèves de deuxième année, ceux de première ne concourant que pour les accessits. Mais, après la brillante audition dont il a gratifié le jury, celui-ci a décidé à l'unanimité de faire une exception à la règle et de lui attribuer le premier prix.

Ce sont donc des félicitations bien méritées que nous adressons à ce jeune et talentueux musicien.

Hervé Cauty ne manque aucun concert offert par la Fraternelle Opédoise et la Philharmonique Aptésienne et sa sympathique présence à sa place de trompettiste est la preuve flagrante que la relève sera assurée.

« Troisième Festival de Musique » Orange

Jour de la Fête Nationale, c'était à Orange la troisième édition pour le festival de musique populaire, qui avait cette année un caractère de festival international puisqu'il devait recevoir en plus des dix sociétés, un groupe allemand, le Fanfare Corps Türkenslois de Rastatt.

Dès 15 h., les artères principales devaient être animées par ces groupes de maïorettes et de musiciens et le rendez-vous était un magnifique par de la Brunette où devait avoir lieu le festival de musique.

Malgré le mauvais temps du matin, le public était présent pour applaudir dans l'ordre de passage sur le podium :

L'Union Musicale de Carpentras, l'Echo de l'Aygue de Nyons, la Sirène Chevalblancaise, l'Avenir l'Islois, l'Echo de Sainte-Juste, le Réveil Jonquérois, les Plumets d'Or d'Orange, le Mousquetaires de Villeneuve-les-Avignon, la Lyre Aixoise, le Réveil Orangeois et la Fanfare Corps Türkenslois de Rastatt.

A l'issue du spectacle, un morceau d'ensemble interprété par toutes les sociétés sous la direction de M. Michel Bourdarel, avant la remise des coupes, souvenirs offerts par la ville d'Orange.

M. Batain, adjoint au maire d'Orange, devant remettre à M. Bousquet, président du Réveil Orangeois, la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Un grand bravo à M. Bousquet et à M. Fernand Bourdarel pour la parfaite organisation de ce festival du 14 juillet à Orange.

« Festival de Musique Populaire à Cheval Blanc » le 15 Juillet

Le festival de musique populaire de Cheval-Blanc est désormais passé dans la tradition, puisque pour la 5ème fois du nom, il a également connu les faveurs du public toujours arde de musique populaire.

Le temps boudeur et pluvieux au début avait laissé place à un beau soleil dès les premières notes de clairons et les premiers pas de maïorettes. Après le tour de ville, tous les groupes de musiciens et de maïorettes se produisaient sur la place de l'Église ou avaient pris place M. Ponce, maire de Cheval-Blanc ; M. Trinquier, président fédéral ; M. Metaxian, secrétaire fédéral ; M. Genevet, trésorier fédéral ; M. Gabriel Imbert, chef de musique. En intermède un concert de qualité interprété par l'Harmonie Durance-Luberon sous la direction de M. Germain Pin. Le morceau final : la Marche des Enfants de Troupe, formidablement exécuté et dirigé par M. Gabriel Imbert. La remise des coupes à toutes les sociétés devait clore ce festival de musique.

Un grand bravo à M. Alain Reynard, jeune et dynamique président de la Sirène Chevalblancaise qui sur les traces de son prédécesseur M. Blanc, ne cesse d'amplifier son dévouement au service de la musique populaire à Cheval-Blanc.

Imprimerie de la Vieille de Dieppe 2
Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY

NOUVEAUTÉS 1973 pour HARMONIE ou FANFARE

(Voir tarif sur nos catalogues No 73 ou No 73 bis)

ARRANGEMENTS DE CHANSONS MODERNES A SUCCES

PIERRE PERRET EN VACANCES, fantaisie pot-pourri de L. Delbecq sur les plus grands succès du célèbre chanteur. (Facile). Tarif F.

EVIVA ESPANA, célèbre paso doble de Léo Caeris sur la chanson popularisée par Georgette Plan, arr. de R. Martin. (Facile). Tarif Bb.

PETITE FLEUR, célèbre slow de Sidney Béchét, arrangé par L. Delbecq pour saxophone soprano solo (clarinette ou trompette à défaut). (Assez Facile). Tarif D.

LES MUSICIENS, arr. de R. Martin avec tambours et clairons de la chanson créée par Sacha Distel. (Très Facile). Tarif Bb.

VIVE LES ALLIES, chanson-marche créée par Dani ; arr. de L. Delbecq. (Facile). Tarif Bb.

TRANSCRIPTIONS ET ARRANGEMENTS DIVERS

O JESUS QUE MA JOIE DEMEURE, cantate de J.-S. Bach, tr. de F. Forêt ; nouvelle édition avec chœurs à 4 voix mixtes ad. libitum (avec trompette solo à défaut de chœurs). Harmonie seulement. (Assez facile). Tarif D.

CHŒUR DES GAMINS, Extrait de Carmen de Bizet, tr. J.-C. Amiot, chœurs à 2 voix égales ad. libitum. (Facile). Tarif E.

SERENADE de Titi pour cor en fa (cor mib ou saxophone alto à défaut) et flûte, tr. L. Delbecq. (Assez facile). Tarif D.

POÈME de Fibich, tr. J. Nasselet. (Assez facile). Tarif B.

NOCTURNE POUR UN AMOUR de Morisod, tr. de L. Delbecq pour trompette solo. (Facile). Tarif D.

HYMNE ITALIEN (Hymne de Maméli) de Novaro. Nouvelle transcription de L. Delbecq. (Facile). Tarif B.

HYMNE SUISSE de Zwyszig ; nouvelle transcription de L. Delbecq. (Facile). Tarif B.

CEUVRES ORIGINALES

LUMIERE ET JOIE, Messe en 4 numéros (1. Introit - 2. Offertoire - 3. Communion - 4. Exit) de Ch. Jay. (Facile). Tarif E.

AVENTURE WESTERN de John Darling, l'auteur de tant de succès formule jazz symphonique. (Assez facile). Tarif D.

TRUMPET BLUES de James Cowper pour trompette solo, œuvre dans le style Nouvelle-Orléans. (Facile). Tarif B.

DEUX PIÈCES (1. Choral - 2. 1er Andante) de R. Mignon, deux morceaux de caractère religieux. (Facile). Tarif B.

TIROLO-TIROLA marche tyrolienne de L. Delbecq. (Facile). Tarif B.

PALENCIA paso doble en 2/4 de John Darling. (Facile). Tarif B.

CALOTS VERTS, défilé avec batterie, clairons, trompettes et trompes de Delbecq-Goute. (Très facile). Tarif B.

LES GAIS SAPEURS, défilé avec tambours et clairons sur des airs populaires dauphinois par G. H. Gallas. (Facile). Tarif A.

CORPS A CORPS, défilé avec clairons et trompes de R. Martin. (Très facile). Tarif A.

DEFILE DES MAJORETTES, marche avec tambours et clairons de J. Rucquois. (Très facile). Tarif A.

LES JOYEUX CADETS, défilé avec tambours et clairons de A. Giraud. (Facile). Tarif B.

SOUS LE PLUMET ROUGE, défilé avec tambours et clairons de A. Giraud. (Facile). Tarif B.

LES ECHOS DU NIVOLET, défilé avec tambours, clairons et trompes de J.-P. Coulon. (Très facile). Tarif A.

Tous les conducteurs de ces nouveautés se trouvent dans notre nouveau recueil de conducteurs réduits n° 73 bis. Si vous êtes chef de musique et que vous ne l'avez pas reçu, veuillez nous le réclamer en précisant très exactement le nom de la société que vous dirigez.

POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

A l'occasion de la rentrée scolaire, nous vous indiquons ci-dessous les modèles de flûtes douces et de pipeaux que nous vous proposons :

— flûte douce soprano YAMAHA, plastique, doigté baroque	14,00 F
— flûte douce soprano DOLMETSCH, plastique, doigté baroque	14,00 F
— flûte douce alto DOLMETSCH, plastique	48,00 F
— pipeau en ut ALAIN MICHEL, homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale	4,40 F
— Méthode de pipeaux Alain Michel	6,00 F
— Méthode de flûte douce 8 trous Flutabec	6,42 F

...et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLÛTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 - Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : MONTmartre 39.87